

Atlas DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE



Résultats des inventaires et diagnostic écologique - Commune de Coings



Atlas de la Biodiversité Communale et Intercommunale de Châteauroux Métropole

- Commune de Coings –

Organisme	Indre Nature, Biotope et CPIE Brenne-Berry
Date de publication	Avril 2023
Financements	Châteauroux Métropole, Office Français pour la Biodiversité,
Localisation	Région Centre, Département de l'Indre (36), Agglomération de Châteauroux Métropole
Référence bibliographique	VILLALTA M., LHERPINIERE F., FROGER M.-H., OLIVIER L., CHATTON T., HENON M., 2023. Résultats des inventaires et diagnostic écologiques de la commune de Coings. Atlas de la Biodiversité Communale et Intercommunale de Châteauroux Métropole. Indre Nature, 106 p.
Crédits photographiques	Maria Villalta, sauf mention contraire

Remerciements

Indre Nature, Biotope ainsi que le CPIE Brenne-Berry, remercient chaleureusement ses partenaires, ainsi que toutes les personnes ayant contribué à la réalisation des inventaires, et en particulier les bénévoles : BAYARD M., BOUÉ Claudine, DEZECOT Gilles, GAUTRON Florian, TELEFUNKO François et TOUSSAINT Christian.

Table des matières

1	Préambule	1
2	Méthodologie générale de travail	2
3	Définition des sites à inventorier	2
4	Présentation de la commune	4
4.1	Contexte administratif.....	4
4.2	Occupation du sol.....	4
4.3	Réservoirs biologiques.....	4
5	Résultats globaux des inventaires et évolution de la connaissance	7
6	Inventaires des habitats naturels et de la flore.....	9
6.1	Habitats naturels	9
6.1.1	Habitats patrimoniaux.....	11
6.1.2	Zoom sur quelques habitats patrimoniaux représentatifs de la commune	13
6.2	Bilan des prospections réalisées pour la flore.....	16
6.2.1	Flore indigène patrimoniale	16
6.2.2	Espèces végétales exotiques envahissantes.....	20
6.2.3	Synthèse des enjeux pour la flore	21
7	Inventaires de la faune	23
7.1	Insectes.....	23
7.1.1	Résultats de prospection.....	23
7.1.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	23
7.1.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces	26
7.1.4	Synthèse des expertises liées aux insectes	28
7.2	Amphibiens.....	30
7.2.1	Résultats de prospection.....	30
7.2.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	31
7.2.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces	32
7.2.4	Synthèse des expertises liées aux amphibiens.....	33
7.3	Reptiles.....	34
7.3.1	Résultats de prospection.....	34
7.3.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	34
7.3.3	Cortèges d'espèces par milieu.....	35
7.3.4	Synthèse des expertises liées aux reptiles	36
7.4	Oiseaux	37

7.4.1	Résultats de prospection.....	37
7.4.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	37
7.4.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces	42
7.4.4	Synthèse des expertises liées aux oiseaux	44
7.5	Mammifères terrestres (hors chiroptères)	45
7.5.1	Résultats de prospection.....	45
7.5.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	46
7.5.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces	47
7.5.4	Synthèse des expertises liées aux mammifères terrestres	48
7.6	Chiroptères	49
7.6.1	Résultats de prospection.....	49
7.6.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et leurs enjeux	50
7.6.4	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces	52
7.6.5	Synthèse des expertises liées aux chiroptères.....	53
8	Fonctionnalités écologiques.....	55
9	Synthèse des enjeux écologiques.....	57
10	Préconisations de gestion et perspectives.....	60
10.1	Axe 1 : Conservation des espèces et des milieux à enjeu	60
10.1.1	Milieux aquatiques et humides	61
10.1.2	Forêt et boisements	61
10.1.3	Milieux cultivés, bords de champs et mardelles	61
10.1.4	Gestion différenciée et bâti.....	61
10.1.5	Documents d'urbanisme	62
10.2	Axe 2 : Stratégie de reconquête et de restauration.....	62
10.3	Axe 3 : Sensibilisation et communication.....	63
11	Tableau de préconisations de gestion.....	65
12	Résultats sur les sites définis pour les inventaires	66
12.1.1	Étang et terrains communaux	66
12.1.2	Bois communal	70
12.1.3	Bord de l'Angolin et terrains communaux au nord (marais communal).....	74
12.1.4	Prairie communale au bord du cours d'eau de la Fosse noire	78
	<i>Carte 15: Carte simplifiée des habitats naturels sur le site de la prairie communale au bord du cours d'eau la Fosse Noire</i>	<i>79</i>
12.1.5	Aéroport	81
13	Annexes	83
13.1	Flore.....	83

13.2	Faune.....	93
13.2.1	Insectes.....	93
13.2.2	Amphibiens.....	97
13.2.3	Reptiles.....	98
13.2.4	Oiseaux en période de nidification.....	98
13.2.5	Mammifères (hors chiroptères)	103
13.2.6	Chiroptères.....	104

Liste des tableaux

Tableau 1 : Justification des sites sélectionnés	2
Tableau 2. Synthèse des habitats naturels patrimoniaux observés.....	12
Tableau 3 : Espèces végétales patrimoniales observées sur la commune.....	16
Tableau 4 : Liste des espèces végétales exotiques envahissantes observées à Coings en 2022.	20
Tableau 5 : Insectes patrimoniaux et/ou réglementés.	23
Tableau 6 : Amphibiens patrimoniaux et/ou réglementés.	31
Tableau 7 : Reptiles patrimoniaux et/ou réglementés.....	34
Tableau 8 : Espèces d’oiseaux patrimoniales nicheuses sur la commune et observées en 2022.....	38
Tableau 9 : Mammifères terrestres patrimoniaux et/ou réglementés observés en 2022.....	46
Tableau 10 : Espèces de chiroptères patrimoniales observées en 2022.	50
Tableau 11 : Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune.	52
Tableau 12 : Tableau de préconisations de gestion.	65

Liste des cartes

Carte 1 ; Localisation des zones à prospecter pour l’Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole.....	3
Carte 2 : Cartographie des occupations du sol de la commune de Coings.	5
Carte 3. Localisation des réservoirs de biodiversité de la commune de Coings	6
Carte 4 : Répartition géographique de l’ensemble des données d’inventaires sur la commune	8
Carte 5 : Cartographie des habitats naturels simplifiés sur les secteurs étudiés de la commune de Coings	10
<i>Carte 6 : Cartographie des espèces végétales patrimoniales et exotiques envahissantes observées en 2022 sur la commune</i>	<i>22</i>
<i>Carte 7 : Cartographie des espèces de chiroptères recensées sur la commune en 2022.</i>	<i>54</i>
Carte 8. Localisation des réservoirs de biodiversité de la commune de Coings	56
Carte 17 : Synthèse des enjeux écologiques des sites prospectés de façon plus approfondie sur la commune.....	59
Carte 9. Carte simplifiée des habitats naturels sur le site « Etang communal et terrains communaux »	68
Carte 10. Synthèse des enjeux au niveau du site « Etang communal et terrains communaux »	69
Carte 11. Carte simplifiée des habitats naturels sur le site « Bois communal »	72
Carte 12. Synthèse des enjeux au niveau du site « Bois communal »	73
Carte 13 : Carte simplifiée des habitats naturels sur le site du marais communal.....	76
Carte 14: Synthèse des enjeux au niveau du site du marais communal.....	77
<i>Carte 15: Carte simplifiée des habitats naturels sur le site de la prairie communale au bord du cours d'eau la Fosse Noire.....</i>	<i>79</i>
Carte 16: Synthèse des enjeux au niveau du site de la prairie communale au bord du cours d'eau la Fosse Noire	80

1 Préambule

Un Atlas de Biodiversité Communale (ABC) est un inventaire participatif des espèces de faune et de flore ainsi que des habitats sur une commune. Dans un premier temps, il vise à améliorer la connaissance de ces derniers sur le territoire. Il constitue un outil d'information pour les habitants, leur permettant de mieux connaître la biodiversité qui les entoure. L'ABC a également pour objectif de sensibiliser et d'informer des enjeux de sa préservation. Enfin, il a pour but de proposer des axes de mise en œuvre d'une gestion écologique, en accompagnant les communes dans la prise en compte de la biodiversité dans leur politique d'aménagement.

Cet atlas est constitué de 3 rapports :

- « Etude bibliographique » : fait état des données bibliographiques et du contexte environnemental dans lequel prend place cet atlas (comprenant une partie commune à l'ensemble de la collectivité et un jeu de carte spécifique à chacune des communes) ;
- « Diagnostic » spécifique à chacune des communes : présente les méthodes et résultats des inventaires de terrains sur les zones prospectées ;
- « Plan d'action » : regroupe les préconisations de gestion et d'actions favorables à la biodiversité.

Ce rapport constitue la partie « Diagnostic » de l'Atlas. Les espèces patrimoniales présentes au sein de l'étude bibliographique n'ayant pas été observées lors des prospections sur la commune, mais étant jugées présentes au vu des habitats présents de cette dernière, seront prises en compte dans la conclusion pour chaque groupe d'espèces puis dans les propositions de gestion de ce document.

Cette étude et ses résultats ne peuvent en aucun cas être considérés comme exhaustifs.

Cette étude ne dispense pas d'études complémentaires en cas de projets d'aménagement spécifiques.

2 Méthodologie générale de travail

La méthodologie générale est présentée au sein du rapport général pour l'agglomération de Châteauroux. Elle comprend :

- Les différentes équipes de travail ;
- Les ressources consultées ;
- Les méthodologies des inventaires réalisés ;
- La méthode d'évaluation et de hiérarchisation des enjeux.

3 Définition des sites à inventorier

Après la phase de bibliographie, il a été validé en COPIL de sélectionner des zones à prospecter représentatives de la commune pour y faire des inventaires précis.

Les critères de sélection des zones à prospecter sont multiples : les grands types d'occupation du sol, les terrains communaux, les mailles sans donnée, l'ancienneté des données, les réservoirs biologiques et corridors diffus, et éventuellement les zones classées N dans le zonage du PLUi.

Cette liste n'est pas hiérarchisée. L'analyse des critères a été réalisée au cas par cas en concertation selon l'agencement géographique des données et des réservoirs biologiques afin d'optimiser la plus-value des inventaires de terrain. Il en résulte une liste de 5 sites à inventorier.

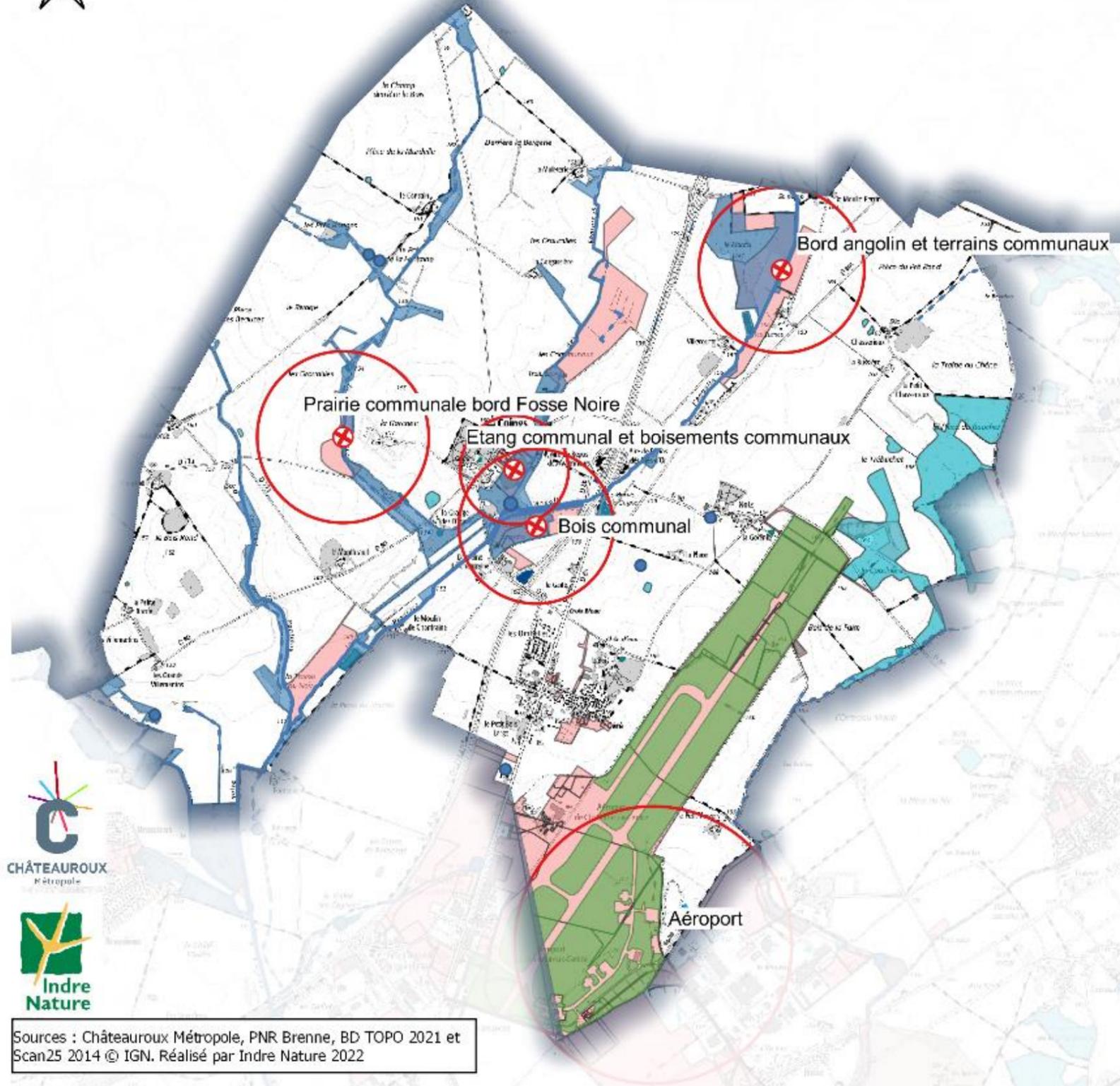
Le tableau suivant justifie la raison pour laquelle les sites ont été choisis.

Tableau 1 : Justification des sites sélectionnés

Nom site	Justification
Etang communal et boisements communaux	Manque données amphibiens
Prairie communale bord Fosse Noire	Manque données amphibiens, coléoptères, chiroptères, recherche odonates exuvies
Bord angolin et terrains communaux	Manque données chiro, dans réservoir biologique
Bois communal	Manque données amphibiens, bord cours d'eau, mare proche manque donnée, enjeu loutre, données libellules orthoptères reptiles anciennes
Aéroport	Autre étude Indre Nature



Localisation des zones à prospecter pour l'ABC Châteauroux Métropole
Commune de Coings (36130)



Légende

Réservoirs biologiques MTD

- Boisements et mardelles de la Champagne Berrichonne
- Prairies de l'aéroport
- Réseau hydrographique de la Ringoire
- Foncier collectivités
- Mares

Tronçons

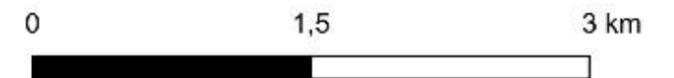
- Chemins et sentiers
- Tronçon de voie ferrée

Cours d'eau

- Intermittent
- Permanent
- Zone centrale de prospection tous groupes
- Zone élargie de prospection faune



Sources : Châteauroux Métropole, PNR Brenne, BD TOPO 2021 et Scan25 2014 © IGN. Réalisé par Indre Nature 2022



Carte 1 ; Localisation des zones à prospecter pour l'Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole

4 Présentation de la commune

4.1 Contexte administratif

La Commune de Coings est située au nord de l'agglomération de Châteauroux Métropole, au centre du département de l'Indre (36). Elle possède une superficie totale de 2 990 hectares. La densité de population est d'environ 29,8 habitants / km² (INSEE 2018).

Le contexte physique du territoire a été traité à l'échelle intercommunale. Les informations sont à retrouver dans la synthèse bibliographique et dans les synthèses cartographiques par commune.

4.2 Occupation du sol

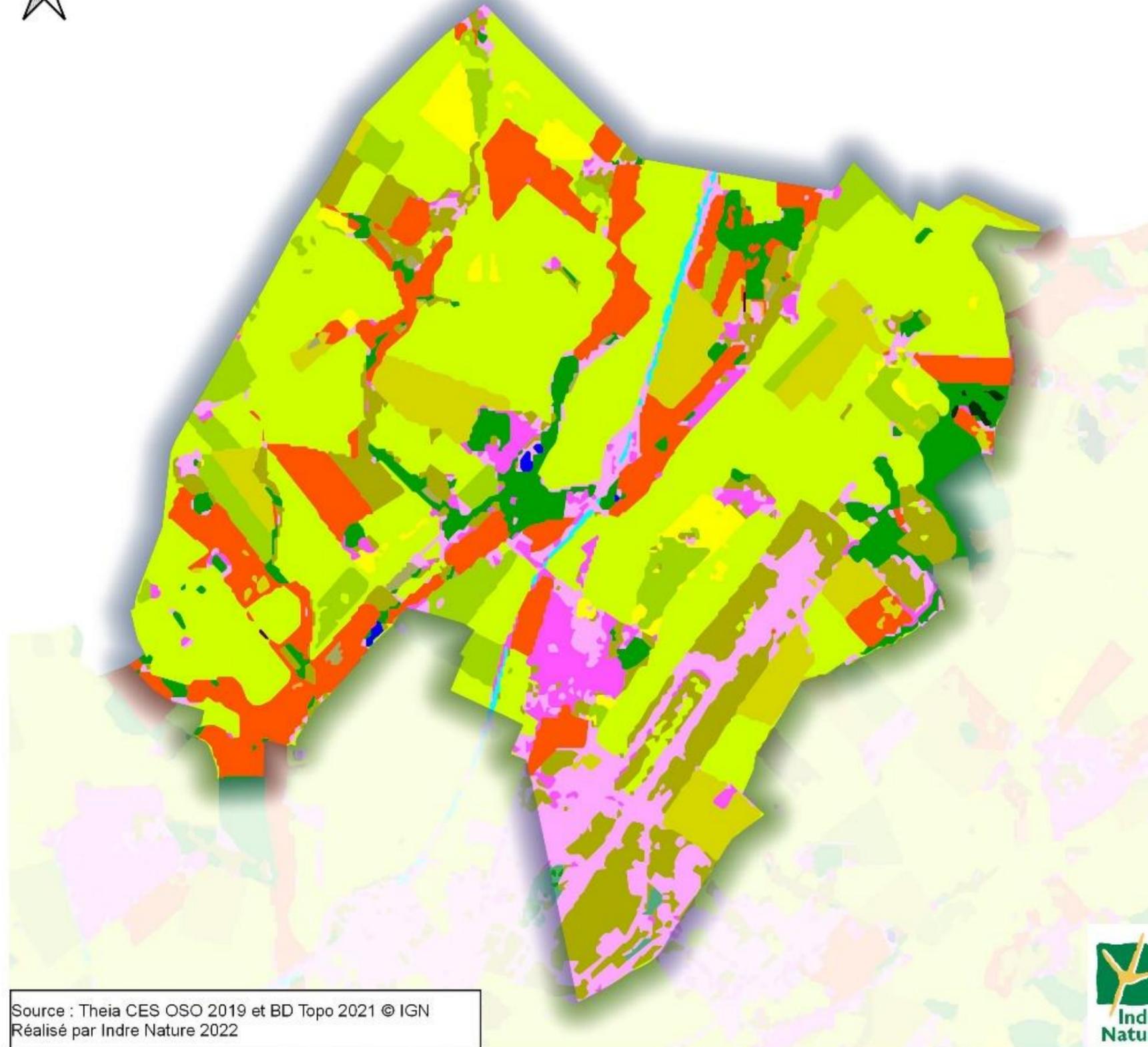
L'analyse de l'occupation du sol de l'agglomération a été réalisée à partir des données 2019 du Centre d'Expertise Scientifique « CES Occupation des sols » (OSO) du département de l'Indre. Elles permettent d'approcher les différents types d'occupation du sol de la commune.

Les principaux types d'occupation du sol sont les zones agricoles. Les boisements se situent au nord, au centre et à l'ouest. Des zones en eau sont également présentes (étangs et mares). Le tissu urbain se situe plutôt dans la moitié sud de la commune.

4.3 Réservoirs biologiques

Située au nord de l'agglomération de Châteauroux Métropole, la commune de Coings se situe dans la Champagne berrichonne.

La commune possède 3 réservoirs biologiques principaux. Un premier réservoir inclut les boisements et mardelles de la champagne berrichonne. Un deuxième concerne les prairies de l'aéroport au sud-est de la commune. Le dernier inclut le réseau hydrographique de la Ringoire, située sur la moitié ouest de la commune.



Occupation du sol

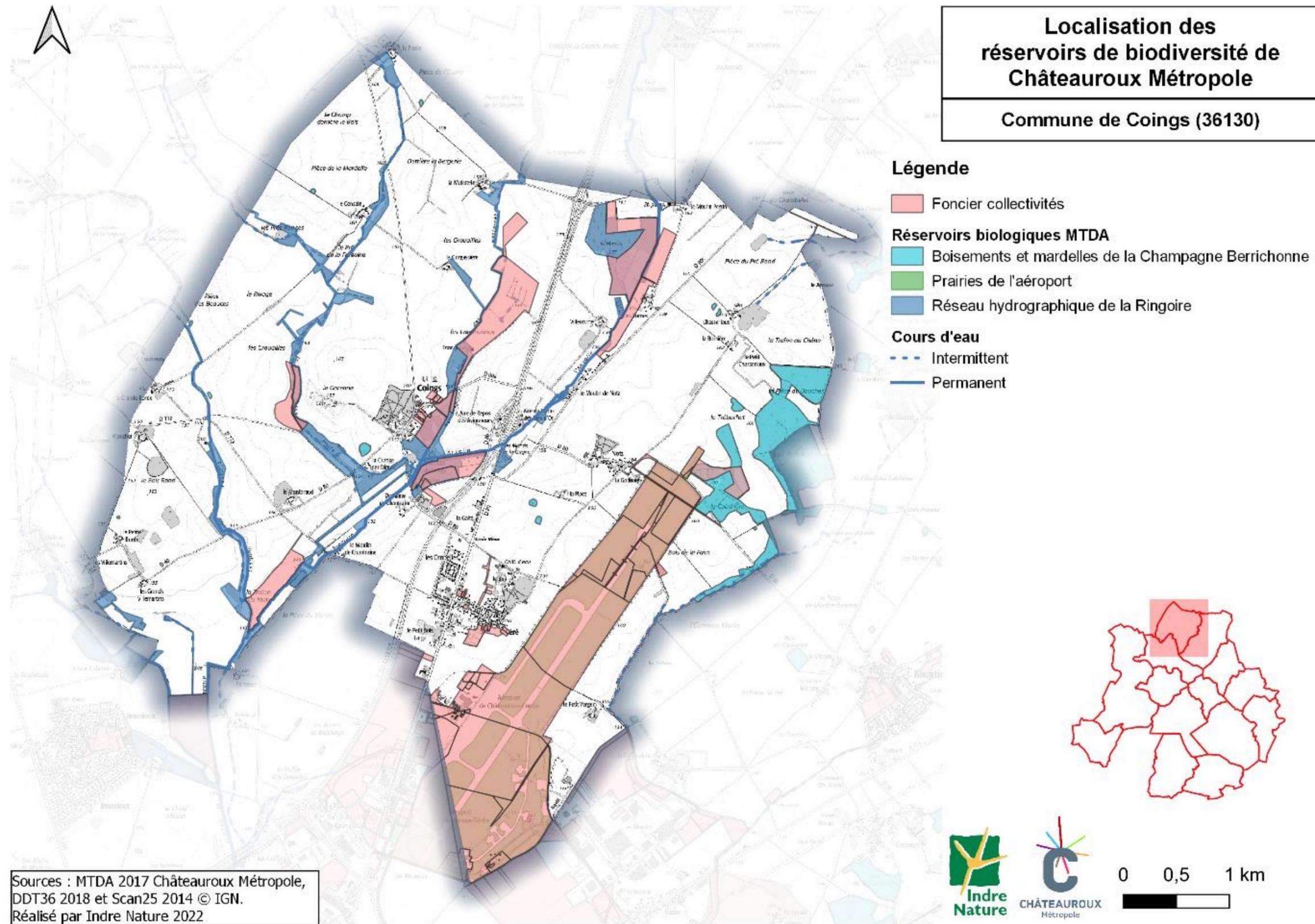
Commune de Coings (36130)

- Légende**
Occupations du sol
- Urbain diffus
 - Zones indus. et comm.
 - Routes
 - Colza
 - Céréales à paille
 - Protéagineux
 - Soja
 - Tournesol
 - Maïs
 - Tubercules/Racines
 - Prairies
 - Vignes
 - Forêts de feuillus
 - Forêts de conifères
 - Landes ligneuses
 - Eau



Source : Theia CES OSO 2019 et BD Topo 2021 © IGN
Réalisé par Indre Nature 2022

Carte 2 : Cartographie des occupations du sol de la commune de Coings.



Sources : MTDA 2017 Châteauroux Métropole, DDT36 2018 et Scan25 2014 © IGN. Réalisé par Indre Nature 2022

Carte 3. Localisation des réservoirs de biodiversité de la commune de Coings

5 Résultats globaux des inventaires et évolution de la connaissance

Grâce aux données bibliographiques combinées avec les données récoltées par le réseau participatif et les équipes de l'association Indre Nature et du CPIE Brenne-Berry, nous disposons désormais de **3 447 données naturalistes** sur la commune.

1 348 données ont été réalisées lors des **inventaires de l'année 2022**, parmi lesquelles 141 ont été relevées par des bénévoles du réseau participatif et 1 218 par l'équipe d'Indre Nature. Parmi ces données, une seule n'a pas été considérée comme « Certaine - très probable ou Probable » par les validateurs de la base de données Obs'Indre. De ce fait, elle ne sera pas prise en compte dans les analyses à venir.

Avant de réaliser ces inventaires, nous disposons de **2 099 données** naturalistes depuis 2007 sur les groupes d'espèces concernés par l'ABC. Les données recueillies en 2022 correspondent à **39 %** des observations faites sur la commune depuis ces quinze dernières années. Cet apport en connaissances naturalistes peut être considéré comme assez fort.

384 espèces ont été ainsi recensées lors de ces inventaires, elles se répartissent comme suit :

Répartition des espèces contactées en 2022 à Coings par groupe d'espèces

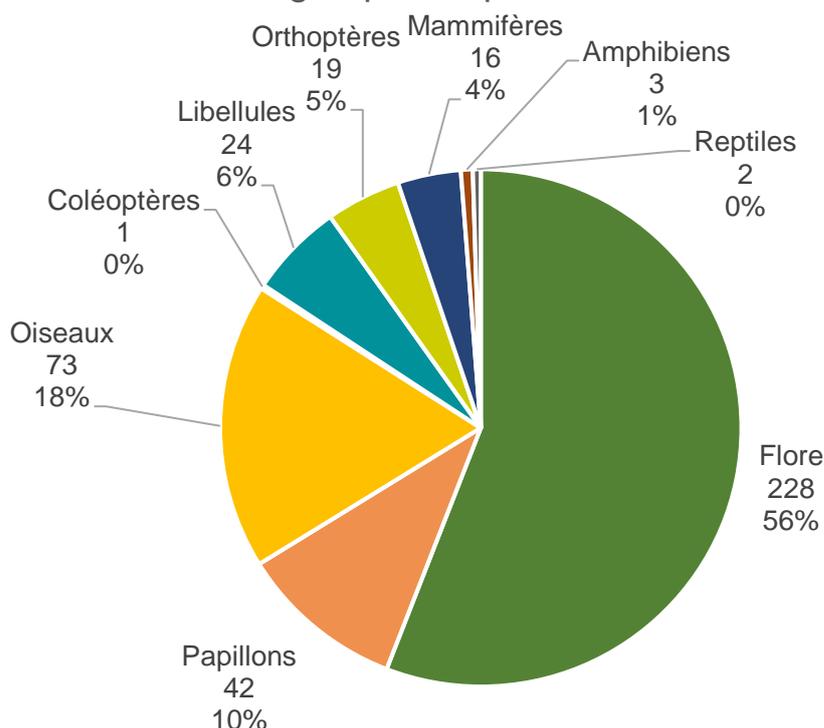
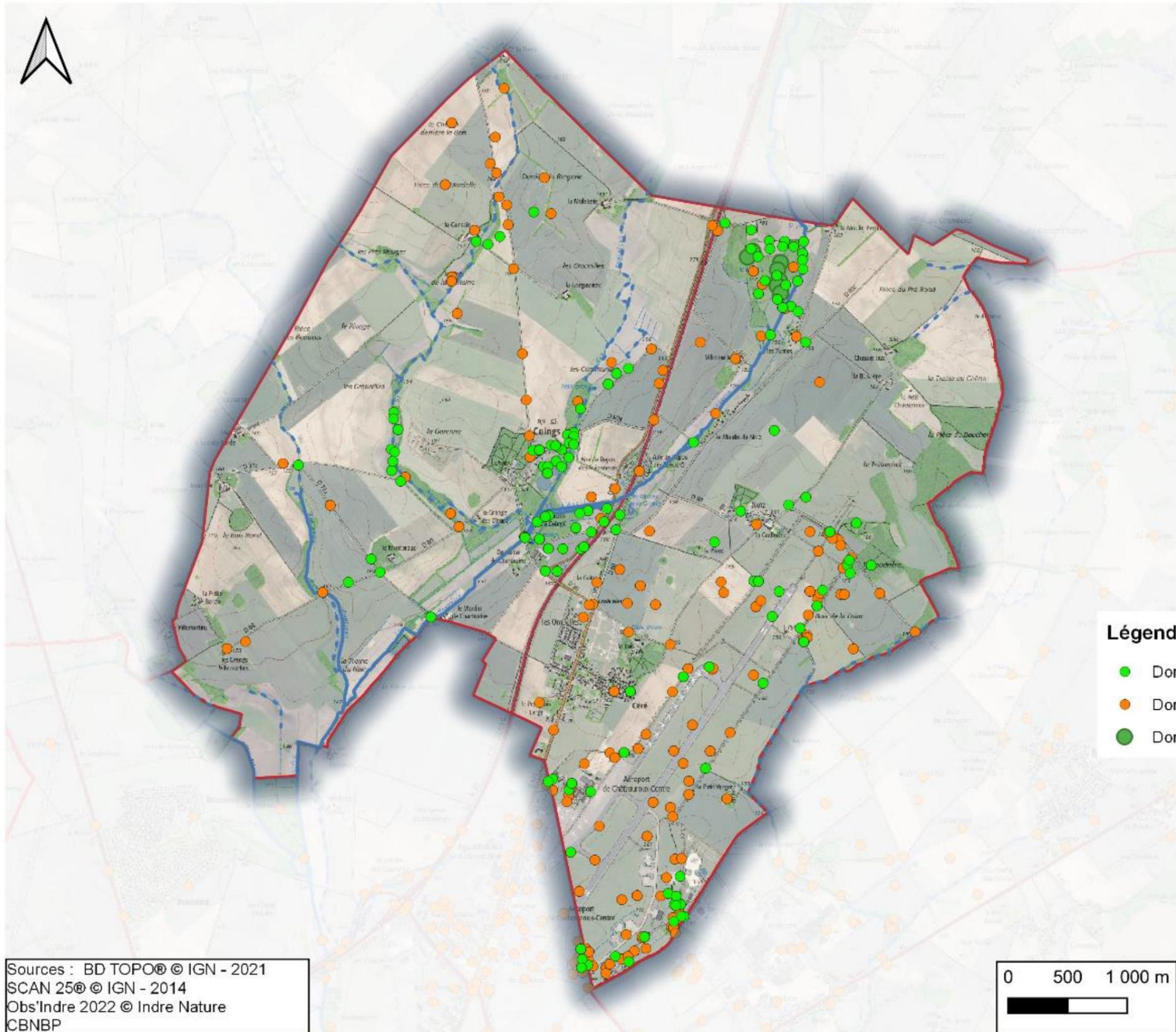


Figure 1 : Graphique représentant les différentes espèces recensées sur la commune

On constate que l'ensemble des différentes zones représentatives de la commune ont fait l'objet d'inventaires.

Dans le cadre d'un partenariat, la commune de Coings a été concernée par des inventaires sur l'aéroport.



Sources : BD TOPO® © IGN - 2021
 SCAN 25® © IGN - 2014
 Obs'Indre 2022 © Indre Nature
 CBNBP

Légende

- Données récoltées en 2022
- Données issues de la bibliographie (Obs'Indre)
- Données issues de la bibliographie (CBNBP)



Cartographie de l'ensemble des données récoltées sur la commune

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux Métropole



Carte 4 : Répartition géographique de l'ensemble des données d'inventaires sur la commune

6 Inventaires des habitats naturels et de la flore

6.1 Habitats naturels

Plusieurs habitats naturels ont été recensés sur les zones prospectées.

Une cartographie simplifiée des habitats a été réalisée à l'échelle des sites identifiés comme bénéficiant d'inventaires plus poussés. Ces sites ont été choisis à l'issue de la synthèse bibliographique.

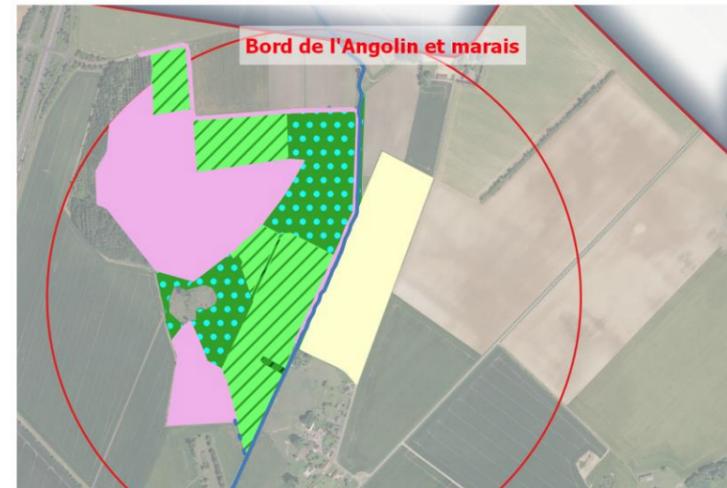
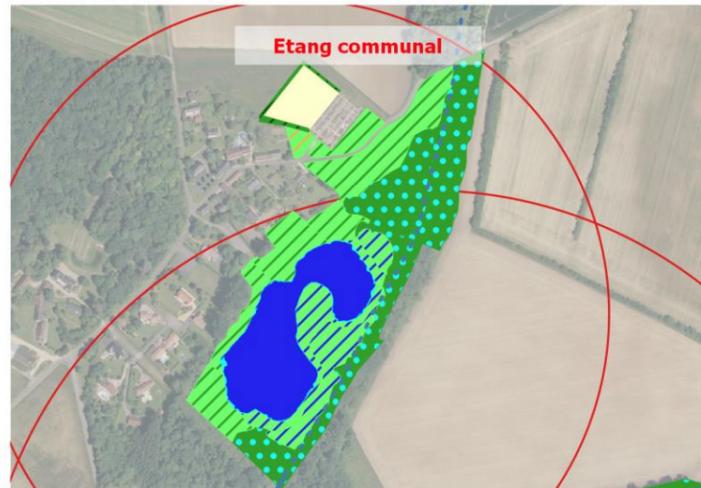
9 types de végétations ont été recensés :

- Habitats aquatiques et humides :
 - Milieu aquatique
 - Végétations amphibies et aquatiques
 - Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles

- Habitats boisés :
 - Boisements humides ou mésohygrophiles
 - Haies

- Habitats ouverts et semi ouverts :
 - Végétations herbacées mésophiles ou sèches
 - Grandes cultures

- Habitats anthropiques
 - Zones totalement artificialisées
 - Milieux fortement anthropiques ou cultivés



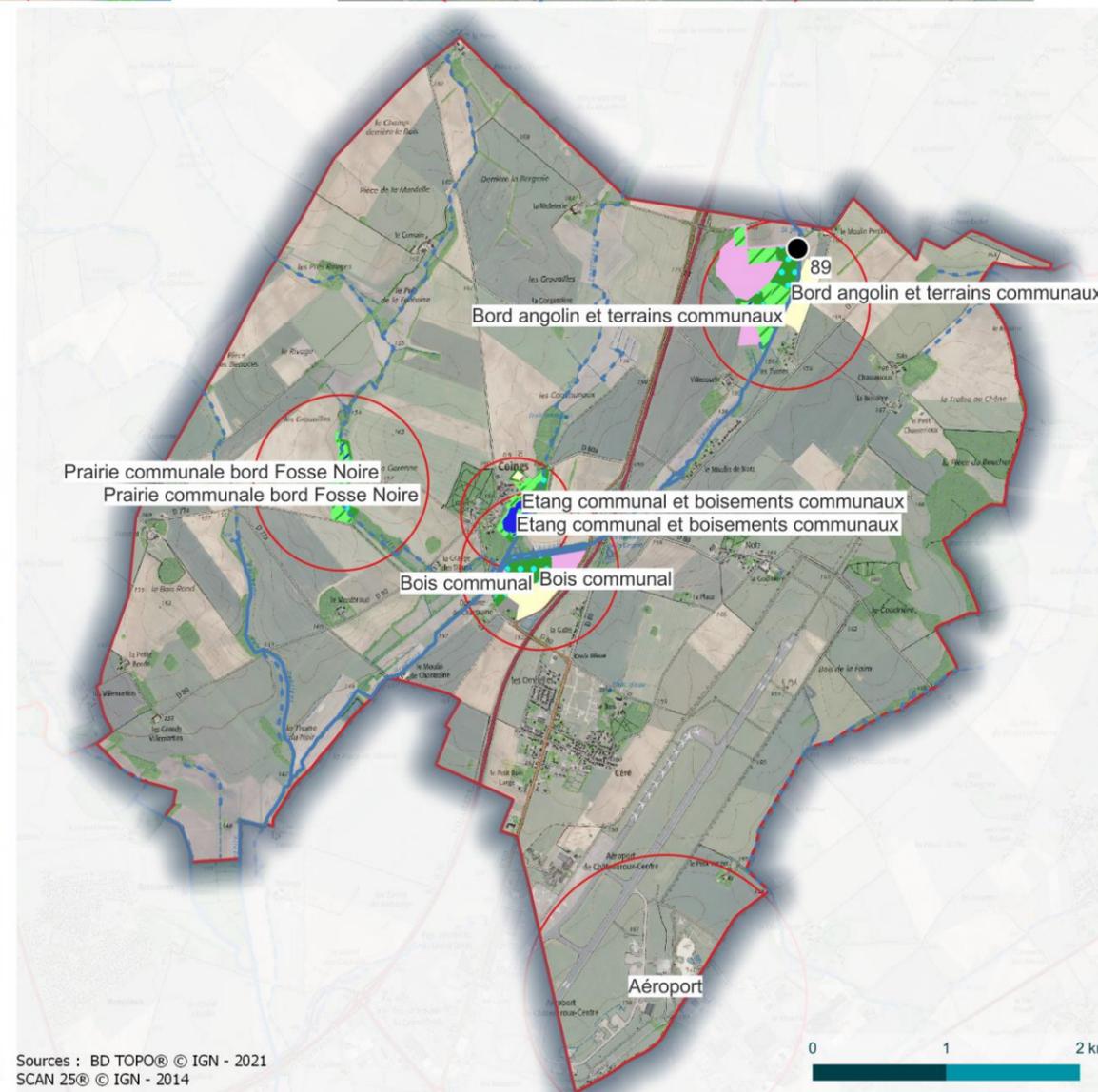
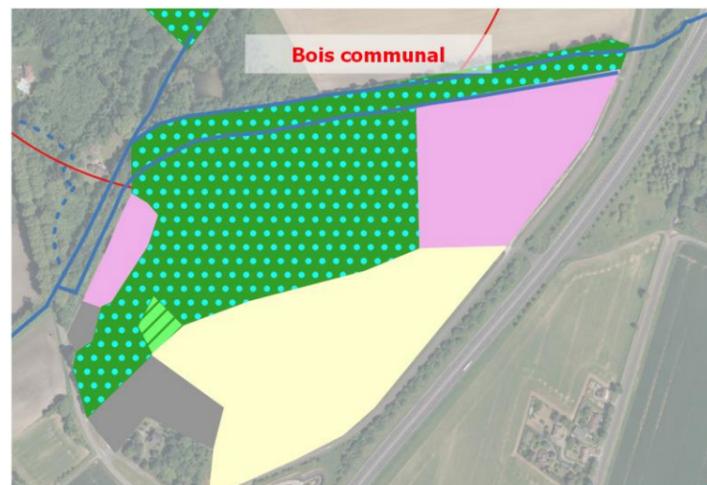
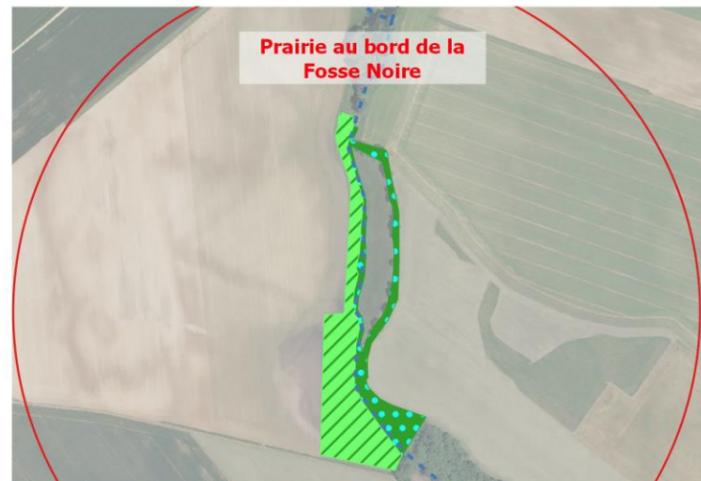
Cartographie des habitats naturels simplifiés

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Chateauroux

Légende

Habitats naturels

- Boiselements humides ou mésohygrophiles
- Haies
- Végétations herbacées sèches
- Végétations herbacées mésophiles
- Végétations herbacées humides ou mésohygro
- Végétations amphibies et aquatiques
- Milieu aquatique
- Grandes cultures
- Zones totalement artificialisées
- Milieux fortement anthropiques ou cultivés
- Secteurs étudiés



Sources : BD TOPO® © IGN - 2021
SCAN 25® © IGN - 2014



Carte 5 : Cartographie des habitats naturels simplifiés sur les secteurs étudiés de la commune de Coings



Roselière au marais communal



Roselière à Phragmite à l'étang communal



Bord de l'Angolin



Etang communal



Bois communal



Prairie communale

6.1.1 Habitats patrimoniaux

5 habitats patrimoniaux ont été identifiés sur les sites prospectés et aux abords. Ils sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Un habitat patrimonial est :

- Un habitat d'intérêt communautaire au titre de la réglementation Natura 2000,
- Un habitat déterminant ZNIEFF,
- Un habitat appartenant aux catégories de menace suivantes des listes rouges régionales ou nationale : en danger critique d'extinction (CR), en danger d'extinction (EN), Vulnérable (VU) et Quasi-menacée (NT).

Tableau 2. Synthèse des habitats naturels patrimoniaux observés.

Libellé de l'habitat naturel	Milieu associé	Typologie CORINE Biotopes	Typologie EUNIS	Typologie Natura 2000	Zone Humide	Dét. ZNIEFF	LRR	Etat de conservation	Enjeu contextualisé	Source	Localisation
Habitats aquatiques et humides											
Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles	Roselières à phragmite x Prairies calcicolines à Molinie bleue	53.11 x 37.311	E3.21 x E3.511	NC x 6410 / (7230)	Humide	Sous condition x oui	sous condition x CR	Dégradé	Fort	Terrain 2022 / fiche ZNIEFF 2013	Bord angolin et terrains communaux
	Bas-marais à <i>Schoenus nigricans</i>	54.21	E3.41	7230	Humide	Oui	CR	Dégradé	Très fort	Terrain 2022	Etang communal et boisements communaux
Habitats ouverts, semi-ouverts											
Végétations herbacées mésophiles ou sèches	Prairies de fauche de basse altitude	38.2	E2.2	6510	Non humide	/	/	/	Moyen	Terrain 2022	Bord angolin et terrains communaux
	Pelouse calcicole sèche	34.32	E1.26	6210	Non humide	sous condition	/	Dégradé	Fort	Terrain 2022	Face au cimetière
Habitats boisés											
Boisements humides ou mésohygrophiles	Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens	44.3	G1.21	91E0 *	Humide	Oui	NT	/	Fort	Terrain 2022	Etang communal et boisements communaux, Prairie communale bord Fosse Noire

Légende :

- Typologie CORINE biotopes – Types d'habitats français - Ecole Nationale du Génie rural, des eaux et des forêts et Atelier technique des espaces naturels
- Typologie EUNIS European Nature Information System (Système d'Information Européen pour la Nature): typologie européenne des habitats.
- Typologie Natura 2000 : habitats d'intérêt communautaire de la Directive européenne Habitats Faune Flore (92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992) ; Catalogue et référentiel phytosociologique des végétations de CENTRE-VAL DE LOIRE
- Zone Humide : codification du caractère hygrophile du syntaxon sur le territoire du CBNBP - H : hygrophile (potentiellement décliné en HH : hygrophile s.s., et MH : mésohygrophile) ; NH : non hygrophile ; p : hygrophile pour partie ; A : aquatique. Catalogue et référentiel phytosociologique des végétations de CENTRE-VAL DE LOIRE
- Dét. ZNIEFF : habitat déterminant en Région Centre-Val de Loire
- LRR : cotation du niveau de menace sur le syntaxon en Centre selon les catégories UICN : RE, CR, EN, VU, NT, LC, DD, NA, NE, conformément à la liste rouge des habitats de la région Centre (Vuitton et al. 2014) in Catalogue et référentiel phytosociologique des végétations de CENTRE-VAL DE LOIRE

Les observations montrent la présence de **5 végétations patrimoniales**. Les végétations humides et sèches concentrent les enjeux de conservation les plus forts.

Plusieurs autres habitats patrimoniaux sont présents sur la commune. En effet, deux ZNIEFF de type I sont présentes sur la commune de Coings : la prairie du Marais et les prairies et pelouses de l'aéroport de Châteauroux.

Les habitats patrimoniaux sur ces sites remarquables sont détaillés dans le rapport bibliographie à l'échelle de l'agglomération.

6.1.2 Zoom sur quelques habitats patrimoniaux représentatifs de la commune

Prairie de fauche de basse altitude

Code Corine Biotopes : 38.2 / Code Eunis : E2.2 / Code Natura 2000 : 6510



Prairie de fauche ressemée et communale au marais

Les milieux observés de ce type sont assimilés à l'habitat des prairies de fauche de basse altitude (code Natura 2000 : 6510).

Il s'agit de prairies soumises à une ou deux fauches annuelles, après floraison des graminées qui y sont dominantes. Elles sont riches en espèces et très fleuries. Il existe de nombreuses variantes selon le niveau d'humidité et la richesse chimique du sol. Dans tous les cas, ces prairies sont intimement liées à l'activité humaine qui seule permet leur maintien.

Ces types de prairies localisées à l'étage planitiaire sur des sols relativement profonds, sont liées à une exploitation extensive et à des sols peu enrichis en azote (prairies maigres).

Elles sont localisées dans les zones agricoles dans lesquelles est entretenu un régime traditionnel de fauche.

Fréquence : assez rare¹

Enjeu floristique : Moyen à faible

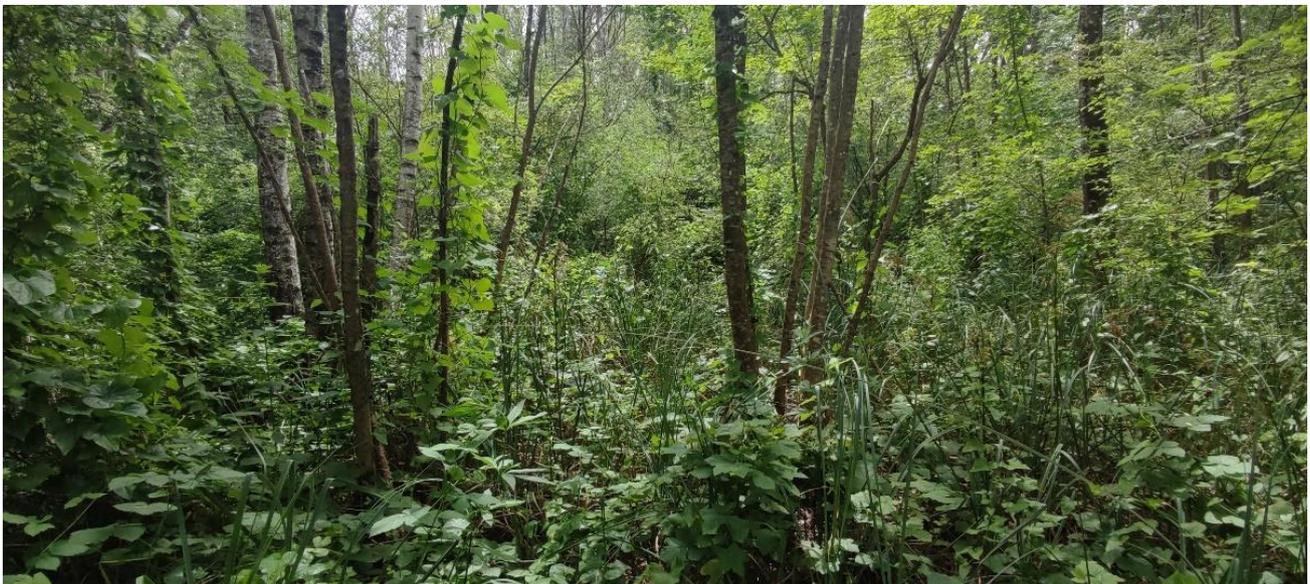
Etat de conservation : Dégradé

Intérêt patrimonial : Moyen

Habitat humide au sens de la réglementation Zones humides : non humide

Aulnaies-Frênaies

Code Corine Biotopes : 44.3 / Code Eunis : G1.21 / Code Natura 2000 : 91E0* / Dét. ZNIEFF : oui / Catégorie de menace sur la liste rouge régionale : Quasi-menacé en région



Boisement mésohyrophile du bois communal, influencé par le cours de l'Angolin

Il s'agit de forêts riveraines de Frênes (*Fraxinus excelsior*) et d'Aulne (*Alnus glutinosa*), des plaines et collines de l'Europe moyenne, sur des sols périodiquement inondés lors des crues annuelles, mais cependant bien drainés et aérés durant les basses eaux².

Les boisements observés de ce type sont assimilés à l'habitat des forêts alluviales de Frênes et d'Aulnes (code Natura 2000 : 91E0). Les peuplements forestiers sont dominés par les essences feuillues, telles que l'Aulne glutineux, le Frêne, les Ormes et les Erables (espèces aimant la lumière, à graines nombreuses et légères). La végétation herbacée est en général luxuriante, de par la richesse chimique et la très bonne alimentation en eau du sol. Elle est constituée d'espèces de sols frais à humides dont des espèces de Mégaphorbiaies (prairies à hautes herbes).

¹ Source : Direction Régionale de l'Environnement Centre. Les milieux et espèces d'intérêt européen connus en région Centre. Première partie : les milieux d'intérêt européen. DIREN Centre. ISBN : 2-11-095-159-1

² Source : ENGREF & ATEN : BISSARDON M., GUIBAL L. et RAMEAU J.-C. Typologie Corine Biotope. 174 p.

Ces habitats sont strictement liés à une dynamique alluviale (nappe d'eau circulante proche de la surface, enrichissement du sol par apport d'alluvions, régime de crues et d'étiage) mais celle-ci peut être forte (grosses rivières) à très faible dans le cas de suintements intra-forestier (se limitant dans ce cas à une richesse chimique du sol accrue et à une hydromorphie marquée).

Fréquence : assez peu commun³

Enjeu floristique : Moyen à faible

Etat de conservation : Inconnu

Intérêt patrimonial : Moyen

Habitat humide au sens de la réglementation Zones humides : humide

³ Source : Direction Régionale de l'Environnement Centre. Les milieux et espèces d'intérêt européen connus en région Centre. Première partie : les milieux d'intérêt européen. DIREN Centre. ISBN : 2-11-095-159-1

6.2 Bilan des prospections réalisées pour la flore

228 espèces végétales ont été recensées sur la commune lors des prospections en 2022. Parmi elles, 21 espèces sont patrimoniales.

143 espèces n'avaient pas été recensées depuis la période 2007-2021.

Des fiches de diagnostics par site sont proposées dans la partie [Résultats sur les sites définis pour les inventaires](#).

La liste complète des espèces observées est présentée en annexe.

6.2.1 Flore indigène patrimoniale

21 espèces végétales patrimoniales ont été recensées lors des inventaires de 2022, dont 10 sont protégées en région Centre-Val de Loire. Il s'agit du Choin noirâtre (*Schoenus nigricans*), de la Germandrée des marais (*Teucrium scordium*), de la Grande pimprenelle (*Sanguisorba officinalis*), du Lotier maritime (*Lotus maritimus*), de la Marisque (*Cladium mariscus*), de l'Ophioglosse commun (*Ophioglossum vulgatum*), de l'Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*), du Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*), du Samole de Valerand (*Samolus valerandi*) et de la Spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis*).

Tableau 3 : Espèces végétales patrimoniales observées sur la commune.

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Nombre d'individus observés lors des inventaires	Enjeu	Source de la donnée
	Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. 7NIEFF				
Chlorette <i>Blackstonia perfoliata</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	R	Quelques pieds entre la D8b et l'Occitane, 60 pieds sur les pelouses de l'Aéroport face aux parkings	Fort	Prospection de terrain Indre Nature 2022
Choin noirâtre <i>Schoenus nigricans</i>	-	-	PR	-	-	VU	Oui	RR	1 pied au sud du Consain 1 pied au sud du sur le site de l'étang communal, en bordure ouest de la presqu'île	Fort	Prospection de terrain Indre Nature 2022
Cirse des prairies <i>Cirsium dissectum</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	AR	Une seule station, sur le site de l'étang communal, en bordure ouest de la presqu'île.	Fort	Prospection de terrain Indre Nature 2022
Dauphinelle Consoude <i>Delphinium consolida</i>	-	-	-	-	-	EN	Oui	RRR	7 pieds au nord du hameau des Turnes	Fort	Prospection de terrain Indre Nature 2022
Germandrée des marais <i>Teucrium scordium</i>	-	-	PR	-	-	-	Oui	R	2 petites stations sur le site Prairie communale au bord du cours d'eau la Fosse Noire	Fort	Prospection de terrain Indre Nature 2040

Nom vernaculaire <i>Nom scientifique</i>	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Nombre d'individus observés lors des inventaires	Enjeu	Source de la donnée
	Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF				
Goutte de sang <i>Adonis annua</i>	-	-	-	-	-	VU	Oui	RR	2 pieds route de la Champenoise à la hauteur du hameau des Turnes	Fort	Prospection de terrain Indre Nature 2022
Grande pimprenelle <i>Sanguisorba officinalis</i>	-	-	PR	-	-	-	Oui	RR	3 petites stations , Site Prairie communale au bord du cours d'eau la Fosse Noire, 1 pied sur le site de l'étang communal, en bordure ouest de la presqu'île et sur le site Prairies, marais et bois communaux au bord de l'Angolin	Fort	Prospection de terrain Indre Nature 2036
Laîche écailleuse <i>Carex lepidocarpa</i>	-	-	-	-	-	NT	Oui	RR	Une seule station, sur le site de l'étang communal, En bordure ouest de la presqu'île.	Fort	Prospection de terrain Indre Nature 2026
Lotier maritime <i>Lotus maritimus</i>	-	-	PR	-	-	EN	Oui	RRR	Une seule station, sur le site de l'étang communal, En bordure ouest de la presqu'île.	Fort	Prospection de terrain Indre Nature 2032
Mâche dentée <i>Valerianella dentata</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	R	Petite station au sud du site Prairies, marais et bois communaux au bord de l'Angolin	Fort	Prospection de terrain Indre Nature 2043
Marisque <i>Cladium mariscus</i>	-	-	PR	-	-	NT	Oui	RR	Plusieurs stations sur les sites Site de l'étang communal, en bordure ouest de la presqu'île Site Prairie communale au bord du cours d'eau la Fosse Noire, 2 station sur le site Prairies, marais et bois communaux au bord de l'Angolin dont une de 550 m2.	Fort	Prospection de terrain Indre Nature 2028
Mouron délicat <i>Lysimachia tenella</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	RR	Une seule station, sur le site de l'étang communal, en bordure ouest de la presqu'île.	Fort	Prospection de terrain Indre Nature 2033
Ophioglosse commun <i>Ophioglossum vulgatum</i>	-	-	PR	-	-	VU	Oui	RR	1012 pieds sur les prairies sud de l'aéroport 4020 pieds sur les prairies nord de l'aéroport 14 pieds Au nord-est des boisements du village de Coings et de la route de la Mairie	Fort	Prospection de terrain Indre Nature 2034
Orchis bouffon <i>Anacamptis morio</i>	-	-	-	NT	-	-	-	AR	3 Petites stations, une entre la D8b et l'Occitane, , la seconde Chemin des Vallées et D80, la 3 ^{ème} au Sud du lotissement en bordure de la parcelle les Arpents	Moyen	Prospection de terrain réseau participatif 2022
Orchis pyramidal <i>Anacamptis pyramidalis</i>	-	-	PR	LC	-	-	Oui	R	Nombreuses stations sur la commune. 5 pieds Nord de la commune Chemin de la Mulerie, 20 pieds prairie nord de l'étang communal. Plusieurs stations le long de la D8b au sud et à l'est du site "Prairies, marais et bois communaux au	Fort	Prospection de terrain réseau participatif 2023

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Nombre d'individus observés lors des inventaires	Enjeu	Source de la donnée
	Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF				
									bord de l'Angolin". Route de Vineuil à la hauteur de la jonction avec la voie communale de Montechet à coings. Au nord-est des boisements du village de Coings et de la route de la Mairie		
Pigamon jaune <i>Thalictrum flavum</i>	-	-	PR	-	-	-	Oui	CC	2 pieds site Prairie communale au bord du cours d'eau la Fosse Noire, 55 pieds entre Montechet, Coings et le Consain	Fort	Prospection de terrain Indre Nature 2041
Potamot dense <i>Groenlandia densa</i>	-	-	-	-	-	NT	Oui	C	Petite station entre Montechet, le Consain et Coings le long de la voie rurale	Fort	Prospection de terrain Indre Nature 2030
Samole de Valerand <i>Samolus valerandi</i>	-	-	PR	-	-	-	Oui	RR	1 pied sur le site de l'étang communal, En bordure ouest de la presqu'île, 5 pieds au sud du site Prairie communale au bord du cours d'eau la Fosse Noire à l'ouest du hameau des Turnes, 55 pieds Prairies, marais et bois communaux au bord de l'Angolin	Fort	Prospection de terrain Indre Nature 2035
Scandix Peigne-de-Vénus <i>Scandix pecten-veneris</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	R	550 pieds à l'angle de la route de Villers et de la route de Vineuil, 1 pied le long de la D8b au sud et à l'est du site "Prairies, marais et bois communaux au bord de l'Angolin"	Fort	Prospection de terrain Indre Nature 2037
Spéculaire miroir de Vénus <i>Legousia hybrida</i>	-	-	-	-	-	EN	Oui	RR	2 pieds le long de la D8b au sud-est site Prairies, marais et bois communaux au bord de l'Angolin	Fort	Prospection de terrain Indre Nature 2031
Spiranthe d'automne <i>Spiranthes spiralis</i>	-	-	PR	LC	-	EN	Oui	RRR	Extrême sud de la commune Petite station sur les pelouses à l'entrée de l'aéroport	Fort	Prospection de terrain réseau participatif 2022

Légende :

- CVDL : Protection régionale (Arrêté du 12 mai 1993 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Centre complétant la liste nationale)
- LRE : liste rouge européenne : European Red List of Vascular Plants - 2011 Bilz, M., Kell, S.P., Maxted, N. and Lansdown, R.V. 2011. European Red List of Vascular Plants. Luxembourg : Publications Office of the European Union.
- LRN : liste rouge nationale : liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN France et al., 2018) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- LRR : liste rouge des plantes vasculaires de la région Centre (2013) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- ZNIEFF : espèce déterminante en Région Centre-Val de Loire
- Rareté CVDL : Indice de rareté de la flore vasculaire du Centre-Val de Loire - 2016 Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 2016. Catalogue de la flore du Centre - Val de Loire, version mai 2016.: E : exceptionnel ; RRR : extrêmement rare, RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun.

Les espèces végétales patrimoniales se trouvent dans les habitats humides de bords d'étang, dans les boisements humides ou mésohygrophiles, mais aussi en bordure de culture et sur les prairies, ou sur les végétations sèches de l'aéroport.



Chlorette, photo prise en dehors de la commune



Samole de Valerand, photo prise en dehors de la commune



Pigamon jaune, photo prise en dehors de la commune



Ophioglosse commun, photo prise en dehors de la commune



Spiranthe d'automne, photo prise en dehors de la commune



Orchis bouffon, photo prise en dehors de la commune

6.2.2 Espèces végétales exotiques envahissantes

Une seule espèce végétale exotique envahissante est à signaler sur la commune. Il s'agit du Galéga officinal, aussi appelé Lilas d'Espagne ou Sainfoin d'Espagne, *Galega officinalis*. Un groupe d'espèce a également été identifié : le groupe des Solidago (genre Solidago).

Une espèce végétale exotique qui n'est plus considérée comme invasive depuis 2020 est présente sur la commune. Il s'agit de la Vergerette annuelle (*Erigeron annuus*).

Introduite en France au cours du XVI^{ème} siècle pour l'ornement, ses propriétés médicinales comme engrais vert, et parfois même pour le fourrage, le développement du **Galéga officinal** dans le département de l'Indre est assez récent. L'espèce est principalement connue sur la vallée de la Théols en Champagne berrichonne, sur la Claise et la Creuse en Brenne. Les données datent des années 90 dans le premier cas et sont postérieures aux années 2000 en Brenne.

Initialement confinée aux zones humides ou bords de rivière, cette espèce s'étend de façon menaçante puisqu'on la trouve désormais sur des stations de bords de route, en prairies humides à mésophiles, le long des chemins, fossés...

Reconnue comme espèce invasive, cette plante prolifère dans les milieux naturels et pastoraux, ce qui engendre des impacts sur la biodiversité, mais aussi un **risque sur la santé du bétail**. Elle peut coloniser un milieu en évinçant la flore locale en place... De plus, le Galéga est **très toxique en période de floraison et de fructification** et divers cas d'intoxications mortelles ont été mis à jour ces dernières années, notamment chez les ovins et les équins qui y sont très sensibles, mais aussi chez les bovins et caprins.

Le risque sanitaire et les impacts environnementaux et agricoles pourraient ainsi devenir de premier ordre dans les années qui viennent.⁴

Tableau 4 : Liste des espèces végétales exotiques envahissantes observées à Coings en 2022.

Nom Français	Nom scientifique	Catégorie CBNBP	Effectif minimal estimé observé	Localisation	Source
Galéga officinal, Lilas d'Espagne	Galega officinalis	Liste d'observation	11-100	Prairie au nord de l'étang communal	Prospection de terrain Indre Nature 2022
	Solidago	Invasives avérées secondaires	1 - 10	Bois communaux le long du cours d'eau de l'Angolin et du ruisseau des Fontaines	Prospection de terrain Indre Nature 2022

⁴ Source : Indre Nature, 2021. Mieux connaître le Galéga officinal. Disponible en ligne : https://www.indrenature.net/index.php?option=com_content&view=article&id=633:mieux-connaître-galega-official&catid=106&Itemid=1106

Légende :

- Catégories CBNBP : Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 2020 : DESMOULINS F. & EMERIAU T. (2020). Liste des espèces végétales invasives du Centre-Val de Loire, version 3.1. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Centre-Val de Loire, 39p.

Sur la commune de Coings, le Galéga officinal a été nouvellement identifié sur les prairies mésophiles au nord de l'étang communal.



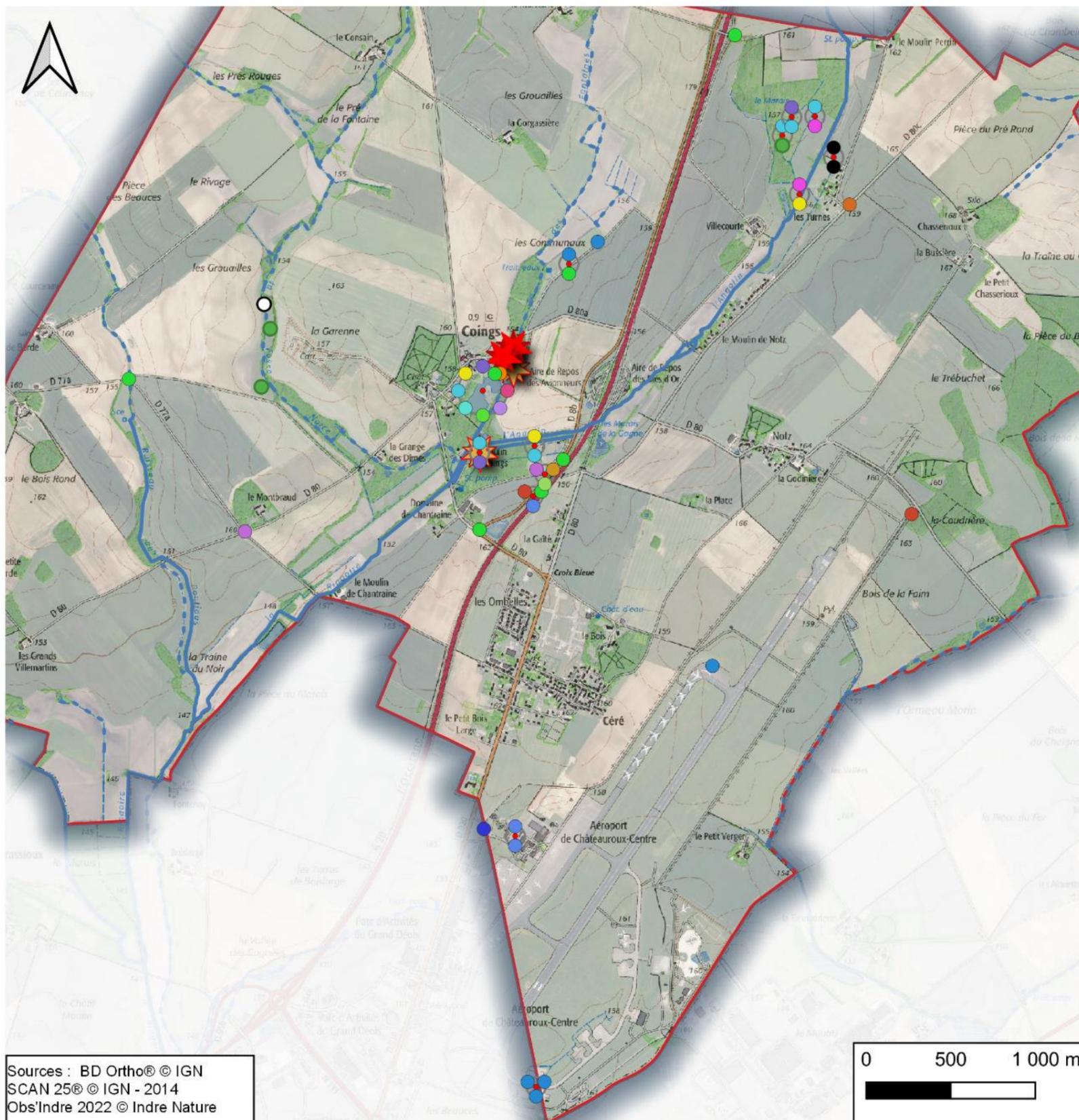
Galéga officinal en colonie dense et détail d'une grappe

La Vergerette annuelle a été identifiée aux abords des jardins potagers entre le bois communal et l'autoroute. Les observations de Solidages sont situées le long du ruisseau près de l'étang communal.

6.2.3 Synthèse des enjeux pour la flore

- 228 espèces ont été recensées sur l'ensemble de la commune, dont 21 sont patrimoniales et 10 faisant l'objet d'une protection régionale.
- 6 espèces patrimoniales mentionnées dans la bibliographie n'ont pas été observées sur la commune lors des inventaires : Buglosse d'Italie, Peucedan Herbe aux cerfs, Filipendule vulgaire, Gesse sans vrille, Lin à feuilles menues et Luzerne naine. Ces espèces n'ont pas été recherchées de manière spécifique. La plupart d'entre elles peut être considérée comme encore présente sur la commune. Ces espèces seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

Les enjeux floristiques sont globalement forts à l'échelle de la commune. Ils peuvent être très forts localement. Les enjeux les plus importants se localisent au niveau de l'étang communal, tant pour les espèces patrimoniales que pour les espèces exotiques envahissantes, mais aussi sur les végétations humides du marais communal et des prairies communales.



Sources : BD Ortho® © IGN
 SCAN 25® © IGN - 2014
 Obs'Indre 2022 © Indre Nature

Cartographie des espèces de flore patrimoniales, protégées et invasives à l'échelle de la commune

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux Métropole

Légende

- | Espèces protégées ou patrimoniales | Espèces invasives |
|--|--|
| ● Chlorette | ★ Galega officinalis |
| ● Choin noirâtre | ★ Solidago grp. invasifs |
| ● Cirse des prairies | |
| ● Dauphinelle Consoude | |
| ● Germandrée des marais | |
| ● Goutte de sang | |
| ● Grande pimprenelle | |
| ● Laîche écaillée | |
| ● Lotier maritime | |
| ● Mâche dentée | |
| ● Marisque | |
| ● Mouron délicat | |
| ● Ophioglosse commun | |
| ● Orchis bouffon | |
| ● Orchis pyramidal | |
| ● Pigamon jaune | |
| ○ Potamot dense | |
| ● Samole de Valerand | |
| ● Scandix Peigne-de-Vénus | |
| ● Spéculaire miroir de Vénus | |
| ● Spiranthe d'automne | |



Carte 6 : Cartographie des espèces végétales patrimoniales et exotiques envahissantes observées en 2022 sur la commune

7 Inventaires de la faune

7.1 Insectes

7.1.1 Résultats de prospection

Les investigations pour les insectes ont été portées principalement sur les rhopalocères (papillons de jour), les orthoptères (criquets, sauterelles et grillons), les odonates (libellules et demoiselles) et les coléoptères. Les observations opportunistes d'espèces d'un autre groupe entomologique ont également été relevées.

- 86 espèces d'insectes ont été inventoriées dont :
 - 31 espèces de rhopalocères (papillons de jour), soit environ 29 % de la diversité départementale (104 espèces connues dans l'Indre) ;
 - 1 espèce de Microlépidoptères
 - 10 espèces de Macrohétérocères
 - 24 espèces d'odonates (libellules et demoiselles), soit environ 40 % de la diversité départementale (60 espèces connues dans l'Indre) ;
 - 19 espèces d'orthoptères (criquets, sauterelles, grillons), soit environ 31 % de la diversité départementale (60 espèces connues dans l'Indre) ;
 - 1 espèce de coléoptères.

La liste complète des espèces observées est présentée en annexe de ce document.

7.1.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

14 espèces d'insectes sont considérées comme patrimoniales au regard de leur statut de conservation en Europe, en France et en région Centre-Val de Loire.

Tableau 5 : Insectes patrimoniaux et/ou réglementés.

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitat d'espèces et populations observées	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Lépidoptères - Rhopalocères									
Azuré des Coronilles <i>Plebejus argyrognomon</i>	-	-	LC	LC	VU	Oui	Espèce fréquentant les lieux herbus fleuris buissonneux, secs ou humides Observé sur les pelouses et prairies calcaires de l'aéroport de Châteauroux.	Fort	Prospections terrains 2022 Indre Nature
Bacchante <i>Lopinga achine</i>	-	Art.2	VU	NT	EN	Oui	Espèce fréquentant les lieux herbus et buissonneux, souvent petites clairières des bois de feuillus, lisières, terrains humides ou secs, sur calcaire ou non Observé en lisière de bois au marais communal. Un individu observé	Fort	Prospections terrains 2022 Indre Nature
Thécla du Prunier <i>Satyrion pruni</i>	-	-	LC	LC	NT	-	Espèce fréquentant les fourrés de prunelliers ou les lisières de forêt de feuillus matures Observé en lisière de bois au marais communal. Un individu observé	Moyen	Prospections terrains 2022 Indre Nature

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitat d'espèces et populations observées	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Azuré bleu-céleste <i>Lysandra bellargus</i>	-	-	LC	LC		Oui	Espèce fréquentant les lieux herbus secs sur calcaires Observé sur les pelouses et prairies calcaires de l'aéroport de Châteauroux.	Faible	Prospections terrains 2022 Indre Nature
Lépidoptères - Macrohétero-cères									
Écaille chinée <i>Euplagia quadripunctaria</i>	DH A2	-	-	-	-	-	C'est une espèce commune notamment dans les zones rudérales. Les adultes sont observés jusqu'à 2 200 m d'altitude. Observé sur les prairies au nord de l'étang communal. Un individu observé	Faible	Prospections terrains 2022 Réseau participatif
Odonates									
Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i>	DH A2	Art. 3	NT	LC	NT	Oui	L'Agrion de mercure se développe dans les milieux lotiques (eaux courantes) permanents de faible importance, aux eaux claires et bien oxygénées, oligotrophes à eutrophes et bien végétalisés. Ce sont en général des ruisseaux, rigoles, drains, fossés alimentés ou petites rivières (naturels ou anthropisés), mais aussi sources, suintements, fontaines, résurgences... Espèce observée en reproduction sur l'Angolin, au niveau du marais communal, sur le ruisseau des fontaines au niveau des prairies au nord de l'étang communal et sur la Fosse noire, au niveau de la prairie communale. Une vingtaine d'individus observés en tout.	Moyen	Prospections terrains 2022 Réseau participatif
Anax napolitain <i>Anax parthenope</i>	-	-	LC	LC	NT	-	Elle fréquente les eaux stagnantes ensoleillées, même saumâtres surtout lorsqu'elles comportent une végétation aquatique immergée importante et une ceinture de roseaux. Un individu observé sur l'étang communal	Moyen	Prospections terrains 2022 Réseau participatif
Caloptéryx vierge <i>Calopteryx virgo meridionalis</i>	-	-	-	-	-	Oui	L'espèce se rencontre de préférence dans les ruisseaux à eau claire partiellement ensoleillées. Elle est sensible à l'oxygénation et à la pollution de l'eau. Observé en reproduction sur l'Angolin, au niveau du bois communal. Observé également au niveau du marais et sur le ruisseau des fontaines et la Fosse noire	Faible	Prospections terrains 2022 Réseau participatif
Cordulégastre annelé <i>Cordulegaster boltonii</i>	-	-	LC	LC	LC	Oui	Cette espèce est typique des ruisseaux bien oxygénés à fond sableux. On peut également la rencontrer dans certaines grandes rivières. 3 individus observés sur l'Angolin au niveau du marais, sur le ruisseau des fontaines au niveau des prairies au nord de l'étang communal et sur la Fosse noire au niveau de la prairie communale	Faible	Prospections terrains 2022 Indre Nature

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitat d'espèces et populations observées	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Orthétrum bleissant Orthetrum coerulescens	-	-	LC	LC	LC	Oui	Espèce fréquentant les eaux courantes comme les rivières ou fossés mais aussi drains des tourbières, suintements, anciennes sablières et argilières Trois individus observés en chasse sur l'étang communal	Faible	Prospections terrains 2022 Indre Nature
Orthoptères									
Criquet des Roseaux Mecostethus parapleurus	-	-	-	VU	EN	Oui	Espèce typique de zones humides, comme les prairies humides de fauche ou de pâture Observé en bord de cours d'eau de la Fosse noire, au niveau de la prairie communale	Fort	Prospections terrains 2022 Indre Nature
Oedipode aigue-marine Sphingonotus caerulans	-	-	-	VU	-	Oui	Espèce fréquentant les milieux secs et chauds, et uniquement sur sable Observé sur une unique station de pelouses et prairies calcaires de l'aéroport de Châteauroux.	Fort	Prospections terrains 2022 Indre Nature
Grillon des marais Pteronemobius heydenii	-	-	LC	EN	-	Oui	Espèce très discrète et peu courante, elle vit dans la végétation hygrophile à proximité de zones humides tels que les prairies humides, marais et tourbières. Contacté sur l'étang et le marais communaux	Moyen	Prospections terrains 2022 Indre Nature
Phanéroptère méridional Phaneroptera nana	-	-	-	LC	LC	Oui	Espèce fréquentant les milieux mésophiles à secs, avec un couvert herbacé haut et dense. Elle peut se rencontrer aussi bien en contexte rural ou urbain. Un individu observé en lisière de bois à l'étang communal	Faible	Prospections terrains 2022 Indre Nature

Légende :

- Europe : DH A2 ou A4 : espèces inscrites aux annexes 2 ou 4 de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats-Faune-Flore ».
- France : Article 2 ou 3 - Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Arrêté interministériel du 23 avril 2007 fixant la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection
- LRE : Liste rouge européenne des espèces menacées (UICN, 2012) / European Red List of Grasshoppers, Crickets and Bush-crickets (UICN, 2016) / European Red List of Saproxylous Beetles (UICN, 2018) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste rouge des espèces menacées en France, chapitre papillons de jour de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012) & chapitre libellules de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016) / Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques (SARDET E. & DEFAUT B.,2004) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge des lépidoptères de la région Centre (2013) / Liste rouge des Odonates en Centre-Val de Loire (2022) / Liste rouge des orthoptères de la région Centre (2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- ZNIEFF : espèce appartenant à la Liste des espèces déterminantes de l'inventaire ZNIEFF de la région Centre-Val-de-Loire (2018)



© D. Martin

Bacchante, photo prise en dehors de la commune



Orthétrum bleuissant, photo prise à l'étang communal



Criquet des roseaux, photo prise à la prairie communale en bord du cours d'eau de la Fosse noire



Cordulégastre annelé, photo prise en dehors de la commune



© D. Rabier

Caloptéryx vierge mâle, photo prise en dehors de la commune



© T. Lubach

Caloptéryx vierge femelle, photo prise en dehors de la commune

7.1.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Ces espèces sont réparties parmi plusieurs cortèges :

7.1.3.1 *Le cortège forestier*

Au sein de ce cortège, on retrouve à la fois des espèces liées préférentiellement aux boisements, mais également des espèces plus spécifiquement liées aux lisières et clairières forestières. C'est au sein de ces milieux de lisières, haies, fourrés et de clairières que l'on retrouve une grande partie des espèces de ce cortège, avec notamment des espèces de papillons de jour comme l'Amaryllis (*Pyronia tithonus*), le Tircis (*Pararge aegeria*), le Thécla du Prunier (*Satyrium pruni*). Pour les orthoptères, peuvent être cités le Grillon des bois (*Nemobius sylvestris*) ou le Gomphocère roux (*Gomphocerippus rufus*).

7.1.3.2 Le cortège prairial

Un certain nombre d'espèces prairiales sont également présentes, comme les espèces de papillons de jour suivant : le Myrtil (*Maniola jurtina*), le Demi-deuil (*Melanargia galathea*) ou le Petit Nacré (*Issoria lathonia*). En orthoptères, peuvent être cités le Criquet mélodieux (*Gomphocerippus biguttulus*), le Criquet des pâtures (*Pseudochortippus parallelus*) et le Grillon champêtre (*Gryllus campestris*).

7.1.3.3 Le cortège aquatique ou humide

Ce cortège rassemble principalement des espèces du groupe des odonates. On notera pour rappel que le contexte dans lequel se localise l'habitat aquatique peut avoir une influence sur la présence des espèces d'odonates en fonction de l'affinité écologique de chacune d'elles.

Le cortège aquatique principal est celui des espèces d'eau courante, comme l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), le Cordulégastre annelé (*Cordulegaster boltonii*), l'Anax napolitain (*Anax parthenope*) ou le Caloptéryx vierge (*Calopteryx virgo meridionalis*).

Le second cortège aquatique bien représenté sur la commune est celui des eaux stagnantes avec l'Agrion de Vander Linden (*Erythromma lindenii*), observé à l'étang communal avec l'Agrion délicat (*Ceriagrion tenellum*) ou l'Orthetrum à stylets blancs (*Orthetrum albistylum*).

Par ailleurs, au sein des milieux humides (végétation rivulaire, prairies humides), on retrouve également quelques espèces d'orthoptères comme le Grillon des marais (*Pteronemobius heydenii*) ou le Criquet des Roseaux (*Mecostethus parapleurus*).



Végétation herbacée aquatique de cours d'eau, favorable aux insectes, notamment aux libellules



Végétation humide de bord des eaux, favorable aux insectes



Végétation de bord d'étang fauchée jusqu'au bord, non favorable aux insectes aquatiques



Roselière de bord d'étang, favorable aux insectes



Cours d'eau riche en végétation aquatique et humide, favorable aux insectes aquatiques



Bord de cours d'eau, d'un côté fauché à ras du sol et jusqu'au bord, non favorable aux insectes, et de l'autre côté, non fauché, beaucoup plus favorable

7.1.4 Synthèse des expertises liées aux insectes

7.1.4.1 Les papillons

42 espèces ont été inventoriées sur la commune : 31 rhopalocères (papillons de jour), 1 microlépidoptère et 10 macrohétérocères.

5 espèces patrimoniales ont été observées en 2022 : 4 espèces de papillons de jour et une espèce de macrohétérocères. Il s'agit de la Bacchante (*Lopinga achine*), de l'Azuré bleu-céleste (*Lysandra bellargus*), de l'Azuré des Coronilles (*Plebejus argyrognomon*) et du Thécla du Prunier (*Satyrrium pruni*) pour les papillons de jour. Pour les macrohétérocères, il s'agit de l'Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*). Deux d'entre elles sont protégées au niveau européen et en France : la Bacchante et l'Ecaille chinée.

À travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune, 9 espèces de papillon de jour n'ont pas été observées en 2022, dont 4 patrimoniales. Il s'agit de la Petite Tortue (*Aglais urticae*), l'Argus frêle (*Cupido minimus*), le Miroir (*Heteropterus morpheus*) et le Grand Nègre des bois (*Minois dryas*). Ces espèces n'ont pas été recherchées de manière spécifique. Ces espèces sont jugées potentiellement présentes sur la commune au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

Les enjeux de conservation pour les papillons se situent principalement au niveau des prairies, des marais, des lisières et allées forestières et des pelouses et prairies de l'Aéroport.

7.1.4.2 Les odonates

24 espèces ont été inventoriées sur la commune.

5 espèces patrimoniales ont été observées en 2022. Il s'agit de l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), l'Anax napolitain (*Anax parthenope*), le Caloptéryx vierge (*Calopteryx virgo meridionalis*), le Cordulégastre annelé (*Cordulegaster boltonii*) et l'Orthétrum bleuissant (*Orthetrum coerulescens*). L'une d'elles est protégée au niveau européen et en France : l'Agrion de Mercure.

À travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune, 4 espèces de libellules n'ont pas été observées en 2022, dont 2 espèces patrimoniales : l'Agrion nain (*Ischnura pumilio*) et le Sympétrum de Fonscolombe (*Sympetrum fonscolombii*). Ces espèces sont jugées potentiellement présentes sur la commune au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

Les enjeux de conservation pour les libellules se situent donc principalement sur les cours d'eau et les eaux stagnantes, surtout représentées par l'étang communal et les mares.

7.1.4.3 Les orthoptères

19 espèces ont été inventoriées sur la commune.

4 espèces patrimoniales ont été observées en 2022. Il s'agit du Criquet des roseaux (*Mecostethus parapleurus*), le Phanéroptère méridional (*Phaneroptera nana*), le Grillon des marais (*Pteronemobius heydenii*) et de l'Oedipode aigue-marine (*Sphingonotus caeruleus*).

À travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune, 14 espèces d'orthoptères n'ont pas été observées en 2022, dont 3 espèces patrimoniales : le Caloptène ochracé (*Calliptamus barbarus*), le Méconème fragile (*Meconema meridionale*) et le Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*). Ces espèces sont jugées potentiellement présentes sur la commune au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

Les enjeux de conservation pour les orthoptères se situent donc principalement sur les bords de zones humides (cours d'eau, prairies), les marais et sur les pelouses et prairies de l'Aéroport.

7.1.4.4 Les coléoptères

Une seule espèce de coléoptères a été inventoriée sur la commune. Elle n'est pas patrimoniale ni protégée.

À travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune, 5 espèces de coléoptères n'ont pas été observées en 2022. Aucune n'est patrimoniale.

7.2 Amphibiens

7.2.1 Résultats de prospection

1 seule mare a été prospectée.

3 espèces d'amphibiens et 1 groupe d'espèces ont été contactés au sein de la commune : la Grenouille commune (*Pelophylax kl. esculentus*), la Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*), la Grenouille agile (*Rana dalmatina*) et le groupe des grenouilles vertes (*Pelophylax sp.*).

Ces espèces sont protégées en France à des degrés divers en fonction des espèces (arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (NOR : TREL2034632A)).

Le nombre d'espèces d'amphibiens observées en 2022 sur la commune représente environ 14 % de la diversité départementale (21 espèces connues dans l'Indre).



Mare prospectée

7.2.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Les 3 espèces d'amphibiens recensées sont protégées.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale identifiée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 6 : Amphibiens patrimoniaux et/ou réglementés.

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observées	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Grenouille agile <i>Rana dalmatina</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce se rencontrant aussi bien en forêt que dans les prairies. Elle se reproduit dans divers points d'eau, notamment les milieux temporaires. Observée sur la commune au niveau de l'étang communal	Moyen	Prospections terrains 2022 Indre Nature
Grenouille commune <i>Pelophylax kl. Esculentus</i>	-	Art. 5	LC	NT	LC	-	Espèce ubiquiste très aquatique. Son habitat terrestre se limite souvent aux abords immédiats des points d'eau où elle se reproduit. Observée sur la commune au niveau de l'étang communal, bassin de rétention proche de l'autoroute et sur le marais communal	Moyen	Prospections terrains 2022 Indre Nature et réseau participatif
Grenouille rieuse <i>Pelophylax ridibundus</i>	-	Art. 3	LC	LC		-	Espèce se reproduisant sur des pièces d'eau de diverses natures : étang, bras mort de rivière, mares. Observée sur la commune au niveau de l'étang communal	Faible	Prospections terrains 2022 Indre Nature

Légende :

- Europe : DH A4 ou 5 : espèces inscrites aux annexes IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRE : European Red List of Amphibians (UICN, 2009) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).



Grenouille commune, photo prise en dehors de la commune



Grenouille agile, photo prise en dehors de la commune

7.2.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Les amphibiens présentent une répartition spatio-temporelle particulière, en lien avec leur cycle vital en deux phases, alternant généralement entre milieux aquatiques en période de reproduction et milieux terrestres le reste de l'année. Ces animaux empruntent par ailleurs des corridors de manière assez systématique pour se déplacer entre ces milieux.

7.2.3.1 *Les milieux aquatiques*

Sur la commune, les habitats aquatiques de reproduction les plus favorables sont des mares et des étangs végétalisés, bien exposés, avec une portion de berges en pente douce et à proximité d'habitats terrestres favorables (haie, boisement).

Certaines mares et plans d'eau empoisonnés sont évités par la plupart des espèces (prédation), à l'exception du Crapaud commun et des grenouilles « vertes ».

Les cours d'eau sont peu favorables à la reproduction (courant et poissons prédateurs) mais sont fréquentés par le complexe des grenouilles « vertes ».



Mares identifiées en contexte forestier.

7.2.3.2 Les habitats terrestres

Les boisements de feuillus, les haies et les fourrés constituent des habitats terrestres privilégiés pour les amphibiens et offrent des micro-habitats de refuge, nourriture et support au déplacement.

Les prairies constituent également des zones d'estivage, d'alimentation et de transit. Les bords des cours d'eau et des autres milieux aquatiques constituent des habitats pour certaines espèces, comme le complexe des grenouilles « vertes ».

7.2.4 Synthèse des expertises liées aux amphibiens

- **3 espèces protégées d'amphibiens ont été observées sur la commune.** Une espèce est considérée comme « quasi-menacée » sur la liste rouge nationale mais elle reste néanmoins commune en Centre-Val de Loire et ubiquiste (la Grenouille commune).
- Le groupe des amphibiens présente un **enjeu moyen de conservation** sur la commune au regard des observations réalisées en 2022.
- 5 espèces protégées et/ou patrimoniales présentes dans la bibliographie n'ont pas fait l'objet d'observations au cours des passages réalisés en 2022 : le Crapaud calamite (*Epidalea calamita*), la Rainette verte (*Hyla arborea*), le Triton palmé (*Lissotriton helveticus*), le Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*) et le Triton crêté (*Triturus cristatus*). Ces espèces sont jugées potentiellement présentes sur la commune au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

Les **mares** bien ensoleillées, forestières et en lisières ainsi que les **étangs** présents sur la commune de Coings sont favorables à la reproduction et au développement des amphibiens. Ces habitats présentent un **enjeu moyen de conservation**.

Les boisements, prairies, haies et fourrés présents sur la commune sont également favorables à l'hivernage des amphibiens et à leurs déplacements.

7.3 Reptiles

7.3.1 Résultats de prospection

4 plaques reptiles ont été disposées près de l'étang communal.

2 espèces de reptiles ont été observées sur la commune : le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) et l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*). Ces espèces sont protégées en France (arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (NOR : TREL2034632A)).

Le nombre d'espèces de reptiles observées en 2022 sur la commune de Coings représente environ 12 % de la diversité départementale (16 espèces connues dans l'Indre).

7.3.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Toutes les espèces observées sont protégées et patrimoniales.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale observée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 7 : Reptiles patrimoniaux et/ou réglementés.

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observées	Enjeu	Source de la donnée
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	LC	-	Reptile le plus commun du territoire. Cette espèce ubiquiste fréquente une grande variété de milieux ouverts bien exposés, avec des micro-habitats facilitant la thermorégulation. Observé sur l'aéroport de Châteauroux	Moyen	Prospections terrain 2022 Indre Nature
Orvet fragile <i>Anguis fragilis</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce répandue dans tout le département qui fréquente des milieux variés avec une végétation fournie, lisières, allées forestières, bois, friches, haies, landes ou même des habitats anthropisés (parcs et jardins). Observé près de l'étang communal	Faible	Prospections terrain réseau participatif 2022

Légende :

- Europe : DH A4 : espèces inscrites à l'annexe IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRE : Liste rouge européenne : European Red List of Reptiles (IUCN, 2009) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).



Orvet fragile, photo prise en dehors de la commune



Lézard des murailles, photo prise en dehors de la commune

7.3.3 Cortèges d'espèces par milieu

Les reptiles sont des animaux ectothermes utilisant une source extérieure - comme le rayonnement solaire - pour élever leur température interne. La thermorégulation constitue un élément prépondérant dans la sélection de l'habitat. D'une manière générale, les reptiles apprécient les habitats hétérogènes réunissant une grande diversité de zones d'exposition et de structures végétales.

Sur la commune de Coings, on retrouve les reptiles observés en 2022 principalement au niveau de différents milieux :

- Les milieux forestiers (sous-bois ensoleillés, clairières et allées forestières...)
- Les milieux aquatiques (bords et digues d'étangs) ;
- Les milieux anthropiques (habitations ensoleillées, bord de route, tas de pierres...)
- Les milieux ouverts à semi-ouverts (prairies, friches, milieux avec arbustes) ;
- Les écotones (haies, lisières, bords de chemins...).

7.3.3.1 *Les milieux forestiers*

Les forêts et bois présents sur la commune sont des milieux particulièrement favorables pour de nombreuses espèces de reptiles. En effet, ils présentent des zones de sous-bois clairsemées et ensoleillées, mais également des zones plus ouvertes (clairières forestières). Les micro-habitats présents au sein de ces boisements sont intéressants pour de nombreux reptiles comme le Lézard des murailles ou le Lézard à deux raies. Les petits bosquets peuvent également servir de refuges.

7.3.3.2 *Les milieux aquatiques*

Les zones humides présentes sur la commune sont attractives pour les reptiles. Par exemple, les couleuvres peuvent fréquenter les zones humides variables : ruisseaux, rivières, fossés, étangs, mares.

7.3.3.3 *Les milieux anthropiques*

Les milieux anthropiques favorables pour les reptiles sont les tas de pierres ensoleillés, mais également tous les secteurs d'habitations. Ces milieux sont notamment favorables au Lézard des murailles qui apprécie ces supports de type rocheux, car ils emmagasinent la chaleur du soleil.

7.3.3.4 Les milieux ouverts à semi-ouverts

Les milieux enrichés ou ouverts piquetés d'arbustes sont attractifs pour les reptiles. Par exemple, les lézards apprécient ce genre d'habitats où ils peuvent trouver refuge.

7.3.3.5 Les écotones

Les écotones, comme les haies, les lisières de boisement ou les chemins, constituent des zones particulièrement favorables aux reptiles. Ils y trouvent un abri, une zone d'exposition au soleil et des ressources trophiques. Les écotones sont bien représentés au niveau de la commune de Coings.



Haies, favorable aux reptiles

7.3.4 Synthèse des expertises liées aux reptiles

- 2 espèces patrimoniales de reptiles ont été observées sur la commune de Coings : le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) et l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*). Le premier représente un enjeu de conservation moyen au regard de son inscription à l'annexe 4 de la Directive européenne Habitats-Faune-Flore.
- Au regard des observations réalisées en 2022, le groupe des reptiles présente un **enjeu de conservation moyen** sur la commune de Coings.
- Deux espèces protégées et patrimoniales présentes dans la bibliographie n'ont pas été observées en 2022 : le Lézard vert à deux raies (*Lacerta bilineata*) et la Couleuvre à collier helvétique (*Natrix helvetica*). Ces espèces sont jugées présentes sur la commune au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

Les principaux secteurs à enjeux au sein de la commune concernent avant tout les écotones bien exposés, notamment les haies, les lisières des boisements, des fourrés et ronciers, notamment à proximité des mares, des étangs, des cours d'eau et des fossés...

7.4 Oiseaux

7.4.1 Résultats de prospection

72 espèces d'oiseaux ont été observées sur la commune de Coings sur la totalité de l'année 2022. Parmi les espèces observées, **27 espèces sont patrimoniales** et **55 sont protégées au niveau national**. Les autres espèces observées sont chassables (espèces gibiers - cf. arrêté ministériel du 26 juin 1987, modifié), régulables (espèces nuisibles - cf. article R. 427-6 du code de l'environnement et arrêté ministériel du 02 août 2012, NOR : DEVL1227528A) ou issues d'introduction.

Espèces nicheuses

59 espèces d'oiseaux ont été recensées en période de nidification sur l'ensemble de la commune, durant la période de reproduction qui s'étend d'avril à août.

Parmi ces espèces observées en période de nidification, **23 espèces sont considérées comme patrimoniales** dont une en halte migratoire, le Traquet motteux.

Parmi ces espèces, 4 sont inscrites à la Directive européenne 79/409/CEE dite Directive Oiseaux (Directive 79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages). Il s'agit du Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*), de l'Oedicnème criard (*Burhinus oedicephalus*), du Pic noir (*Dryocopus martius*) et de la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*).

Le nombre d'espèces d'oiseaux nicheuses contactées en 2022 sur la commune de Coings représente environ 35 % de la diversité départementale (168 espèces nicheuses connues dans l'Indre).

7.4.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Sur l'ensemble de la commune, 27 espèces contactées sont considérées comme patrimoniales au regard de leur statut de conservation en France et en région Centre-Val de Loire.

Parmi ces 27 espèces patrimoniales, 23 sont nicheuses (possible, probable ou certaine) au sein de la commune.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale observée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 8 : Espèces d'oiseaux patrimoniales nicheuses sur la commune et observées en 2022.

Nom vernaculaire <i>Nom scientifique</i>	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observées	Enjeu	Source de la donnée
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
Alouette des champs <i>Alauda arvensis</i>	-	-	LC	NT	NT	-	Espèce affectionnant les milieux agricoles ainsi que les milieux herbacés très ouverts . Observé nichant autour de l'aéroport ainsi que sur les plaines agricoles à l'ouest de la commune	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Bouscarle de Cetti <i>Cettia cetti</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	Oui	Espèce affectionnant les endroits humides à strate inférieure dense, riches en buissons Contacté aux abords d'un bois à l'est de la commune	Faible	Prospection terrain Indre Nature 2022
Bruant jaune <i>Emberiza citrinella</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	-	Espèce affectionnant les espaces ouverts et semi-ouverts de plaine. En saison de reproduction, on le trouve dans tous les milieux herbacés pourvus de ligneux Contacté dans les plaines céréalières de la commune	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022
Bruant proyer <i>Emberiza calandra</i>	-	Art. 3	-	LC	NT	-	Pour nicher, espèce affectionnant les grands espaces herbacés ouverts avec un taux faible de ligneux, surtout naturels mais aussi exploités par l'Homme (steppes et coteaux herbeux, landes, prairies extensives, grandes pâtures...) Observé nichant autour de l'aéroport ainsi que sur les plaines agricoles à l'ouest de la commune	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022
Caille des blés <i>Coturnix coturnix</i>	-	-	LC	LC	LC	Oui	Espèce affectionnant les prairies, les champs de céréales (blé, orge, avoine, seigle) ainsi que les étendues de luzernes et les terrains frais. Observé nichant autour de l'aéroport ainsi que sur les plaines agricoles à l'ouest de la commune	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce affectionnant les lisières, clairières forestières, forêt riveraine le long des cours d'eau et des plans d'eau, dans le bocage, le long des routes, et en milieu anthropique dans les parcs, vergers et jardins arborés. Pour nicher, cette espèce a besoin d'arbustes ou d'arbres et une strate herbacée dense riche Contacté dans le bourg de la commune	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Chevêche d'Athéna <i>Athene noctua</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	Oui	Espèce affectionnant les villages et autres hameaux qui ponctuent les grandes plaines agricoles. Observé au bord de l'aéroport de Châteauroux	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Cisticole des joncs <i>Cisticola juncidis</i>	-	Art. 3	LC	LC	NA	-	Espèce affectionnant les prairies ouvertes de longues herbes, les friches abandonnées et les lisières des terres agricoles. Observé au bord de l'aéroport de Châteauroux	Faible	Prospection terrain Indre Nature 2022

Nom vernaculaire <i>Nom scientifique</i>	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observées	Enjeu	Source de la donnée
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	En Europe, une forme d'habitat idéal pour lui est la campagne agricole agrémentée de haies arborées, d'alignements d'arbres le long de la voirie ou encore de pylônes de transport d'électricité. Observé nichant autour de l'aéroport ainsi que sur les plaines agricoles à l'est et à l'ouest de la commune	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Fauvette des jardins <i>Sylvia borin</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce affectionnant les formations arbustives basses et denses des stades forestiers jeunes, les régénérations, la ripisylve, les recrus des milieux transitoires ou dégradés. Contacté à l'étang communal et à l'est de la commune	Faible	Prospection terrain Indre Nature 2022
Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	Pour nicher, espèce affectionnant les fermes et les villages ruraux où elle trouve les espaces confinés (écuries, étables, granges, garages et autres lavoirs) où elle peut construire son nid. Contacté autour de l'aéroport ainsi qu'à l'est de la commune	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Linotte mélodieuse <i>Linaria cannabina</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	-	Pour nicher, espèce affectionnant les milieux buissonnants pour abriter le nid avec des herbacées nourricières à proximité. Contacté dans le quart sud-est de la commune	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i>	DO A1	Art. 3	VU	NT	LC	Oui	Cavernicole, espèce affectionnant les fronts de taille" facilement accessibles pour nicher, assez fréquents le long des eaux vives. Contacté sur l'Angolin au niveau du bois communal et de l'étang communal	Faible	Prospection terrain Indre Nature 2022
Martinet noir <i>Apus apus</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce nichant essentiellement sous les toits des vieux édifices ou dans des anfractuosités de diverses structures ou constructions, bâtiment industriel, silo, cheminée, pont ou viaduc... Observé au bord de l'aéroport de Châteauroux	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Oedicnème criard <i>Burhinus oedicnemus</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce nichant au sol dans les milieux chauds et secs : terrains calcaires caillouteux ensoleillés occupés par des landes ou des prairies sèches, des cultures basses ou des friches. Contacté au sud-est de la commune	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022
Phragmite des joncs <i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	-	Art. 3	LC	LC	VU	Oui	Pour nicher, espèce affectionnant la végétation touffue des zones humides, les phragmitaies (plutôt avec des buissons et des herbes), les grands joncs, les saulaies des bords de cours d'eau, les buissons marécageux, les fossés et les canaux	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022

Nom vernaculaire <i>Nom scientifique</i>	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observées	Enjeu	Source de la donnée
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
							avec des herbes ou des roseaux. Contacté sur l'étang communal		
Pic épeichette <i>Dendrocopos minor</i>	-	Art. 3	-	LC	NT	Oui	Espèce fréquentant les bois (notamment les bords des cours d'eau), les bosquets de feuillus ainsi que les parcs, jardins et vergers. Contacté au bord d'un bois le long du cours d'eau la Fosse noire	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Pic noir <i>Dryocopus martius</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce fréquentant les espaces arborés nécessaires à son alimentation et à son mode de nidification. On le retrouve donc dans les bois de toutes tailles, les forêts que ce soit en plaine ou en altitude. Contacté dans le marais communal	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	LC	-	Pour nicher, espèce affectionnant les milieux arbustifs assez ouverts comme les prairies et pelouses, les landes, les steppes, les zones agricoles à agriculture extensive, le bocage, les chaumes et pâturages d'altitude, les bords de routes Contacté sur une prairie dans la vallée du ruisseau des fontaines	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022
Tarier pâtre <i>Saxicola rubicola</i>		Art. 4	LC	NT			Le Tarier pâtre est un oiseau des milieux ouverts et semi-ouverts, cultivés ou non et pourvus d'un minimum d'éléments ligneux Contacté autour de l'aéroport ainsi qu'au nord de la commune	Faible	Prospection terrain Indre Nature 2022
Tourterelle des bois <i>Streptopelia turtur</i>	-	-	VU	LC	LC	-	Pour nicher, espèce affectionnant les paysages ouverts parsemés d'arbres, de buissons, de haies et de bosquets. Contacté sur plusieurs bois de la commune, à l'est, au nord et au sud-est	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Traquet motteux <i>Oenanthe oenanthe</i>	-	Art. 3	LC	LC	NA	-	Espèce plutôt montagnarde, on la rencontre également souvent à de plus basses altitudes. Elle affectionne les milieux sablonneux et pierreux, les champs, les friches et jachères ensoleillées. Contacté sur la prairie au sud de l'aéroport	Moyen (Migration)	Prospection terrain Indre Nature 2022
Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	Pour nicher, espèce affectionnant les endroits pourvus d'arbres et d'arbustes suffisamment espacés, les lisières, coupes et régénérations forestières, les plantations, le bocage, les linéaires de type "haie arborée" le long de la voirie routière ou fluviale, les ripisylves des cours et plans d'eau, les parcs et jardins, les vergers, les cimetières, etc. Contacté dans le bourg de la commune	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022

Légende :

- Europe : DO A1 : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »
- France : Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : European Red List of Birds (Birdlife International, 2021) : LC : préoccupation mineure ; NT : quasi menacée ; VU : vulnérable ; EN : en danger ; DD : données insuffisantes.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (IUCN, 2013) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CRSPN du 28 avril 2016).



Pie grièche écorcheur, photo prise en dehors de la commune



Œdicnème criard, photo prise en dehors de la commune



Traquet motteux, photo prise en dehors de la commune



Bruant Jaune, photo prise en dehors de la commune

7.4.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Les espèces se répartissent en 5 cortèges :

- Le cortège des milieux boisés (boisements, sous-bois) ;
- Le cortège des milieux semi-ouverts (haies, fourrés) ;
- Le cortège des milieux urbains (bâtiments, jardins, fermes...) ;
- Le cortège des milieux humides et aquatiques (cours d'eau, mares, étangs) ;
- Le cortège des milieux ouverts (prairies, friches, cultures...).

Les espèces peuvent appartenir à plusieurs cortèges. En effet, certaines espèces sont peu exigeantes ou peu spécialisées et peuvent donc nicher au sein de différents milieux.

7.4.3.1 *Le cortège des milieux boisés*

Les milieux boisés sont présents au centre, au nord et à l'est de la commune.

Les espèces observées associées à ce type de milieu restent communes pour la région et ne subissent pas de menace particulière en France ou en Centre-Val de Loire.

Trois espèces patrimoniales nicheuses sont inféodées aux milieux boisés sur la commune. Il s'agit du Pic noir, du Pic épeichette et de la Tourterelle des bois. L'enjeu de conservation est fort pour ces trois espèces.

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs boisés présentent un enjeu de conservation moyen.

7.4.3.2 *Le cortège des milieux semi-ouverts (arbustifs)*

Les milieux buissonnants sont présents d'une part en strate arbustive sous les secteurs boisés et d'autre part aux abords des cultures et des prairies (présence de quelques haies).

Ce sont les milieux qui concentrent le plus d'espèces patrimoniales nicheuses (6, idem pour les milieux ouverts).

Six espèces patrimoniales nicheuses sont inféodées aux milieux semi-ouverts/arbustifs sur la commune. Il s'agit de la Fauvette des jardins, du Chardonneret élégant, du Tarier pâtre, de la Linotte mélodieuse et de la Pie-grièche écorcheur.

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs buissonnants présentent un enjeu de conservation moyen à fort.

7.4.3.3 *Le cortège des milieux urbains et péri-urbains*

Les milieux anthropiques sont présents au niveau du bourg de Coings mais également en périphérie au niveau de hameaux « satellites ». Les bâtiments (villages, granges...) offrent un milieu favorable pour la nidification de plusieurs espèces d'oiseaux. Les espaces naturels aux alentours sont alors utilisés comme zone de chasse et de nourrissage.

Trois espèces patrimoniales nicheuses sont inféodées aux milieux urbains et péri-urbains sur la commune. Il s'agit du Martinet noir, de la Chevêche d'Athéna et de l'Hirondelle rustique (enjeux de conservation moyens).

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs anthropiques présentent un enjeu de conservation moyen.

7.4.3.4 *Le cortège des milieux humides*

Les milieux humides se concentrent principalement au niveau des étangs, mares et marais de la commune.

Quatre espèces patrimoniales nicheuses sont inféodées aux milieux humides sur la commune. Il s'agit de la Bouscarle de Cetti, de la Cisticole des joncs, du Martin-pêcheur d'Europe, du Phragmite des joncs.

Le Phragmite des joncs et le Martin-pêcheur d'Europe ne sont présents en nicheurs qu'au niveau des roselières de l'étang communal et du bois communal jouxtant l'étang communal. De ce fait, un enjeu de conservation très fort pèse sur ces sites.

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs humides présentent un enjeu de conservation moyen à fort.

7.4.3.5 *Le cortège des milieux ouverts*

Les milieux ouverts, et notamment les espaces cultivés, recouvrent une majeure partie de la commune. Quelques prairies sont également présentes et permettent de diversifier sensiblement ce cortège.

Ce sont les milieux qui concentrent le plus d'espèces patrimoniales nicheuses (5, idem pour les milieux semi-ouverts arbustifs).

Six espèces patrimoniales nicheuses sont inféodées aux milieux ouverts sur la commune. Il s'agit de l'Alouette des champs, du Faucon crécerelle, du Bruant proyer, du Bruant jaune, de l'Œdicnème criard et de la Caille des blés.

Par ailleurs, les zones de cultures servent également de zone de nourrissage pour de nombreuses espèces comme par exemple les hirondelles et le Martinet noir à la recherche d'insectes.

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs ouverts présentent un enjeu de conservation moyen à fort.

7.4.4 Synthèse des expertises liées aux oiseaux

- **23 espèces d’oiseaux patrimoniales nicheuses** ont été recensées sur la commune de Coings. Au niveau réglementaire, **20 sont protégées au niveau national et 4 sont d’intérêt communautaire** car inscrites à la Directive Oiseaux (Martin-pêcheur d'Europe, Œdicnème criard, Pic noir et Pie-grièche écorcheur).
- 5 autres espèces patrimoniales ont été recensées sur la commune en dehors de la période de nidification. Il s’agit du Pipit farlouse, du Busard Saint-Martin, du Pigeon colombin, du Bruant des roseaux et de la Grue cendrée. 12 espèces patrimoniales hivernantes sont recensées sur la commune (Faucon crécerelle, Bruant des roseaux, Linotte mélodieuse, Bruant proyer, Pipit farlouse, Verdier d'Europe, Tarier pâtre Chardonneret élégant, Alouette des champs, Pigeon colombin, Bruant jaune et Busard Saint-Martin).
- Au regard des observations réalisées en 2022, le groupe des oiseaux nicheurs présente un **enjeu de conservation moyen à fort** sur la commune de Coings.
- 17 espèces patrimoniales nicheuses durant la période 2007-2021 mentionnée dans la bibliographie n’a pas été observée en tant que nicheur en 2022 : l’Autour des palombes, la Bondrée apivore, le Busard cendré, le Busard Saint-Martin, le Cochevis huppé, le Courlis cendré, l’Effraie des clochers, le Faucon hobereau, le Hibou des marais, l’Hirondelle de fenêtre, la Locustelle tachetée, le Milan noir, le Moineau friquet, la Perdrix grise, le Pipit farlouse, le Serin cini et le Vanneau huppé. Ces espèces peuvent être jugées présentes sur la commune au regard des habitats présents sur cette dernière et des connaissances sur l’écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

Les milieux humides, ouverts et arbustifs semi-ouverts possèdent les enjeux de conservation les plus forts pour les espèces patrimoniales d’oiseaux nicheurs.

Le cortège d’espèces des milieux urbains et des milieux forestiers représente un enjeu de conservation moyen au regard du potentiel d’accueil d’espèces patrimoniales nicheuses.

7.5 Mammifères terrestres (hors chiroptères)

7.5.1 Résultats de prospection

Les Mammifères hors Chiroptères ont été notés lors des prospections des autres taxons et ont été recherchés au niveau des ponts.

1 piège photo a été posé sous un pont, sur la route du bourg au niveau du bois communal.



Pont sous lequel a été posé le piège photo

6 espèces de mammifères terrestres ont été observées sur la commune de Coings : le Chevreuil européen, le Lièvre d'Europe, le Putois d'Europe, le Ragondin (espèce exotique envahissante), le Lapin de garenne et le Renard roux.

Le nombre d'espèces de mammifères terrestres observées en 2022 sur la commune de Coings représente environ 12 % de la diversité départementale (48 espèces connues dans l'Indre).

7.5.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Deux espèces sont considérées comme patrimoniales : le Putois d'Europe et le Lapin de garenne.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 9 : Mammifères terrestres patrimoniaux et/ou réglementés observés en 2022.

Nom vernaculaire <i>Nom scientifique</i>	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats et populations observées	Enjeu	Source de la donnée
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
Putois d'Europe <i>Mustela putorius</i>	-	-	LC	NT	LC	-	Espèce fréquentant des milieux très divers : lisières forestières, boisements peu denses, paysages d'agriculture extensive, divers milieux en mosaïque, en particulier les zones humides Observé grâce au piège photo posé sous un pont, sur la route du bourg au niveau du bois communal.	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Lapin de garenne <i>Oryctolagus cuniculus</i>	-	-	NT	NT	LC	-	Espèce évoluant de préférence en milieu ouvert, avec un sol meuble. Observé en périphérie du centre de la commune	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature et réseau participatif

Légende :

- LRE : Liste rouge européenne des espèces menacées (IUCN, 2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFPEM & ONCFS (2017) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (CSRPN, 2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire (DREAL Centre-Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).



Ecureuil roux, photo prise en dehors de la commune



Putois d'Europe, photo prise en dehors de la commune

7.5.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Pour les mammifères terrestres, on distingue 3 types d'habitats :

- Les milieux forestiers / ripisylves ;
- Les milieux ouverts ;
- Les milieux humides.

7.5.3.1 *Les milieux forestiers / ripisylves*

Les milieux boisés sont présents au centre, au nord et à l'est de la commune.

Ces milieux sont fréquentés par le Putois, en particulier s'ils se situent à proximité de zones humides.

La strate arbustive présente dans ces différents milieux est par moment assez développée. Le Chevreuil européen occupe généralement ce type de milieux. Le Renard roux et le Lièvre sont observables sur la quasi-totalité des habitats boisés et arbustifs (zone d'alimentation, de reproduction, de déplacement).

Les boisements sont utilisés à titre d'aires de gagnage (zone d'alimentation composée de végétaux sur pied), de transit et aussi comme site de reproduction.

Au regard des habitats présent et des espèces contactées, les milieux forestiers / ripisylves présentent un enjeu de conservation moyen pour les mammifères terrestres.

7.5.3.2 *Les milieux ouverts*

Les prairies et cultures sont présentes sur une grande partie de la commune.

De manière générale, ces milieux sont utilisés comme aires de gagnage en fonction de leur intérêt (surtout en début de saison, au moment des jeunes pousses). Les prairies sont fréquentées par le Renard roux, le Lapin de garenne, le Lièvre d'Europe et le Chevreuil européen, qui viennent s'y alimenter de nuit.

Au regard des habitats présents et des espèces contactées, les milieux ouverts présentent un enjeu de conservation moyen pour les mammifères terrestres.

7.5.3.3 *Les milieux humides*

Une seule espèce inféodée aux milieux humides a été observée sur la commune. Il s'agit du Ragondin, espèce introduite et invasive en France.

D'une manière générale, les zones humides de la commune sont utilisées pour le gagnage, le déplacement et l'abreuvement des espèces mais également pour la reproduction de certaines espèces.

Au regard des habitats présents et des espèces contactées, les milieux humides présentent un enjeu de conservation moyen pour les mammifères terrestres.

7.5.4 Synthèse des expertises liées aux mammifères terrestres

- 6 espèces de mammifères terrestres ont été observées sur la commune de Coings
- Deux espèces sont considérées comme patrimoniales : le Putois d'Europe et le Lapin de Garenne.
- Deux espèces patrimoniales supplémentaires identifiées dans la bibliographie n'ont pas été revus en 2022 : le Hérisson d'Europe (protégée en France) et la Loutre d'Europe (inscrite à la Directive européenne Habitat-Faune-Flore, protégée en France, quasi menacée en Europe et en danger d'extinction France et déterminante ZNIEFF). Ces espèces sont considérées comme présentes. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.
- Le groupe des mammifères terrestres représente un enjeu de conservation moyen au regard des espèces contactées et de la bibliographie disponible.

L'enjeu de conservation des habitats au sein de la commune est moyen pour les mammifères terrestres.

7.6 Chiroptères

7.6.1 Résultats de prospection

4 points d'écoute actifs ont été réalisés ainsi qu'un point d'écoute passif. Les points d'écoute actifs correspondent à la détection des ultrasons des chauve-souris grâce à des détecteurs en main de l'observateur. Ces détecteurs actifs permettent de déterminer les espèces directement sur le terrain et d'analyser leur utilisation de l'habitat comme territoire de chasse. Les points d'écoute passifs correspondent à la pose de détecteurs pour enregistrer les ultrasons des chauves-souris pendant toute une nuit. Les espèces sont ensuite déterminées a posteriori, grâce à leurs émissions sonores qui sont propres à chaque espèce.

Des recherches de gîtes ont également eu lieu au niveau des ponts et des bâtiments communaux. L'église est favorable mais seules des traces de passage ont été observées. L'ancien poste de haute tension semble occupé en période de transit mais ne l'était pas au moment de la prospection. Une colonie de Pipistrelles communes est présente dans le grenier de la mairie (environ 40 individus).

5 ponts ont été prospectés. Un seul était favorable car il possède une corniche. Il n'était pas occupé au moment de la prospection.



Localisation du point d'écoute passif, en milieu semi-ouvert au nord-de la commune



Pont favorable avec corniche



Colonie de Pipistrelles communes dans le grenier de la mairie

10 espèces de Chiroptères ont été contactées et sont connues sur la commune de Coings.

La richesse chiroptérologique observée en 2022 sur la commune de Coings est moyenne, avec 40 % des 25 espèces connues dans l'Indre.

7.6.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et leurs enjeux

Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées en France.

Parmi les 10 espèces contactées sur la commune, 6 espèces présentent un enjeu écologique fort ou moyen en raison de leur statut patrimonial en Europe (inscrites à l'Annexe 2 de la Directive Habitat-Faune-Flore) ou en région (espèces déterminantes ZNIEFF).

Tableau 10 : Espèces de chiroptères patrimoniales observées en 2022.

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats et populations observées	Enjeu	Source de la donnée
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Murin à moustaches <i>Myotis mystacinus</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	NT	Oui	Espèce fréquentant les milieux mixtes, ouverts à semi-ouverts : zones boisées et d'élevage, villages, jardins, milieux forestiers humides, zones humides. Contactée en lisière de bois sur l'Angolin au nord de la commune	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Murin de Daubenton <i>Myotis daubentonii</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	NT	Oui	Espèce fréquentant les milieux forestiers avec des zones humides. Contactée en lisière de bois sur l'Angolin au nord de la commune et sur l'étang communal	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i>	DH A4	Art. 2	LC	NT	NT	Oui	Espèce forestière affectionnant les zones humides mais pouvant aussi visiter les milieux anthropiques. Contactée en lisière de bois sur l'Angolin au nord de la commune	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	DH A4	Art. 2	LC	NT	LC	-	Espèce anthropophile ubiquiste la plus commune sur le territoire. Contactée en lisière de bois sur l'Angolin au nord de la commune, au centre dans le bourg, sur l'étang communal et sur l'Angolin au niveau du bois communal	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Pipistrelle de Nathusius <i>Pipistrellus nathusii</i>	DH A4	Art. 2	LC	NT	NT	Oui	Espèce migratrice plutôt forestière. Contactée en lisière de bois sur l'Angolin au nord de la commune	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i>	DH A4	Art. 2	LC	NT	LC	-	Espèce de plaine, campagnarde ou urbaine. Contactée en lisière de bois sur l'Angolin au nord de la commune et sur l'étang communal	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Murin de Natterer <i>Myotis nattereri</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	LC	Oui	Espèce forestière affectionnant les zones humides. Contactée en lisière de bois sur l'Angolin au nord de la commune	Faible	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Oreillard gris <i>Plecotus austriacus</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce plutôt ubiquiste. Contactée en lisière de bois sur l'Angolin au nord de la commune	Faible	Prospection terrain

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats et populations observées	Enjeu	Source de la donnée
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
									2022 Indre Nature
Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce anthropophile ubiquiste. Contactée en lisière de bois sur l'Angolin au nord de la commune, au centre dans le bourg, sur l'étang communal et sur l'Angolin au niveau du bois communal	Faible	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Vespère de Savi <i>Hypsugo savii</i>	DH A4	Art. 2	-	LC	DD	-	Espèce méridionale et rupestre utilisant des milieux variés. Seulement de passage en région Centre-Val de Loire, elle se rencontre dans les monuments de pierre Contactée en lisière de bois sur l'Angolin au nord de la commune et sur l'étang communal	Faible	Prospection terrain 2022 Indre Nature

Légende :

- DH A2 et/ou A4 : Annexes II et IV de la Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) - Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (modifiée par la Directive 97/62/CEE du Conseil du 27 octobre 1997, le Règlement (CE) n° 1882/2003 du Parlement et du Conseil du 29 septembre 2003 et la Directive 2006/105/CE du 20 novembre 2006)
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté interministériel du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (modif. arrêté du 15 septembre 2012)
- LRE : Liste rouge Européenne : The Status and Distribution of European Mammals - 2007
- LRN : Liste rouge Nationale : Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine - 2017 UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017).
- LRR : Liste rouge Régionale : Liste rouge des Chauves-souris de la région Centre - 2013 Chatton T.(coord.), 2013
- ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).



Murin à moustache, photo prise en dehors de la commune



Pipistrelle commune, photo prise en dehors de la commune

7.6.4 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Pour les chauves-souris, on distingue des cortèges en fonction des habitats privilégiés et des affinités de gîtes.

Tableau 11 : Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune.

Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune				
Nom français	Nom scientifique	Cortège	Gîtes reproduction	Gîtes d'hibernation
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	Bocager forestier et	Anthropique	Cavernicole
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	Bocager forestier et	Arboricole / Anthropique	Cavernicole
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	Bocager forestier et	Arboricole / Anthropique	Cavernicole
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Ubiquiste	Arboricole / Anthropique	Arboricole / Anthropique
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	Ubiquiste	Anthropique	Anthropique / Cavernicole
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Ubiquiste	Anthropique / Arboricole	Anthropique / Cavernicole
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Ubiquiste	Anthropique	Anthropique / Cavernicole
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Bocager forestier et	Arboricole / Anthropique	Arboricole / Anthropique
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Ubiquiste	Anthropique / Cavernicole	Anthropique
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	Ubiquiste	Anthropique / Fissuricole	Anthropique / Cavernicole

Sur 10 espèces, 7 espèces ont des affinités anthropiques, à la fois pour la reproduction et l'hibernation. 5 espèces ont des affinités forestières.

Le cortège bocager et forestier intègre les espèces les plus exigeantes, mais elles ne sont pas nécessairement menacées à l'échelle nationale et/ou locale. Paradoxalement, des espèces comme le Murin à moustaches se trouve souvent en été dans les petits hameaux isolés et dans les vieux bâtiments des fermes agricoles (granges, étables). Il chasse dans les milieux naturels les plus préservés aux alentours. Pour les espèces, et notamment les Oreillards, les structures paysagères (haies, ripisylves et autres lisières) sont essentielles au déplacement et permettent de tisser un réseau entre les différents gîtes et les zones de chasse.

Les espèces ubiquistes correspondent aux cortèges anthropiques ou arboricoles pour la reproduction. C'est le cas de la Noctule de Leisler, quasi-menacée en France et en région.

Le Vespère de Savi a été contacté de manière possible seulement, contrairement aux autres espèces considérées comme certaines, les contacts sonores enregistrés ne permettant pas de le distinguer de manière certaine avec la Pipistrelle de Kuhl.

7.6.5 Synthèse des expertises liées aux chiroptères

- 10 espèces recensées sur la commune ;
- Toutes les espèces sont protégées (individus et gîtes) ;
- Une colonie de Pipistrelles communes est présente dans le grenier de la mairie (environ 40 individus).
- Une seule espèce présente dans la bibliographie n'a pas été contactée sur la commune. Il s'agit du Murin à oreilles échancrées. Cette espèce est jugée présente sur la commune au vu des habitats présents sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Cette espèce est connue pour être présente au cœur des villages, dans les bâtiments (combles, greniers, écoles, mairies). Il est aussi exigeant sur la qualité des milieux comme territoire de chasse. Elle sera prise en compte dans les préconisations de gestion.
- Le niveau d'enjeu de conservation des espèces de ce groupe est jugé fort.

L'enjeu de conservation des habitats de chiroptères au sein de la commune est fort pour les chauves-souris.



CHÂTEAURoux
Métropole

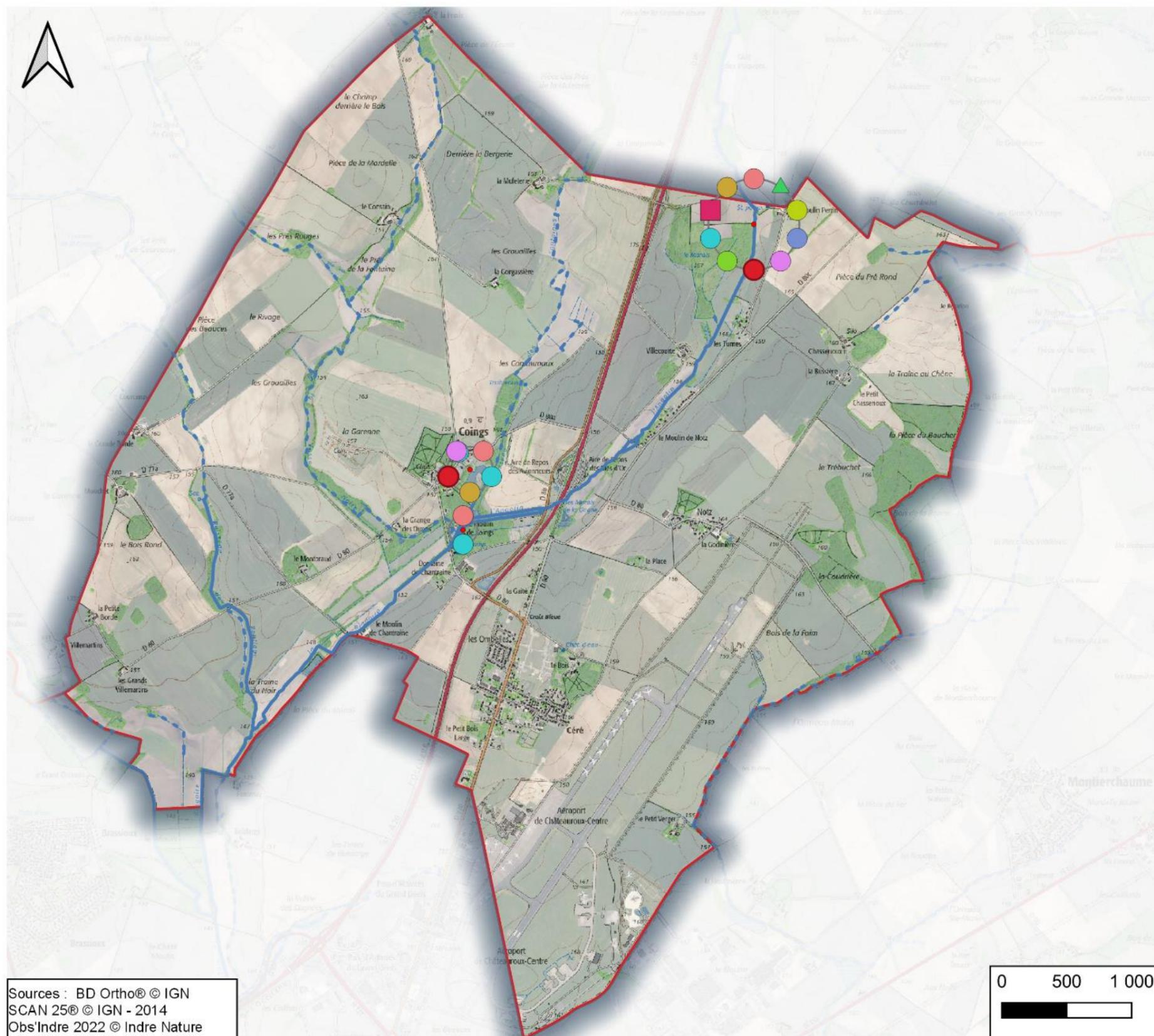
Cartographie des chiroptères

Atlas de la Biodiversité Communale de
l'agglomération de Châteauroux Métropole

Légende

Espèces contactées en 2022

-  Murin à moustaches
-  Murin de Daubenton
-  Murin de Natterer
-  Noctule de Leisler
-  Oreillard gris
-  Pipistrelle commune
-  Pipistrelle de Kuhl
-  Pipistrelle de Nathusius
-  Sérotine commune
-  Vespère de Savi

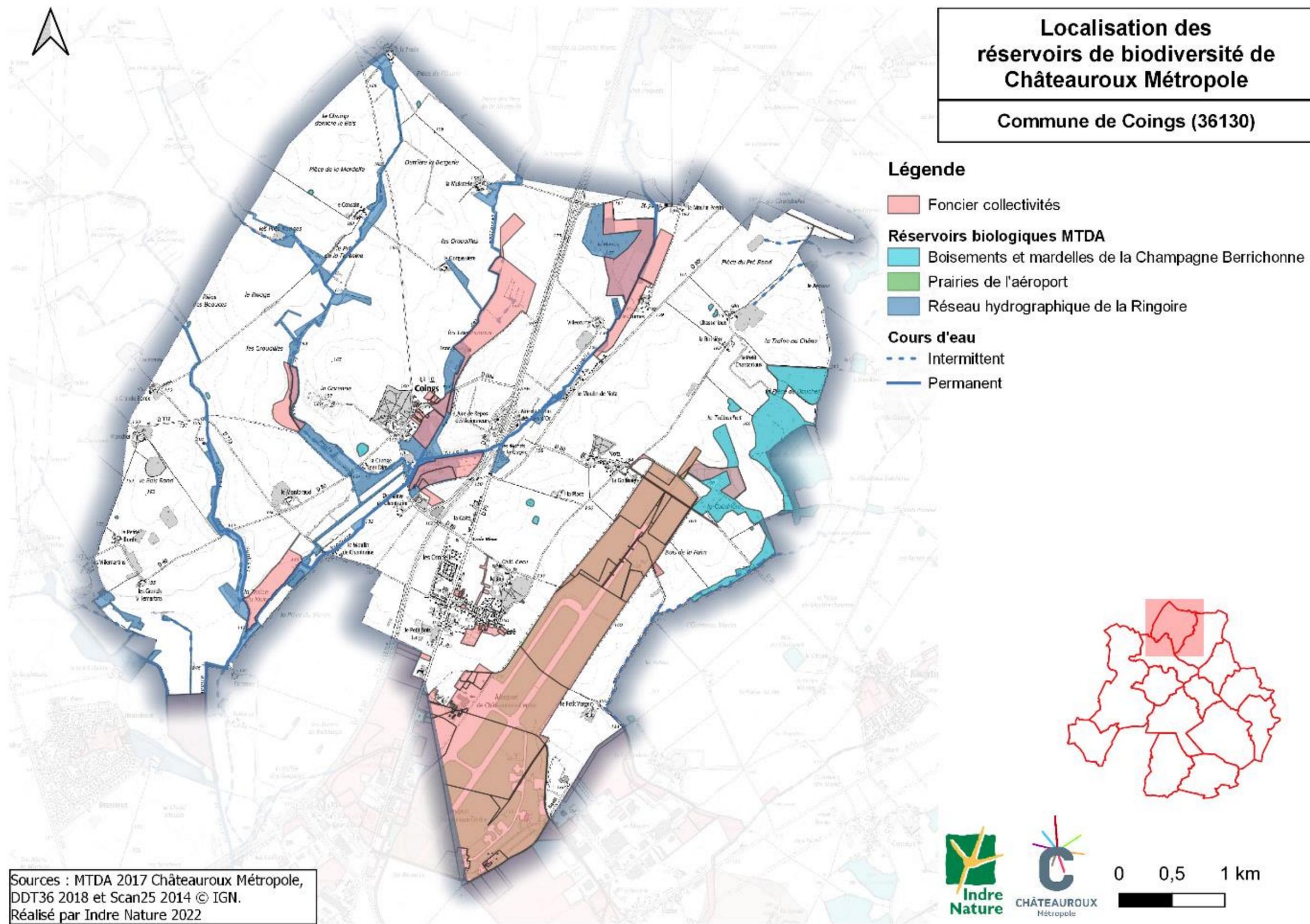


Carte 7 : Cartographie des espèces de chiroptères recensées sur la commune en 2022.



8 Fonctionnalités écologiques

Globalement, l'ensemble des milieux naturels, support des trames écologiques, ont été prospectés dans le cadre de cette étude. Ils sont présents sous forme de mosaïques mais à un état de conservation moyen à dégradé. Les espaces favorables sont plutôt bien dispersés dans la commune (étangs, boisements, rivière). Leur connectivité est plutôt bonne à moyenne grâce aux cours d'eau et aux boisements. Les grands secteurs de cultures, et les zones urbanisées, peuvent constituer des obstacles, mais l'axe autoroutier qui scinde le territoire communal en deux parties constitue lui un obstacle fragmentant majeur.



Carte 8. Localisation des réservoirs de biodiversité de la commune de Coings

9 Synthèse des enjeux écologiques

La commune de Coings, située en Champagne berrichonne, est marquée par une dominance des milieux cultivés ponctués par les zones humides parfois boisées des vallées de la Ringoire et de ses affluents. Les boisements sont de superficie relativement modeste et essentiellement présents autour du bourg, au nord et à l'est de la commune. Le tissu urbain s'est surtout développé au sud, en dehors du bourg de Coings, à proximité de la commune de l'aéroport et de la zone d'activité de Grand-Déols.

La commune est concernée par deux ZNIEFF de type 1, les prairies et pelouses de l'aéroport et au nord, la prairie du marais.

Au total, **79 espèces patrimoniales ont été observées sur la commune en 2022**. Le graphique ci-après présente la répartition par groupe d'espèces de ces espèces patrimoniales.

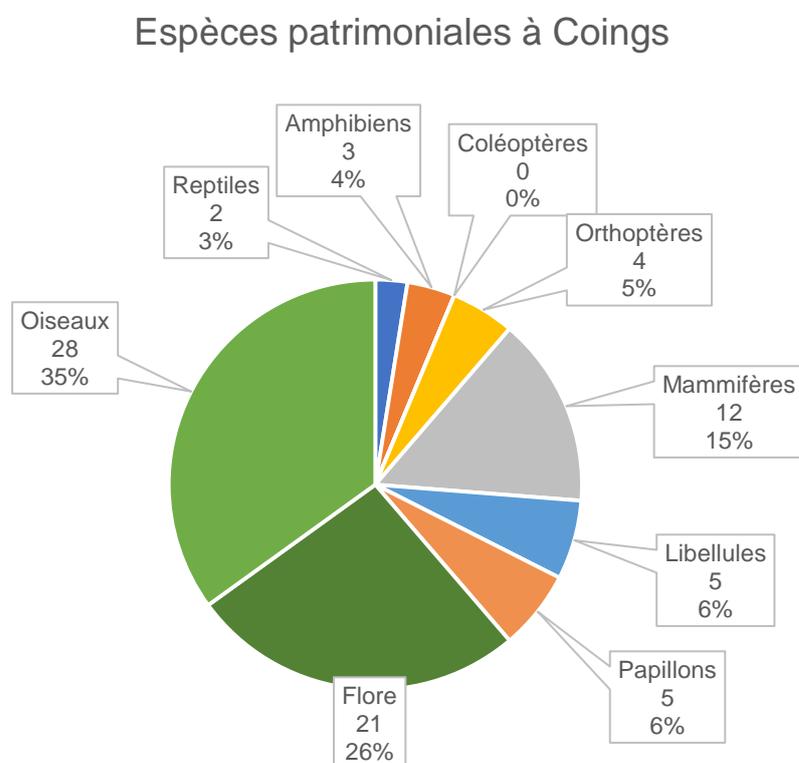


Figure 2. Répartition des espèces patrimoniales observées sur la commune de Coings par groupe d'espèces.

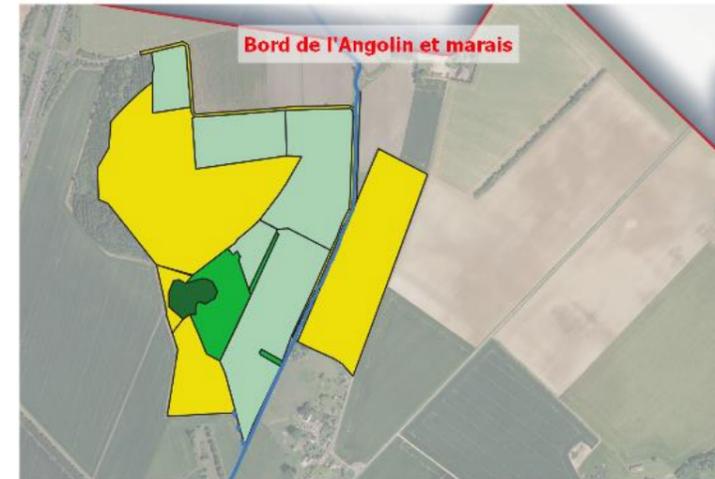
42 espèces patrimoniales mentionnées dans la bibliographie n'ont pas été observées en 2022. La totalité d'entre elles sont jugées présentes sur la commune au vu des habitats qu'elle comporte et des connaissances sur l'écologie des espèces, bien qu'elles n'aient pas fait l'objet d'observations lors des inventaires.

Les enjeux forts et très forts sont associés, dans un premier temps, aux végétations humides herbacées et boisées (bas-marais, roselières, prairies calciclinales à Molinie bleue, forêt de Frênes et d'Aulnes) situées sur les terrains communaux du marais, de l'étang et du bois. Les

milieux aquatiques (étang communal, cours d'eau) possèdent aussi des enjeux de conservation forts.

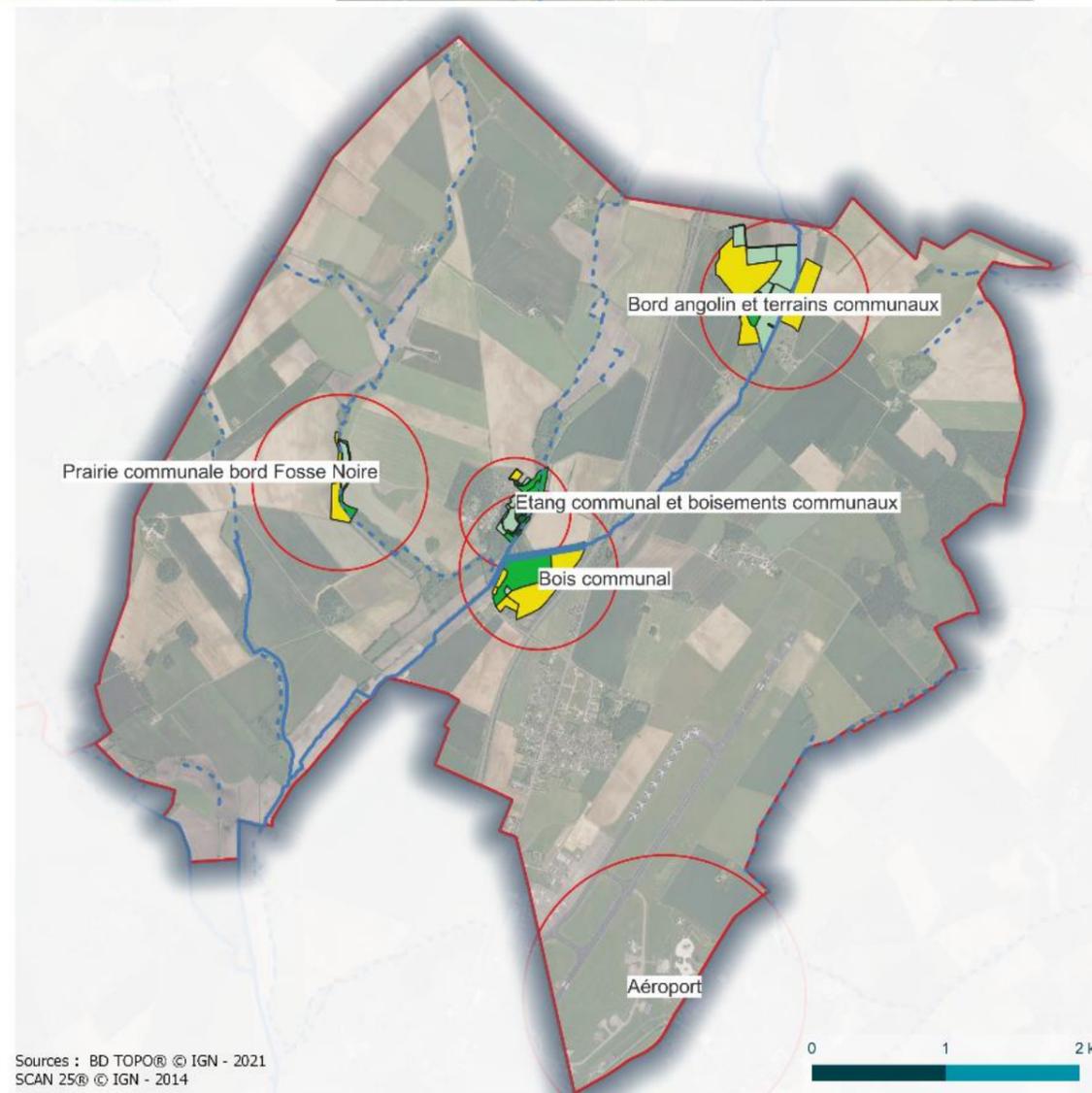
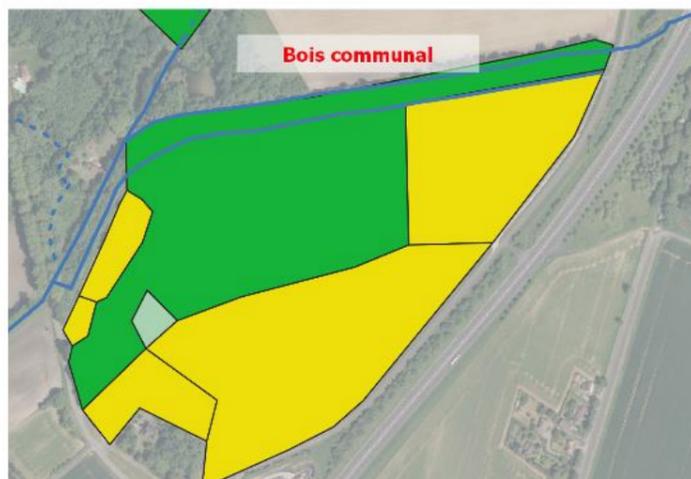
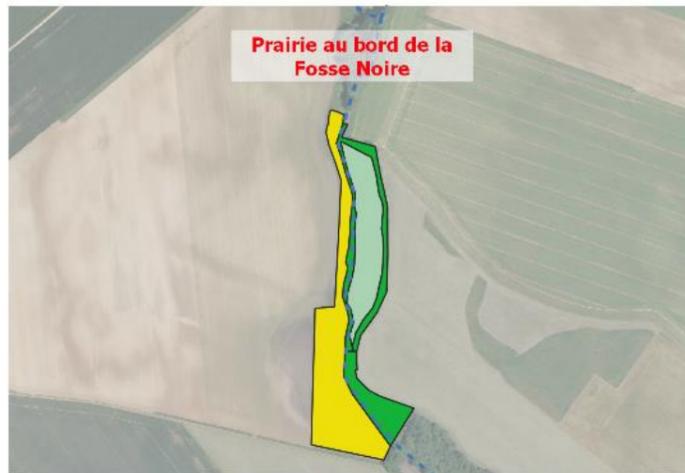
Dans un second temps, les végétations mésophiles (prairies de fauche) et sèches de pelouses calcaires relictuelles en face du cimetière revêtent également d'un intérêt de conservation respectivement moyen et fort.

D'une manière générale, ces milieux sont favorables à la présence de cortèges variés d'espèces et à toutes les espèces patrimoniales à enjeux moyens à forts, en particulier aux espèces végétales, aux oiseaux, aux insectes et aux chauves-souris.



Cartographie des habitats naturels simplifiés

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Chateauroux



Légende

▭ Secteurs étudiés

Enjeux écologiques

▭ Faible

▭ Moyen

▭ Fort

▭ Tres fort

Sources : BD TOPO® © IGN - 2021
SCAN 25® © IGN - 2014



Carte 9 : Synthèse des enjeux écologiques des sites prospectés de façon plus approfondie sur la commune

10 Préconisations de gestion et perspectives

La commune a fait l'objet d'une réunion de restitution sur place le 23/06/2023 en présence de Jean-François MORIN (Adjoint au maire), Alexandra MINEAU (Châteauroux Métropole), Antonin DHELLEMMÉ (Biotope) et Francis LHERPINIERE (Indre Nature).

La réunion de restitution a eu pour objectif de présenter les résultats de cet ABC en termes de biodiversité (habitats, flore, faune), mais surtout de discuter et partager ensemble les enjeux et menaces identifiés à l'échelle de la commune, des synergies possibles à l'échelle de l'Agglomération de Châteauroux, des préconisations de gestion qui pourraient être mises en œuvre et pour finir des perspectives.

Il est rappelé que les élus locaux ont le pouvoir de prendre des décisions et d'agir concrètement pour préserver et modifier l'occupation du sol et la biodiversité.

L'ABC constitue une première étape pour enclencher une prise en compte de la biodiversité dans la vie de la collectivité. À terme, il doit devenir un véritable outil d'aide à la décision. Il pourra être utile pour la révision du PLUi et de la Trame Verte et Bleue, permettant d'affiner et conforter la cartographie des zonages et les engagements de la commune.

C'est une démarche d'inventaire à poursuivre et à affiner avec l'implication de l'ensemble des acteurs (élus, agents, habitants, exploitants agricoles et forestiers, promeneurs, chasseurs, pêcheurs...) pour construire et appliquer des recommandations de gestion des différents espaces.

Cette partie du rapport met donc en avant les préconisations de gestion et les perspectives possibles sur la biodiversité face aux enjeux et menaces identifiés sur les différents sites prospectés et extrapolés à l'échelle de la commune.

Les préconisations de gestion se présentent sous forme d'un tableau dans le chapitre suivant qui fait appel à des fiches dans un catalogue de préconisations, commun à l'ensemble de Châteauroux Métropole, dans lequel vous trouverez les éléments techniques pour leur mise en œuvre. L'entrée se fait par thématique ou milieu.

Exemple : Des travaux sont prévus dans un bâtiment accueillant des hirondelles – se référer à la fiche B_1 « Prise en compte de la biodiversité dans la restauration et l'aménagement du bâti ».

10.1 Axe 1 : Conservation des espèces et des milieux à enjeux

À l'exception de l'aéroport, les sites prospectés sont des espaces communaux gérés par la commune ou en location à des agriculteurs.

La commune dispose de milieux contrastés, avec de grandes surfaces de cultures souvent peu favorables, hormis à quelques groupes taxonomiques inféodés aux milieux ouverts et des

vallons humides souvent boisés, faisant office de refuges et offrant au potentiel d'attractivité important.

Aucun chemin n'est inscrit au PDIPR, mais l'étang communal dans le bourg assez fréquenté par les promeneurs et pêcheurs présente de nombreux enjeux floristiques et faunistiques.

10.1.1 Milieux aquatiques et humides

Bien qu'étant l'un des premiers cours d'eau du département à se trouver en situation de crise parfois même dès le printemps, la Ringoire et ses affluents occupent une place prépondérante sur la commune. Les vallons humides, boisements alluviaux et bas marais sont autant d'ensembles écologiques particulièrement remarquables, les cortèges d'espèces patrimoniales y sont nombreux et bien représentés, ces sites sont à préserver en priorité.

Avec la présence d'espèces patrimoniales dans presque tous les groupes taxonomiques recherchés, l'étang communal, les prairies et les roselières attenantes sont tout aussi remarquables. Cependant la gestion de ce site orienté autour de la promenade et de la pêche (gestion réalisée par la Fédération Départementale de Pêche) pourrait être rééquilibrée en faveur de la biodiversité en réservant notamment des bandes refuges enherbées entre les postes de pêche en continuité des herbiers aquatiques ou autour des bosquets de la ripisylve. L'élu présent lors de la réunion, ainsi qu'un technicien de la fédération départementale de pêche rencontré sur place y semblent favorables.

A noter que la rive est concentrée les enjeux floristiques.

10.1.2 Forêt et boisements

Le bois communal présente également des enjeux de conservation forts.

10.1.3 Milieux cultivés, bords de champs et mardelles

Les mardelles constituent une part de l'identité paysagère et écologique de la Champagne Berrichonne (réservoirs de biodiversité). Cependant, elles sont généralement en contact immédiat avec les cultures (absence de bordure ou « zone tampon »). Pour préserver ces milieux et favoriser la biodiversité dans les secteurs de grandes cultures, on peut notamment envisager la mise en œuvre du programme Agrifaune (convention entre Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture, Fédération Nationale des Chasseurs, Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles et Office Français de la Biodiversité).

10.1.4 Gestion différenciée et bâti

La mise en place d'une gestion différenciée sera proposée sur l'ensemble des espaces verts (cf. fiche C).

Une petite parcelle de végétation herbacée sèche à la gauche du chemin d'accès au cimetière présente des enjeux floristiques très forts et mériterait un fauchage tardif avec export.

Le réseau communal de chemins ruraux est très limité, aucun chemin inscrit au PDIPR, le sujet n'a pas été abordé spécifiquement en réunion, mais l'entretien des bas-côtés est géré en partie par la commune et en partie par les agriculteurs riverains avec une partie non broyée.

Les haies peu présentes sur le territoire communal sont généralement taillées par les propriétaires. On sensibilisera les particuliers au respect de l'interdiction de taille du 1er avril au 31 juillet, à l'instar des agriculteurs.

L'aéroport fait l'objet d'un plan de gestion écologique depuis douze ans réalisé par Indre Nature. Le site fait l'objet d'un plan de gestion quinquennal en faveur des groupes d'espèces présents et des prairies et pelouses relictuelles de champagnes.

La richesse chiroptérologique de la commune est moyenne avec toutefois la présence d'une colonie de 40 Pipistrelles communes dans le grenier de la mairie. Un aménagement peut être nécessaire afin d'éviter des problèmes de salissure et pérenniser la présence de ces colonies sur le site.

L'éclairage public est passé au LED et est éteint à 22h.

10.1.5 Documents d'urbanisme

Plusieurs ensembles de haies sont en prescription et éléments de paysage à préserver au nord et au sud de la commune. Cette démarche de « prescriptions et éléments du paysage à préserver » dans le PLUi pourrait toutefois être étendue à toutes les haies, les mares et autres éléments du paysage.

Plusieurs espèces végétales invasives sont présentes sur la commune. Le Galega officinal localisé en deux endroits sur la prairie à l'est du cimetière est l'espèce la plus problématique. Actuellement ce site est soumis à un broyage en juin avant la montée en graine. Mais la commune être vigilante et contrôler toute propagation de cette espèce.(cf fiche D).

10.2 Axe 2 : Stratégie de reconquête et de restauration

La stratégie de reconquête et de restauration sur la commune pourrait consister en une restauration progressive des corridors écologiques terrestres par un réseau de haies, notamment le long des routes ou de parcelles cherchant à relier les vallons et boisements entre eux. Concernant essentiellement des parcelles privées, cette stratégie fait appel au volontariat des riverains et peut s'appuyer sur le programme de plantation de haies proposé par le Pays castelroussin qui concerne les collectivités et les agriculteurs. Toute opportunité de création de haies doit être saisie, de préférence en continuité d'éléments existants (haies, boisement).

Globalement, il a été observé au cours des échanges avec les communes, une nécessité d'actualiser la Trame Verte et Bleue au niveau du PLUI et l'affiner par commune pour travailler sur ce sujet de reconquête de la biodiversité et de restauration des milieux. La trame noire avec les enjeux sur la pollution lumineuse pourrait être étudiée par la même occasion. Cette stratégie pourra être mise en œuvre lors de la révision du PLUI.

Les milieux naturels présents avec cette richesse de la biodiversité en milieux ruraux ou urbains sont également des alliés incontournables de la lutte contre les dérèglements

climatiques. La présence de nature et de végétation en ville a un impact sur la pollution atmosphérique, sur le phénomène d'îlots de chaleur urbains, elle favorise également la pratique des modes actifs, du sport, des jeux et au bien-être des habitants... Par exemple, il a été prouvé que les parcs, connectés à des corridors verts, favorisent l'usage du vélo et le cheminement des piétons.

Avec la nouvelle Stratégie Nationale pour la Biodiversité et la mise en place du Fond Vert, les collectivités peuvent monter des projets de grande ampleur pour les aider à poursuivre leurs actions sur la biodiversité. De même, l'ABC peut faciliter l'insertion de la collectivité dans le programme « Territoires engagés pour la nature », en présentant un plan d'action.

Cette stratégie de reconquête doit être menée à l'échelle des 14 communes de l'Agglomération.

10.3. Axe 3 : Sensibilisation et communication

L'Atlas de la Biodiversité Communale est une première étape qui permet de faire l'état des connaissances, des enjeux et d'identifier les actions faites et celles à poursuivre. Mais c'est aussi un support de sensibilisation pour permettre à tous les acteurs du territoire : élus, habitants, associations, aménageurs de se représenter la diversité écologique présente chez eux et à l'échelle de l'agglomération.

Si les effets et les causes du réchauffement climatique sont maintenant bien compris et admis par une grande majorité de nos concitoyens, le concept de biodiversité, d'érosion de la biodiversité et l'enjeu du maintien d'un tissu vivant sur la planète demeure plus compliqué à saisir. Par ailleurs, si bénéficier d'un environnement naturel préservé et protéger la nature reste une priorité qui ressort régulièrement sur le sujet depuis des années dans les sondages, les représentations « d'un environnement naturel préservé » et les moyens à mettre en œuvre pour l'obtenir peuvent singulièrement différer. C'est tout l'enjeu qui nécessite une stratégie de communication et de sensibilisation régulière, harmonisée, référencée scientifiquement et cohérente sur ces sujets.

Dans un premier temps, il sera nécessaire de définir une stratégie de communication, et il est souhaitable que cette réflexion soit collective et menée à l'échelle de l'agglomération. En effet, il est ressorti de manière unanime au cours des réunions avec les communes d'une attente et de la nécessité de communiquer et de sensibiliser sur le thème de la biodiversité. Et très souvent, les communes ont émis le souhait d'une stratégie de communication harmonisée portée à l'échelle de l'Agglomération de Châteauroux Métropole pour assurer une cohérence et appuyer la communication locale.

Toutefois à partir de cette première expérience et afin d'attirer un public plus nombreux, plusieurs points peuvent être portés à la réflexion :

- Établir un ensemble de propositions, diversifiées en termes de publics ciblés, de formats et de sujets... et structurées autour d'un programme annuel
- Une communication structurée au niveau de l'agglomération et relayée localement en s'appuyant sur les équipements, tiers lieux et associations volontaires existantes.

- L'instauration de grands rendez-vous annuels, en effets beaucoup de propositions de découvertes ou de formations nécessitent de limiter les groupes à 10/15 personnes, il est important de pouvoir fédérer parfois un public plus large et important à l'occasion d'évènements portant sur les thématiques nature et environnement.
- Valoriser le patrimoine naturel des communes et le porter à la connaissance des concitoyens. Il s'agit d'une demande assez récurrente remontée lors des réunions dans les différentes communes. Ces actions pouvant prendre la forme, de pages web, de diaporama/conférence, d'expositions, de chemins d'interprétation, de livrets ou road-book, numéros spéciaux, biodiversité de revues municipales et d'agglomération...
- Constituer un/des réseaux volontaires d'agents et/ou élus référents environnement des communes de l'agglomération à viser d'échanges de pratiques, de formation, d'organisation de conférences..., aménagement d'un site dans le cadre d'un concours "j'accueille la biodiversité dans ma commune"
- identifier des sites pour conduire des chantiers participatifs de restauration (restauration de mare, nettoyages de sites, plantation de haies d'alignements ou d'arbres isolés... et mobiliser les riverains et volontaires avec l'appui des associations de protections de la nature du département.
- Créer dans chaque commune une Aire Terrestre Educative (éventuellement 2 ou 3 pour Châteauroux). Ce dispositif de l'Office Français pour la Biodiversité inspiré des méthodes de pédagogie active est déterminant pour l'éducation à l'environnement des enfants en milieu scolaire ou périscolaire. Une ATE existe depuis quelques années sur la commune de Déols.

Plus spécifiquement, pour la commune de Coings, pas de points particuliers abordés concernant la communication. Cependant une information sur le site de l'étang communal pourrait s'avérer nécessaire afin d'accompagner une modification de la gestion des prairies, et abords de l'étang, et sensibiliser les usagers sur la présence des espèces remarquables et l'intérêt d'y mener une gestion différenciée.

11 Tableau de préconisations de gestion

Un ensemble de préconisations de gestion a été identifié pour chaque grande thématique abordée au cours de cet ABC : bocage, mares, cours d'eau, landes, gestion différenciée, bâti...

Le catalogue de préconisations de gestion fait l'objet d'un document indépendant commun à l'ensemble de Châteauroux Métropole.

Tableau 12 : Tableau de préconisations de gestion.

Thématique / milieu	Code	Fiches préconisations de gestion
Bocage	A	Gestion durable du bocage et des bosquets, plantation d'arbres et de haies
Prise en compte de la biodiversité dans la restauration et l'aménagement du bâti et des ouvrages	B_1	Bâti
	B_2	Ouvrages d'art
	B_3	Identifier et neutraliser les pièges pour la faune
Gestion différenciée	C	Gestion différenciée
Espèces exotiques envahissantes	D	Lutte contre les espèces exotiques envahissantes
Mares et étangs	E	Gestion durable des mares et étangs
Cours d'eau	F	Gestion durable des cours d'eau et des fossés
Milieux alluviaux	G	Gestion durable des prairies et des marais alluviaux, prairies mésophiles à plus sèches
Espaces verts	H	Pour des espaces verts plus vivants
Prise en compte des milieux naturels et des espèces dans les documents d'urbanisme	I_1	Éléments paysagers remarquables (haies, arbres, mares, fossés....)
	I_2	Clôtures
	I_3	Friches
	I_4	Pollution lumineuse
	I_5	Entretien des chemins communaux
Boisements	J	Gestion durable des boisements
Milieux calcicoles secs	K	Gestion des pelouses calcaires
Landes	L	Gestion des landes sèches et humides

12 Résultats sur les sites définis pour les inventaires

12.1.1 Etang et terrains communaux

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Coings
Dates de passage	31/03, 3, 19 et 30/05, 1, 13, 15 et 16/06, 1 et 26/07, 04/08, 29/09 et 27/10
Nom du site si existant	Etang et terrains communaux alentour
Présentation du site	
Surface totale (ha)	8 ha
Usages	Pêche, promenade, aire de repos
Propriétaire	Commune de Coings
Gestionnaire	Commune de Coings
	
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Bas-marais à Choin noirâtre (54.21), Roselière à Phragmites (53.11), Prairie mésophile de fauche (38.21), Pelouse calcicole sèche (34.32), Roselières basses (53.14), Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens (44.3), Haies (84.2), eaux douces (22.1), champs cultivés (82.1)
Espèces végétales à enjeux présentes	Patrimoniales : Sangisorbe officinale (<i>Sanguisorba officinalis</i>), Samole de Valérand (<i>Samolus valerandi</i>), Choin noirâtre (<i>Schoenus nigricans</i>), Mouron délicat (<i>Lysimachia tenella</i>), Marisque (<i>Cladium mariscus</i>), Laïche écaïlleuse (<i>Carex lepidocarpa</i>), Cirse des prairies (<i>Cirsium dissectum</i>), Lotier maritime (<i>Lotus maritimus</i>) et Orchis pyramidal (<i>Anacamptis pyramidalis</i>)

<p>Espèces animales à enjeux présentes</p>	<p>Oiseaux : 3 espèces patrimoniales nicheuses, Phragmite des joncs, Fauvette des jardins et Martin pêcheur d'Europe Chiroptères : Murin de Daubenton, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Sérotine commune et Vespère de Savi Amphibiens : Grenouille commune, Grenouille agile Reptiles : Orvet fragile Libellules : Agrion de Mercure, Anax napolitain, Cordulégastre annelé, Orthétrum bleissant Lépidoptères : Écaille chinée Orthoptères : Phanéroptère méridional et Grillon des marais</p>
<p>Espèces exotiques envahissantes présentes</p>	<p>Galéga officinal</p>
<p>Menaces potentielles</p>	<p>Expansion du Galega et l'utilisation du fourrage pour les animaux (toxique)</p>
<p>Commentaires sur les enjeux</p>	<p>Enjeux forts sur les végétations humides de bord du marais, les roselières ainsi que le boisement humide</p>
<p align="center">Points de vigilance et d'amélioration en lien avec la gestion</p>	
<p>Création et maintien de bandes tampon enherbées larges d'au moins 2 m autour du milieu aquatique ; Proscrire le brûlis pour gérer la roselière, privilégier la non intervention. Si gestion voulue, privilégier la fauche manuelle <u>partielle</u> tous les 3 à 5 ans, par bandes ou de façon centrifuge et n'intervenir qu'entre le 1^{er} septembre et le 15 mars, exporter les produits de coupe ; Si des aménagements sont prévus, ne pas toucher au sol (pas de retournement, déplacement de terre) car cela entraînerait l'expansion du Galéga, sans plus de contrôle possible.</p>	
	

Cartographie des habitats naturels simplifiés - Secteur de Etang communal et boisements communaux

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux Métropole

Légende

Habitats naturels

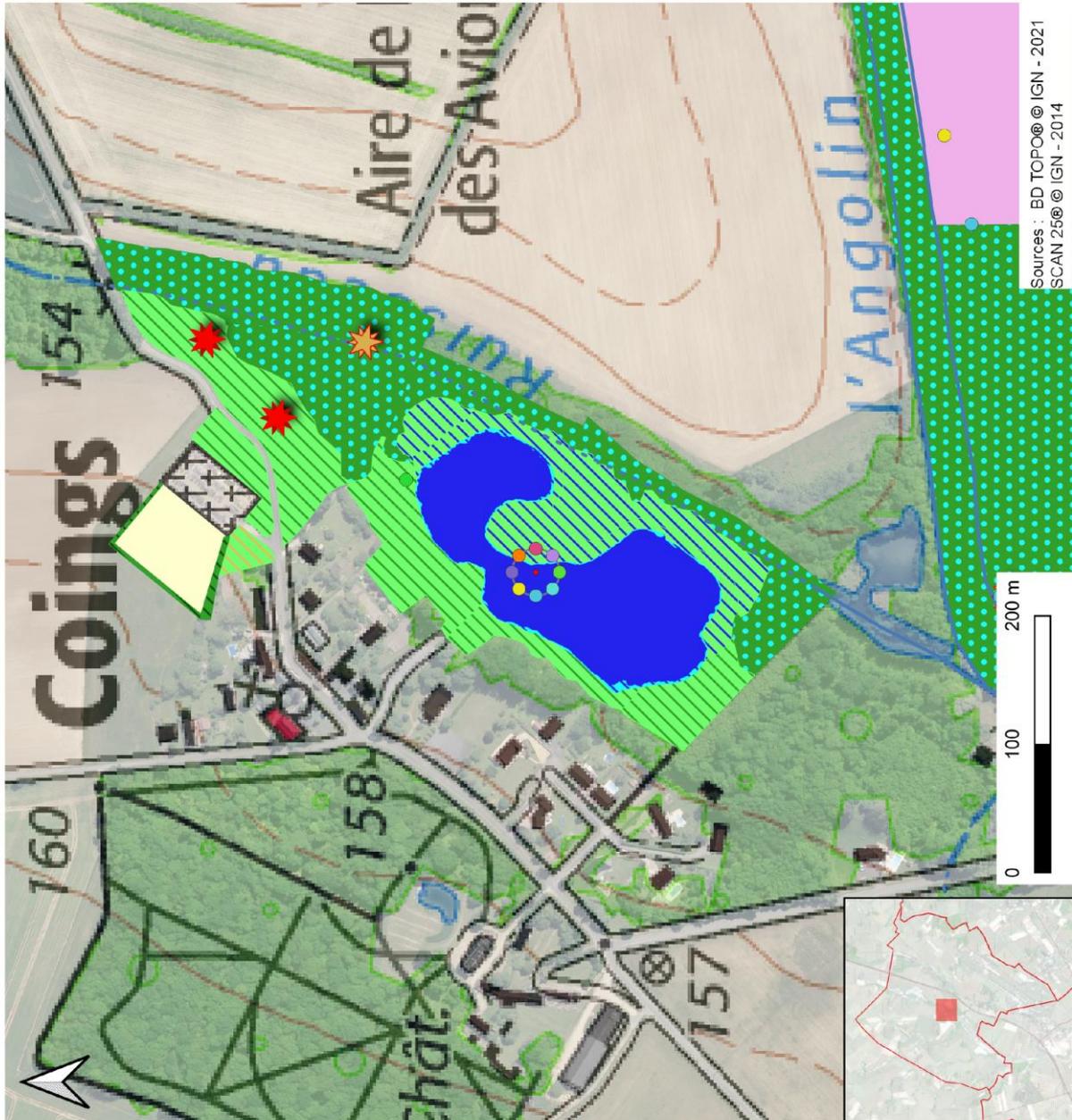
-  Boisements humides ou mésophylophiles
-  Haies
-  Végétations herbacées sèches
-  Végétations herbacées mésophiles
-  Végétations herbacées humides ou mésophylophiles
-  Végétations amphibies et aquatiques
-  Milieu aquatique
-  Grandes cultures
-  Milieux fortement anthropiques ou cultivés

Flore patrimoniale

-  Choïn noirâtre
-  Cirse des prairies
-  Grande pimprenelle
-  Lafche écailleuse
-  Lotier maritime
-  Marisque
-  Mouron délicat
-  Orchis pyramidal
-  Samole de Valerand

Flore invasive

-  Galega officinalis
-  Solidago grp. invasifs



Carte 10. Carte simplifiée des habitats naturels sur le site « Etang communal et terrains communaux »

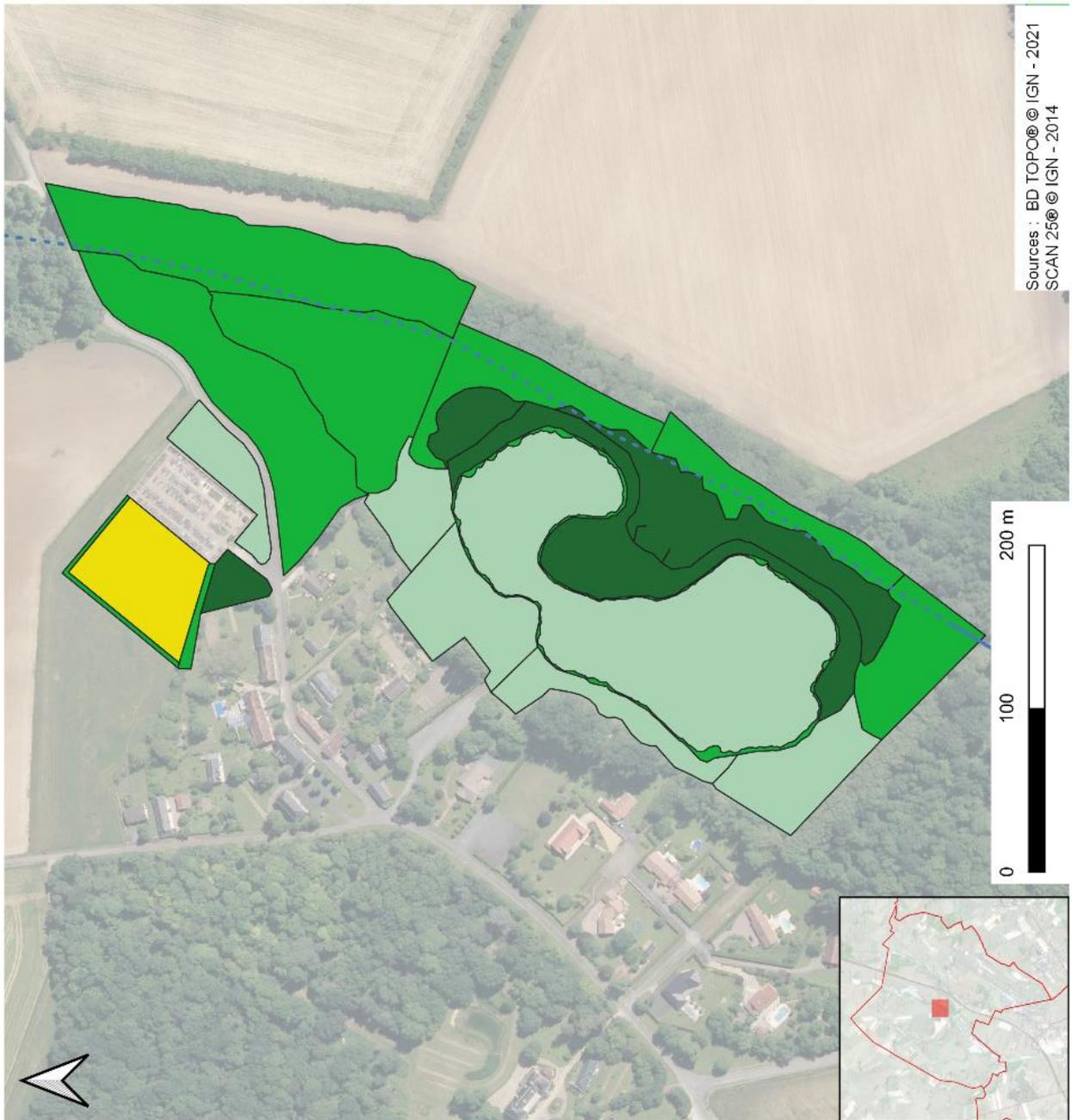
Cartographie des enjeux écologiques - Secteur de Etang communal et boisements communaux

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de
Châteauroux Métropole

Légende

Enjeux écologiques

- Faible
- Moyen
- Fort
- Très fort
- Secteurs étudiés



Carte 11. Synthèse des enjeux au niveau du site « Etang communal et terrains communaux »

12.1.2 Bois communal

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Coings
Dates de passage	1/05, 1, 15 et 16/06, 19/07, 29/09
Nom du site si existant	Bois communal
Présentation du site	
Surface totale (ha)	8 ha
Usages	Promenade, réservoir de biodiversité
Propriétaire	Commune
Gestionnaire	Commune
	
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens (44.3), Prairie mésophile et verger, Jardin potager, Grandes cultures
Espèces végétales à enjeux présentes	<p>Patrimoniales : Sanguisorbe officinale (<i>Sanguisorba officinalis</i>, protégée, dét. ZNIEFF, très rare), Samole de Valérand (<i>Samolus valerandi</i>, protégée, dét. ZNIEFF, très rare), Marisque (<i>Cladium mariscus</i>, protégée, dét. ZNIEFF, très rare), Chlorette (<i>Blackstonia perfoliata</i>), Spéculaire miroir de Vénus (<i>Legousia hybrida</i>, dét. ZNIEFF, très rare et en danger en région CVDL), Scandix Peigne-de-Vénus (<i>Scandix pecten-veneris</i>, dét. ZNIEFF, rare), Mâche dentée (<i>Valerianella dentata</i>, dét. ZNIEFF, rare), Orchis pyramidal (<i>Anacamptis pyramidalis</i>, protégée, dét. ZNIEFF, rare), Orchis bouffon (<i>Anacamptis morio</i>, assez rare, en danger en Europe),</p> <p>Remarquables : Potentille des oies (assez rare), Calamagrostide épigéios (assez rare)</p>
Espèces animales à enjeux présentes	<p>Oiseaux : 1 espèce patrimoniale nicheuse : le le Martin pêcheur d'Europe</p> <p>Mammifères terrestres : Putois d'Europe</p> <p>Chiroptères : Pipistrelle commune et Pipistrelle de Kuhl</p> <p>Libellules : Caloptéryx vierge (<i>Calopteryx virgo meridionalis</i>, dét. ZNIEFF)</p>
Espèces exotiques envahissantes présentes	Solidages
Menaces potentielles	Fermeture des milieux
Commentaires sur les enjeux	Enjeu de conservation fort sur l'ensemble du boisement humide et le maintien de la ripisylve

Points de vigilance et d'amélioration en lien avec la gestion

Maintenir dans zones ouvertes existantes (zones favorables à la Marisque)
Encourager la démarche sans pesticides dans les jardins potagers (charte ou contrats) et définir des zones de refuge exemptes de gestion



Cartographie des habitats naturels simplifiés - Secteur de Bois communal

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux Métropole

Légende

Habitats naturels

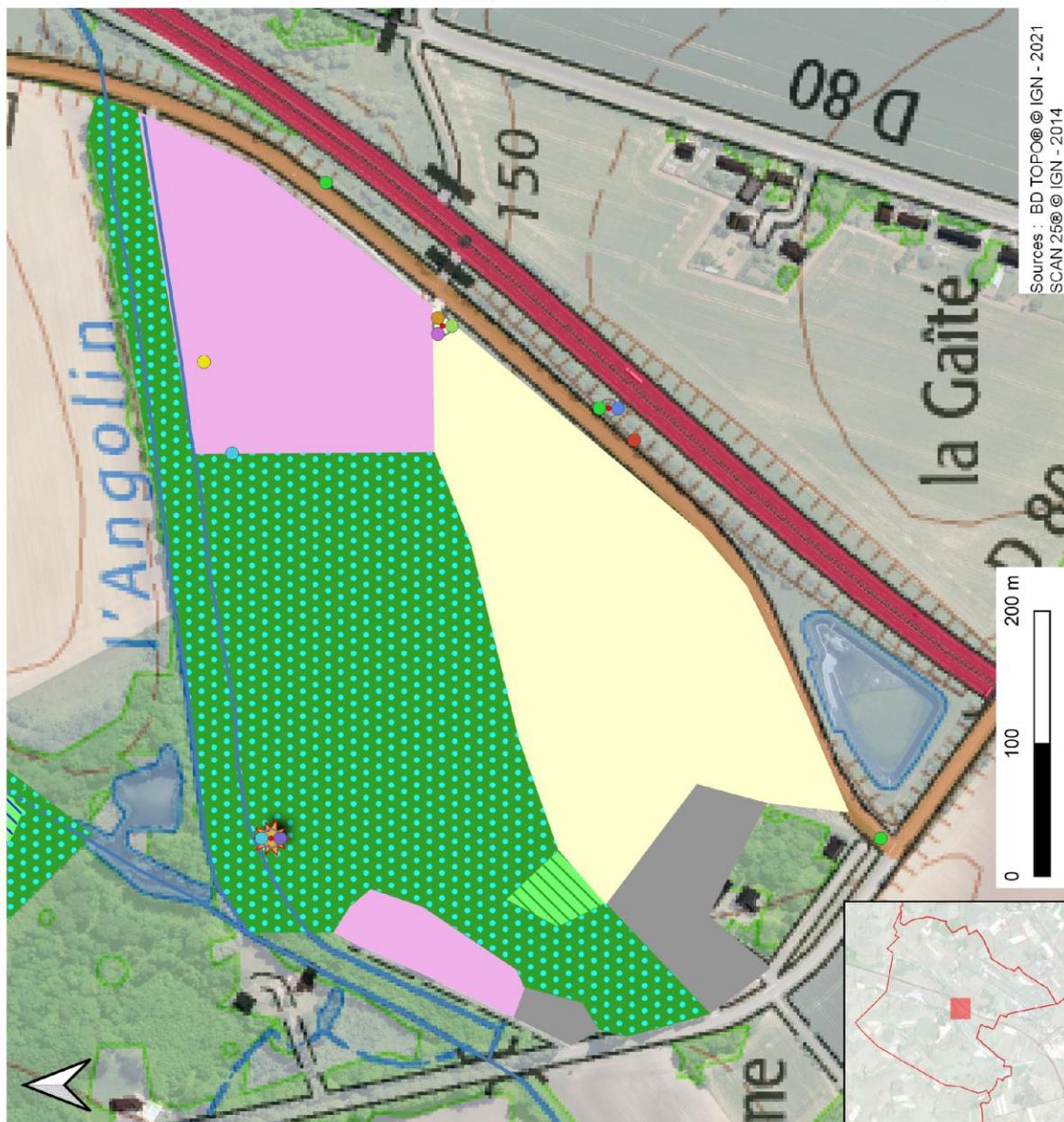
-  Boissements humides ou mésophylophiles
-  Végétations herbacées mésophiles
-  Végétations herbacées humides ou mésophylophiles
-  Grandes cultures
-  Zones totalement artificialisées
-  Milieux fortement anthropiques ou cultivés

Flore patrimoniale

-  Chlorette
-  Grande pimprenelle
-  Mâche dentée
-  Maïsque
-  Orchis bouffon
-  Orchis pyramidal
-  Samole de Valerand
-  Scandix Peigne-de-Vénus
-  Spéculaire miroir de Vénus

Flore invasive

-  Solidago grp. invasifs



Sources : BD TOPO® © IGN - 2021
SCAN 25® © IGN - 2014

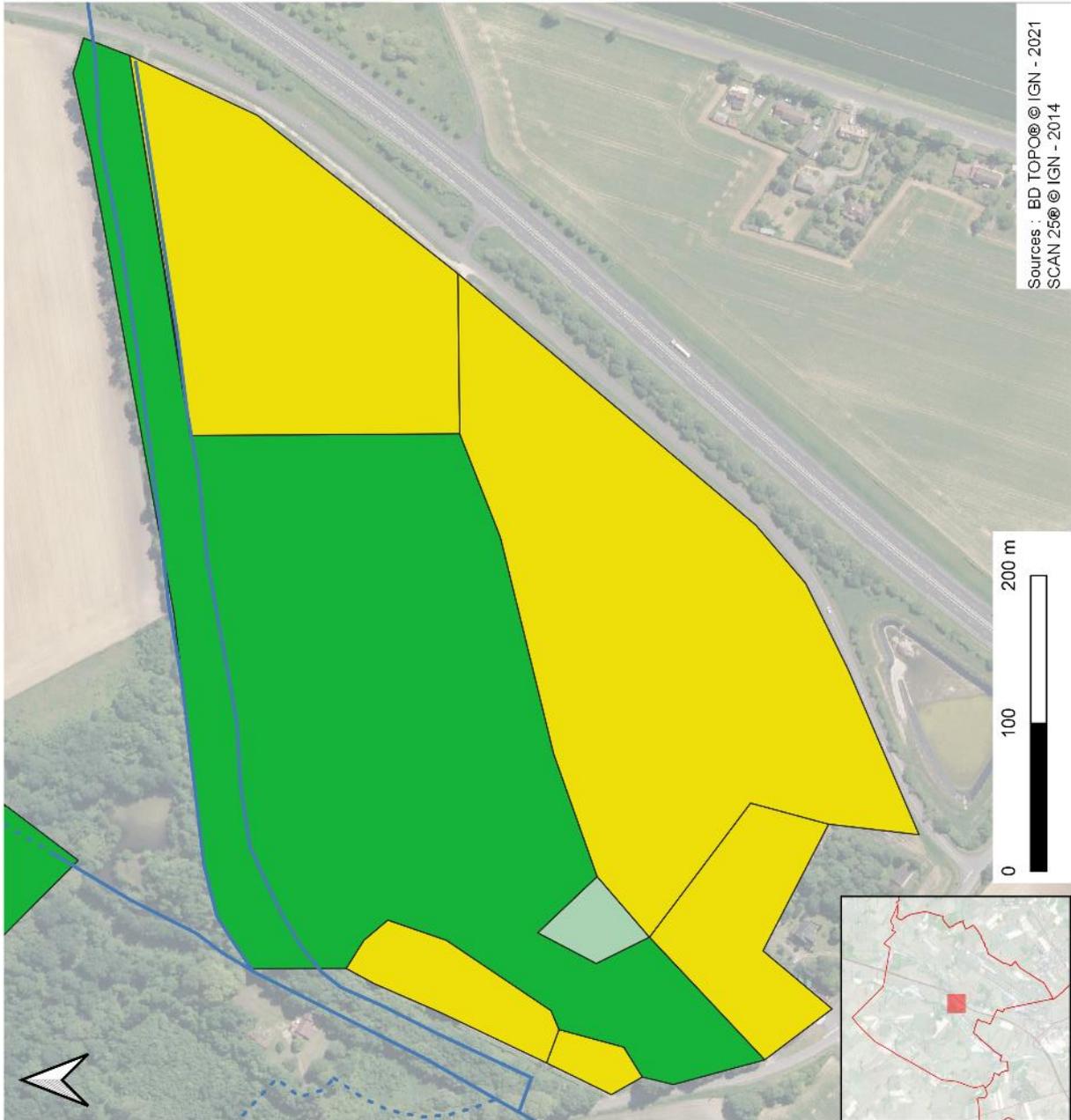
Carte 12. Carte simplifiée des habitats naturels sur le site « Bois communal »

Cartographie des enjeux écologiques - Secteur de Bois communal

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de
Châteauroux Métropole

Légende

- Enjeux écologiques**
- Faible
 - Moyen
 - Fort
 - Très fort
 - Secteurs étudiés



Carte 13. Synthèse des enjeux au niveau du site « Bois communal »

12.1.3 Bord de l'Angolin et terrains communaux au nord (marais communal)

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Coings
Dates de passage	13, 15 et 16/06, 29/09
Nom du site si existant	Prairies, marais et bois communaux au bord de l'Angolin
Présentation du site	
Surface totale (ha)	40 ha
Usages	Promenade, exploitation agricole, réservoir de biodiversité
Propriétaire	Commune
Gestionnaire	Commune
	
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Roselières à phragmite x Prairies calciclinales à Molinie bleue (53.11 x 37.311), Prairies de fauche de basse altitude (38.2), Boisement et fourrés humides à marécageux (44.9), Haies (84.2), Plantations de Peupliers (83.321), Grandes cultures
Espèces végétales à enjeux présentes	Patrimoniales : Sanguisorbe officinale (<i>Sanguisorba officinalis</i> , protégée, dét. ZNIEFF, très rare), Samole de Valérand (<i>Samolus valerandi</i> , protégée, dét. ZNIEFF, très rare), Marisque (<i>Cladium mariscus</i> , protégée, dét. ZNIEFF, très rare), Germandrée des marais (<i>Teucrium scordium</i> , protégée, dét. ZNIEFF, rare), Pigamon jaune (<i>Thalictrum flavum</i> , protégée, dét. ZNIEFF, rare), Dauphinelle Consoude (<i>Delphinium consolida</i> , dét. ZNIEFF, en danger d'extinction en région CVDL, extrêmement rare), Remarquables : Bleuet (<i>Cyanus segetum</i> , rare), Brome en grappe (<i>Bromus racemosus</i> , rare), Panic capillaire (<i>Panicum capillare</i> , rare)

<p>Espèces animales à enjeux présentes</p>	<p>Oiseaux : 2 espèces nicheuses contactées (Pic noir et Bruant zizi) Chiroptères : Murin à moustaches (<i>Myotis mystacinus</i>), Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentonii</i>), Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>), Noctule de Leisler (<i>Nyctalus leisleri</i>), Oreillard gris (<i>Plecotus austriacus</i>), Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>), Pipistrelle de Kuhl (<i>Pipistrellus kuhlii</i>), Pipistrelle de Nathusius (<i>Pipistrellus nathusii</i>), Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>), Vespère de Savi (<i>Hypsugo savii</i>) Libellules : Agrion de mercure (<i>Coenagrion mercuriale</i>, directive européenne, protégée, en danger d'extinction en Europe et en région CVDL), Caloptéryx vierge (<i>Calopteryx virgo meridionalis</i>, dét. ZNIEFF), Cordulegastre annelé (<i>Cordulegaster boltonii</i>, dét. ZNIEFF), Lépidoptères : Bacchante (<i>Lopinga achine</i>, directive européenne, protégée, dét. ZNIEFF, vulnérable en Europe, quasi menacée en France et en danger en région CVDL), Thécla du Prunier (<i>Satyrrium pruni</i>, en danger en région CVDL) Orthoptères : Grillon des marais (<i>Pteronemobius heydenii</i>, dét. ZNIEFF, en danger d'extinction en France)</p>
<p>Espèces exotiques envahissantes présentes</p>	<p>/</p>
<p>Menaces potentielles</p>	<p>Dégradation de la ripisylve, intensification des pratiques agricoles, mise en culture des prairies, dénaturation du lit du cours d'eau, pollution, assèchement local, surexploitation de la ressource en eau</p>
<p>Commentaires sur les enjeux</p>	<p>Maintien des milieux ouverts et développement des ripisylves</p>
<p>Points de vigilance et d'amélioration en lien avec la gestion</p>	
<p>Continuer les pratiques de fauche sur la prairie centrale, adapter les dates de fauche (plutôt début juillet que mi-juin), faucher un peu plus tard Maintenir les milieux ouverts existants Ripisylve : maintien et la laisser s'élargir Création et maintien de bandes tampon enherbées autour du milieu aquatique</p>	
	

Cartographie des habitats naturels simplifiés - Secteur de Bord angolin et terrains communaux

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux Métropole

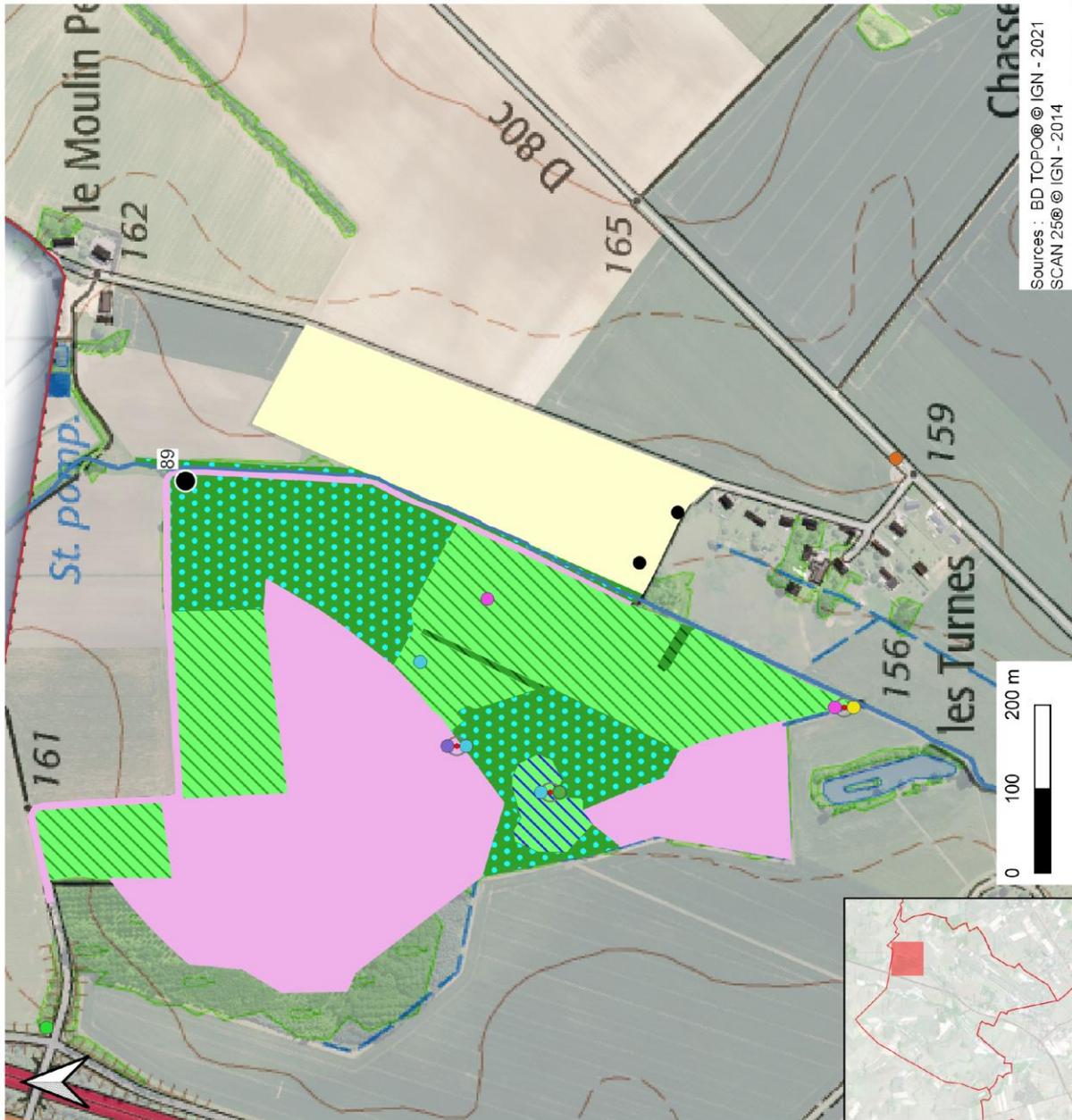
Légende

Habitats naturels

-  Boissements humides ou mésophylophiles
-  Haies
-  Végétations herbacées mésophiles
-  Végétations herbacées humides ou mésophylophiles
-  Grandes cultures
-  Milieux fortement anthropiques ou cultivés

Flore patrimoniale

-  Dauphinelle Consoude
-  Germandrée des marais
-  Goutte de sang
-  Grande pimprenelle
-  Mairisque
-  Orchis pyramidal
-  Pigamon jaune
-  Samole de Valerand



Carte 14 : Carte simplifiée des habitats naturels sur le site du marais communal



CHÂTEAURoux
Métropole

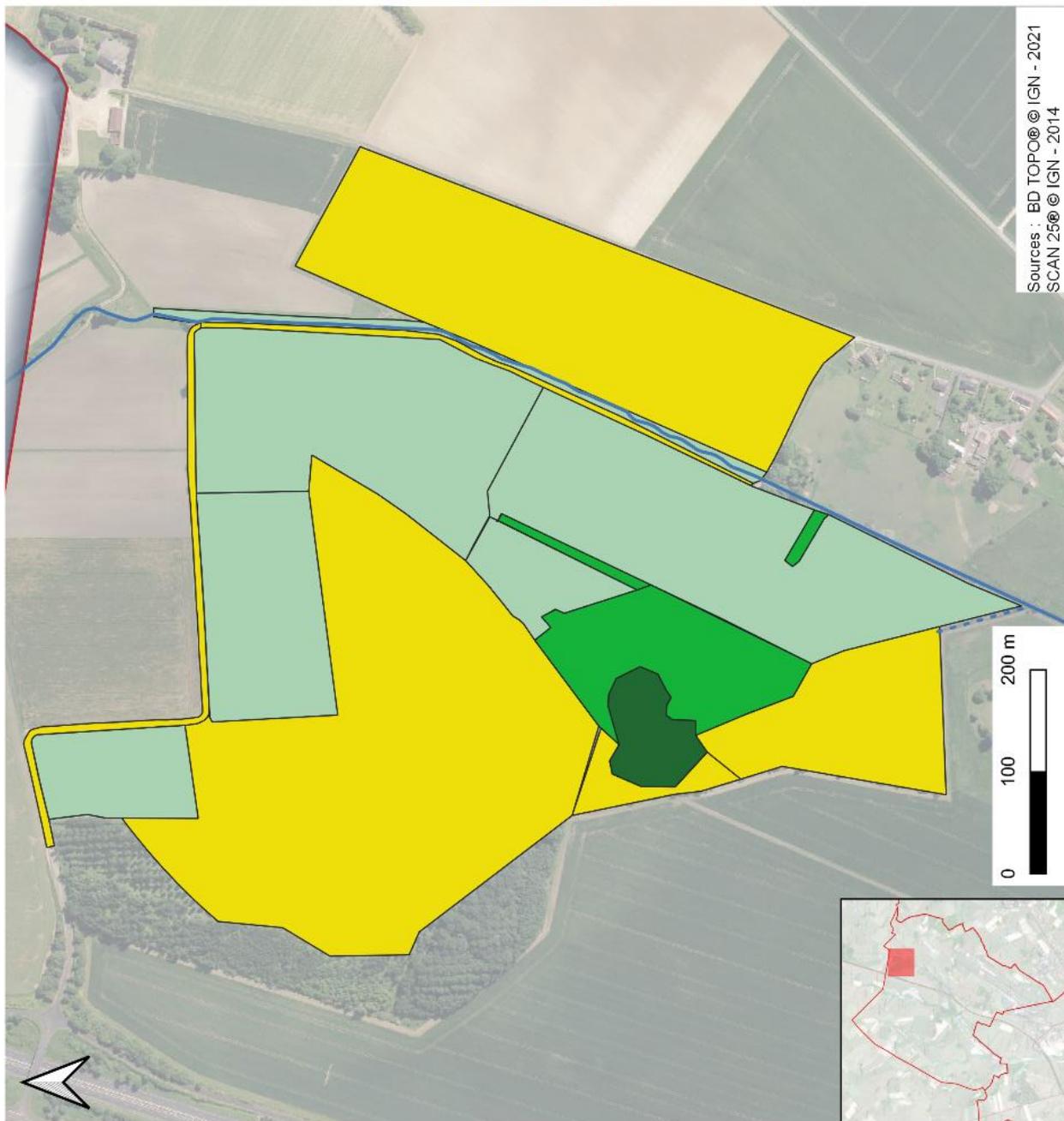
Cartographie des enjeux écologiques - Secteur de Bord angolin et terrains communaux

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de
Châteauroux Métropole

Légende

Enjeux écologiques

- Faible
- Moyen
- Fort
- Très fort
- Secteurs étudiés



Carte 15: Synthèse des enjeux au niveau du site du marais communal



12.1.4 Prairie communale au bord du cours d'eau de la Fosse noire

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Coings
Dates de passage	
Nom du site si existant	Prairie communale au bord du cours d'eau la Fosse Noire
Présentation du site	
Surface totale (ha)	5,5 ha
Usages	Promenade
Propriétaire	Commune
Gestionnaire	Commune
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens (44.3), Prairie humide fauchée (37.21), Prairie mésophile améliorée (81)
Espèces végétales à enjeux présentes	Patrimoniales : Potamot dense (<i>Groenlandia densa</i>), Pigamon jaune (protégée, dét. ZNIEFF, rare), Remarquables : Panic capillaire (<i>Panicum capillare</i> , rare)
Espèces animales à enjeux présentes	Oiseaux : 11 espèces nicheuses dont 5 patrimoniales (Bruant jaune, Bruant proyer, Alouette des champs, Tourterelle des bois, Pic épeichette) Libellules : Agrion de mercure (<i>Coenagrion mercuriale</i> , directive européenne, protégée, en danger d'extinction en Europe et en région CVDL), Caloptéryx vierge (<i>Calopteryx virgo meridionalis</i> , dét. ZNIEFF), Cordulegastre annelé (<i>Cordulegaster boltonii</i> , dét. ZNIEFF) Orthoptères : Criquet des Roseaux (<i>Mecostethus parapleurus</i> , dét. ZNIEFF, Vulnérable en France, en danger d'extinction en région CVDL)
Espèces exotiques envahissantes présentes	/
Menaces potentielles	Dégradation de la ripisylve, intensification des pratiques agricoles, mise en culture des prairies, dénaturaion du lit du cours d'eau, pollution, assèchement local, surexploitation de la ressource en eau
Commentaires sur les enjeux	Enjeu fort sur le maintien des prairies et de la ripisylve
Points de vigilance et d'amélioration en lien avec la gestion	
Maintien des pratiques de fauche existantes Ripisylve : maintien et la laisser s'élargir Création et maintien de bandes tampon enherbées autour du milieu aquatique	
	 

Cartographie des habitats naturels simplifiés - Secteur de Prairie communale bord Fosse Noire

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux Métropole

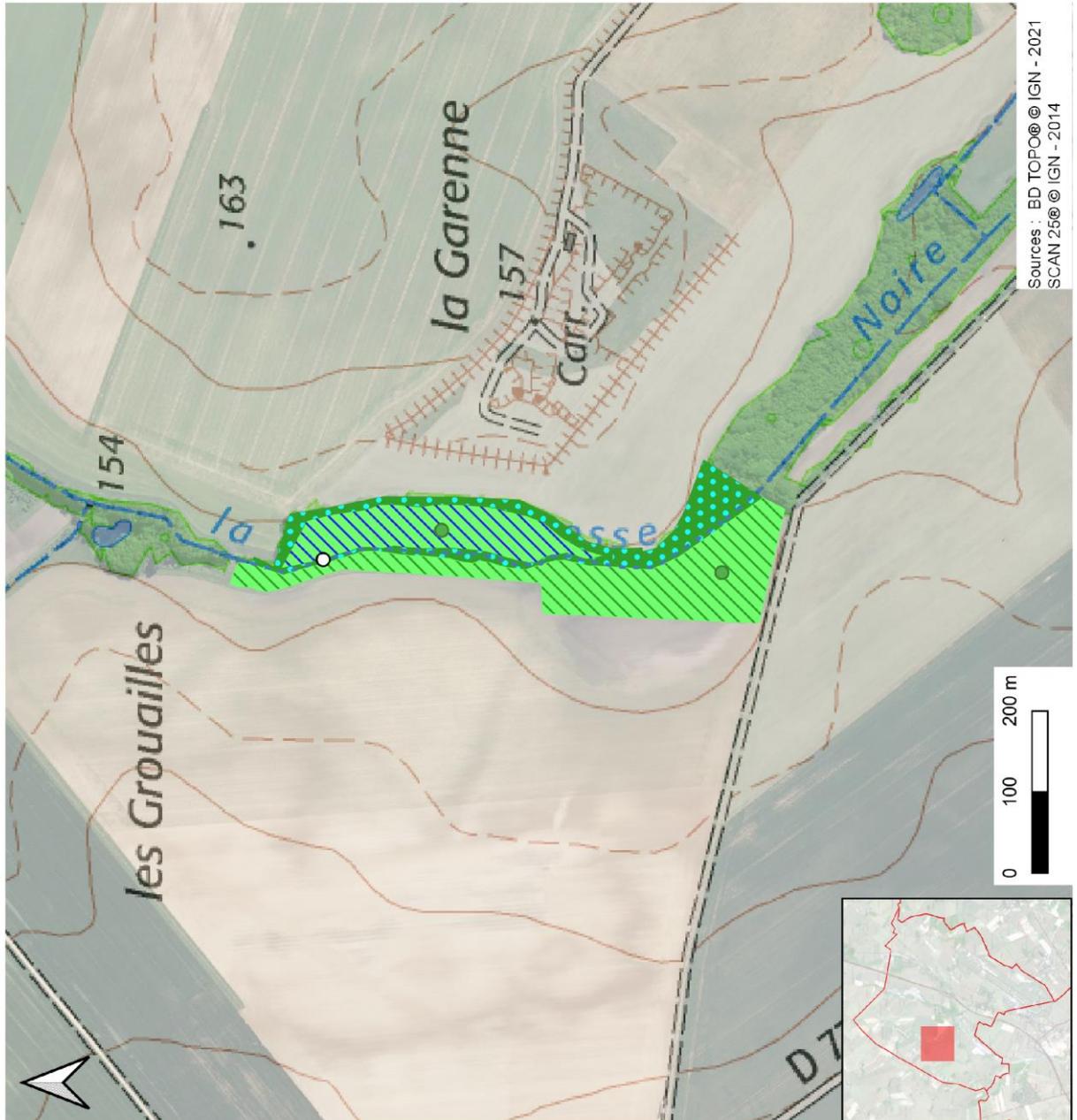
Légende

Habitats naturels

-  Boisements humides ou mésohygrophiles
-  Végétations herbacées mésophiles
-  Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles

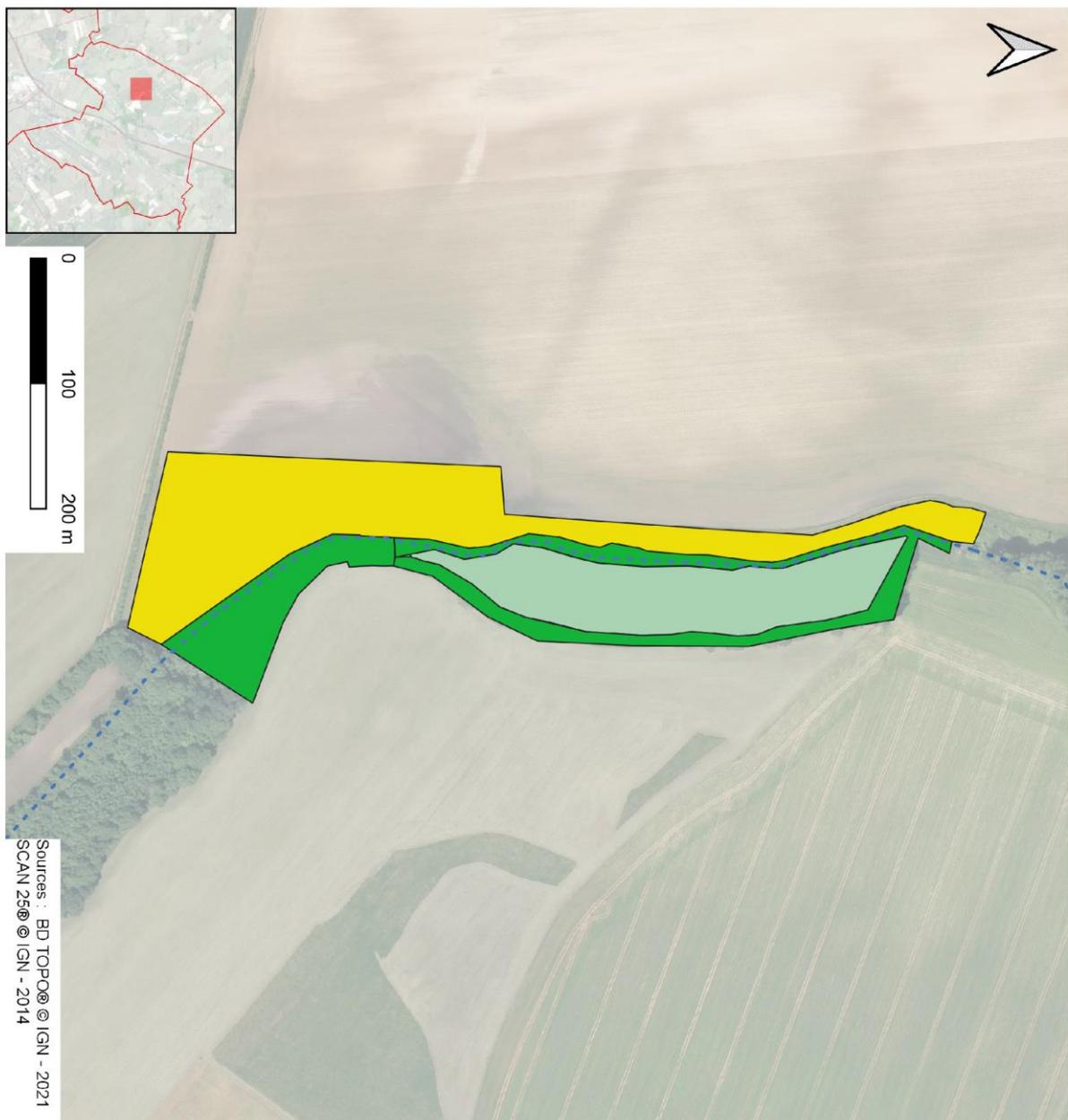
Flore patrimoniale

-  Pigamon jaune
-  Potamot dense



Sources : BD TOPO® © IGN - 2021
SCAN 25® © IGN - 2014

Carte 16: Carte simplifiée des habitats naturels sur le site de la prairie communale au bord du cours d'eau la Fosse Noire



Sources : BD TOPOCO © IGN - 2021
SCAN 25 © IGN - 2014



CHATEAURoux
Métropole

Cartographie des enjeux écologiques
- Secteur de Prairie communale bord
Fosse Noire

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de
Châteauroux Métropole

Légende

Enjeux écologiques

- Faible
- Moyen
- Fort
- Très fort
- Secteurs étudiés



Carte 17: Synthèse des enjeux au niveau du site de la prairie communale au bord du cours d'eau la Fosse Noire

12.1.5 Aéroport

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Coings
Dates de passage	24/01, 27/02, 10/04, 1, 9, 10, 11 et 24/05, 09/06, 22/07, 23 et 31/08, 1 et 22/09, 18/10, 08/12
Nom du site si existant	Aéroport Marcel Dassault
Présentation du site	
Surface totale (ha)	350 ha
Usages	Infrastructure de transport, exploitation aéroportuaire, réservoir de biodiversité
Propriétaire	Etat
Gestionnaire	Aéroport
	
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides (34.32), Prairies de fauche de basse altitude (38.22)
Espèces végétales à enjeux présentes	Patrimoniales : Chlorette (<i>Blackstonia perfoliata</i> , dét. ZNIEFF et rare), Ophioglosse commun (<i>Ophioglossum vulgatum</i> , protégée, dét. ZNIEFF, vulnérable en région CVDL et très rare), Orchis bouffon (<i>Anacamptis morio</i> , en danger d'extinction en Europe, assez rare), Spiranthe d'automne (<i>Spiranthes spiralis</i> , protégée, dét. ZNIEFF, ext. rare, en danger d'extinction en région CVDL), Remarquables : Molène blattaire (<i>Verbascum blattaria</i> , rare), Brunelle laciniée (<i>Prunella laciniata</i> , rare), Ophrys araignée (<i>Ophrys aranifera</i> , rare)
Espèces animales à enjeux présentes	Oiseaux : 33 espèces nicheuses, dont 8 patrimoniales (Alouette des champs, Bruant proyer, Chevêche d'Athéna, Cisticole des joncs à proximité, Faucon crécerelle, Hirondelle rustique, Martinet noir et Tarier pâtre) Mammifères terrestres : Lapin de garenne, Lièvre d'Europe Reptiles : Lézard des murailles Lépidoptères : Azuré bleu-céleste (<i>Lysandra bellargus</i>), Azuré des coronilles (<i>Plebejus argyrognomon</i>) Orthoptères : Oedipode aigue-marine (<i>Sphingonotus caeruleus</i>)
Espèces exotiques envahissantes présentes	/

Menaces potentielles	Fermeture des milieux ouverts, mise en culture, fertilisation
Commentaires sur les enjeux	Enjeu très fort sur les prairies et pelouses calcaires
Points de vigilance et d'amélioration en lien avec la gestion	
En lien avec le plan de gestion en cours : gestion différenciée avec maintien de bandes refuge non fauchées en bordure de parcelle, fauche tardive des prairies, rotation des broyages, gestion des haies et des bosquets, gestion extensive des pelouses calcaires	
 <p>CHÂTEAURoux Métropole</p>	 <p>Indre Nature</p>  <p>biotope</p>

13 Annexes

13.1 Flore

Les espèces patrimoniales sont indiquées en caractères gras

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Érable sycomore	<i>Acer pseudoplatanus</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Goutte de sang	<i>Adonis annua</i>	-	-	-	-	-	VU	Oui	RR	X		
Aigremoine	<i>Agrimonia eupatoria</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Agrostide stolonifère	<i>Agrostis stolonifera</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Faux vernis du Japon	<i>Ailanthus altissima</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Bugle rampante	<i>Ajuga reptans</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Grand plantain d'eau	<i>Alisma plantago-aquatica</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Ail des vignes	<i>Allium vineale</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Aulne glutineux	<i>Alnus glutinosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Vulpin des champs	<i>Alopecurus myosuroides</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Guimauve officinale	<i>Althaea officinalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Orchis bouffon	<i>Anacamptis morio</i>	-	-	-	NT	-	-	-	AR	X	X	X
Orchis pyramidal	<i>Anacamptis pyramidalis</i>	-	-	PR	LC	-	-	Oui	R	X	X	X
Buglosse d'Italie	<i>Anchusa italica</i>	-	-	-	-	-	NT	Oui	RRR			X
Andryale à feuilles entières	<i>Andryala integrifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Brome stérile	<i>Anisantha sterilis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Cerfeuil vulgaire à fruits glabres	<i>Anthriscus caucalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Cerfeuil des bois	<i>Anthriscus sylvestris</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Anthyllide vulnérable	<i>Anthyllis vulneraria</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		X
Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Arabette poilue	<i>Arabis hirsuta</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X
Grande bardane	<i>Arctium lappa</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Sabline à feuilles de serpolet	<i>Arenaria serpyllifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Potentille des oies	<i>Argentina anserina</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Fromental élevé	<i>Arrhenatherum elatius</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Armoise commune	<i>Artemisia vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Asperge officinale	<i>Asparagus officinalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Avoine pubescente	<i>Avenula pubescens</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X
Avoine folle	<i>Avena fatua</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Barbarée commune	<i>Barbarea vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Épiaire officinale	<i>Betonica officinalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Chlorette	<i>Blackstonia perfoliata</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	R	X	X	X
Bident trifolié	<i>Bidens tripartita</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Bouleau verruqueux	<i>Betula pendula</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
	<i>Brachypodium pinnatum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Brachypode des rochers	<i>Brachypodium rupestre</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Brachypode des bois	<i>Brachypodium sylvaticum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Brize intermédiaire	<i>Briza media</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Brome érigé	<i>Bromopsis erecta</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		X
Brome mou	<i>Bromus hordeaceus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Brome en grappe	<i>Bromus racemosus</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Bryone dioïque	<i>Bryonia dioica</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Calamagrostide épigéios	<i>Calamagrostis epigejos</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Callitriche à angles obtus	<i>Callitriche obtusangula</i>	-	-	-	-	-	-	-		X		
Caméline cultivée	<i>Camelina sativa</i>	-	-	-	-	-	-	-		X		
Campanule raiponce	<i>Campanula rapunculus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Capselle bourse-à-pasteur	<i>Capsella bursa-pastoris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Laïche des marais	<i>Carex acutiformis</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		X
Laïche printanière	<i>Carex caryophyllea</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Laïche glauque	<i>Carex flacca</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Laïche hérissée	<i>Carex hirta</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Laïche écailleuse	<i>Carex lepidocarpa</i>	-	-	-	-	-	NT	Oui	RR	X		
Laïche cuivrée	<i>Carex otrubae</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Laïche de Paira	<i>Carex pairae</i>	-	-	-	-	-	-	-				X
Laïche millet	<i>Carex panicea</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Laïche en épis	<i>Carex spicata</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Laïche des bois	<i>Carex sylvatica</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Laïche vésiculeuse	<i>Carex vesicaria</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Carline commune	<i>Carlina vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Centaurée jacée	<i>Centaurea jacea</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Centaurée scabieuse	<i>Centaurea scabiosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Petite centaurée commune	<i>Centaureum erythraea</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
Céaiste aggloméré	<i>Cerastium glomeratum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Peucédan Herbe aux cerfs	<i>Cervaria rivini</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	R			X
Petite linaire	<i>Chaenorhinum minus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Cirse sans tige	<i>Cirsium acaulon</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X	X	
Cirse des champs	<i>Cirsium arvense</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Cirse des prairies	<i>Cirsium dissectum</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	AR	X		
Cirse des marais	<i>Cirsium palustre</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Cirse commun	<i>Cirsium vulgare</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Marisque	<i>Cladium mariscus</i>	-	-	PR	-	-	NT	Oui	RR	X		X
Clématite des haies	<i>Clematis vitalba</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Liseron des champs	<i>Convolvulus arvensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Liset	<i>Convolvulus sepium</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Coronille changeante	<i>Coronilla varia</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X	X	X
Noisetier	<i>Corylus avellana</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Aubépine à un style	<i>Crataegus monogyna</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Crépide élégante	<i>Crepis pulchra</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		
Crépide hérissée	<i>Crepis setosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Gailllet croisette	<i>Cruciata laevipes</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Bleuet	<i>Cyanus segetum</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Cognassier	<i>Cydonia oblonga</i>	-	-	-	-	-	-	-		X		
Souchet brun	<i>Cyperus fuscus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Genêt à balai	<i>Cytisus scoparius</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Dauphinelle Consoude	<i>Delphinium consolida</i>	-	-	-	-	-	EN	Oui	RRR	X		
Sceau de Notre Dame	<i>Dioscorea communis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Cabaret des oiseaux	<i>Dipsacus fullonum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Inule fétide	<i>Dittrichia graveolens</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Vipérine commune	<i>Echium vulgare</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	X
Scirpe des marais	<i>Eleocharis palustris</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Épilobe hérissé	<i>Epilobium hirsutum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Épilobe à petites fleurs	<i>Epilobium parviflorum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Prêle des champs	<i>Equisetum arvense</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Prêle des marais	<i>Equisetum palustre</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Éragrostis faux-pâturin	<i>Eragrostis minor</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Vergerette annuelle	<i>Erigeron annuus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Érodium à feuilles de cigue	<i>Erodium cicutarium</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Vesce hérissée	<i>Ervilia hirsuta</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Chardon Roland	<i>Eryngium campestre</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Fusain d'Europe, Bonnet-d'évêque	<i>Euonymus europaeus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Eupatoire à feuilles de chanvre	<i>Eupatorium cannabinum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
	<i>Euphorbia exigua</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Renouée liseron	<i>Fallopia convolvulus</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Fétuque des moutons	<i>Festuca ovina</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR			X
Fétuque rouge	<i>Festuca rubra</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Filipendule vulgaire	<i>Filipendula vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	R			X
Fraisier sauvage	<i>Fragaria vesca</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Frêne élevé	<i>Fraxinus excelsior</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Lilas d'Espagne	<i>Galega officinalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		
Gaillet dressé	<i>Galium album</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Gaillet commun	<i>Galium mollugo</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Gaillet des marais	<i>Galium palustre</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Géranium découpé	<i>Geranium dissectum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Géranium à feuilles molles	<i>Geranium molle</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Géranium fluet	<i>Geranium pusillum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Herbe à Robert	<i>Geranium robertianum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Géranium à feuilles rondes	<i>Geranium rotundifolium</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Benoîte commune	<i>Geum urbanum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Potamot dense	<i>Groenlandia densa</i>	-	-	-	-	-	NT	Oui	C	X		
Hélianthème jaune	<i>Helianthemum nummularium</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Picride fausse Vipérine	<i>Helminthotheca echioides</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Ache nodiflore	<i>Helosciadium nodiflorum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Grande Berce	<i>Heracleum sphondylium</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Lierre grimpant	<i>Hedera helix</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Orchis bouc	<i>Himantoglossum hircinum</i>	-	-	-	LC	-	-	-	AC	X	X	X
Hippocrepis à toupet	<i>Hippocrepis comosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		X
Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Écuelle d'eau	<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Millepertuis velu	<i>Hypericum hirsutum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Millepertuis à quatre ailes	<i>Hypericum tetrapterum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Porcelle enracinée	<i>Hypochaeris radicata</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Iris faux acore	<i>Iris pseudacorus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Séneçon de Jacob	<i>Jacobaea vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Noyer commun	<i>Juglans regia</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		X
Jonc à tépales aigus	<i>Juncus acutiflorus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Jonc aggloméré	<i>Juncus conglomeratus</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Jonc épars	<i>Juncus effusus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Jonc glauque	<i>Juncus inflexus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Knautie des champs	<i>Knautia arvensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	X
Linaire bâtarde	<i>Kickxia spuria</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Koelérie pyramidale	<i>Koeleria pyramidata</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X
Laitue scariole	<i>Lactuca serriola</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Lampsane commune	<i>Lapsana communis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Gesse hérissée	<i>Lathyrus hirsutus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Gesse sans vrille	<i>Lathyrus nissolia</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	RR			X
Gesse des prés	<i>Lathyrus pratensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Macusson	<i>Lathyrus tuberosus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Spéculaire miroir de Vénus	<i>Legousia hybrida</i>	-	-	-	-	-	EN	Oui	RR	X		
Marguerite commune	<i>Leucanthemum vulgare</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Troëne	<i>Ligustrum vulgare</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Linaire commune	<i>Linaria vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Lin purgatif	<i>Linum catharticum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Lin à feuilles menues	<i>Linum tenuifolium</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	RR			X
Lin bisannuel	<i>Linum usitatissimum subsp. angustifolium</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR			X
	<i>Linum usitatissimum subsp. usitatissimum</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		
Ivraie vivace	<i>Lolium perenne</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Chèvrefeuille des haies	<i>Lonicera xylosteum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Lotier maritime	<i>Lotus maritimus</i>	-	-	PR	-	-	EN	Oui	RRR	X		
Lotus des marais	<i>Lotus pedunculatus</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Luzule champêtre	<i>Luzula campestris</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Lycoperon d'Europe	<i>Lycopus europaeus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Mouron rouge	<i>Lysimachia arvensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Mouron bleu	<i>Lysimachia foemina</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Lysimaque nummulaire	<i>Lysimachia nummularia</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Mouron délicat	<i>Lysimachia tenella</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	RR	X		
Lysimaque commune	<i>Lysimachia vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Salicaire commune	<i>Lythrum salicaria</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Pommier sauvage	<i>Malus sylvestris</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Luzerne lupuline	<i>Medicago lupulina</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Luzerne naine	<i>Medicago minima</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	R			X
Luzerne cultivée	<i>Medicago sativa</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Luzerne sauvage	<i>Medicago sativa subsp. falcata</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X
Mélicot blanc	<i>Melilotus albus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Menthe à feuilles rondes	<i>Mentha suaveolens</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Mercuriale annuelle	<i>Mercurialis annua</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Molinie bleue	<i>Molinia caerulea</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Muscari à toupet	<i>Muscari comosum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Myosotis bicolor	<i>Myosotis discolor</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Cresson des fontaines	<i>Nasturtium officinale</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Sainfoin	<i>Onobrychis viciifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		
Onopordon faux-acanthe	<i>Onopordum acanthium</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X	X	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Ophioglosse commun	<i>Ophioglossum vulgatum</i>	-	-	PR	-	-	VU	Oui	RR	X		X
Ophrys abeille	<i>Ophrys apifera</i>	-	-	-	LC	-	-	-	R			X
Ophrys araignée	<i>Ophrys aranifera</i>	-	-	-		-	-	-	R	X	X	X
Orchis mâle	<i>Orchis mascula</i>	-	-	-	LC	-	-	-	AR			X
Orchis pourpre	<i>Orchis purpurea</i>	-	-	-	LC	-	-	-	AR			X
Origan commun	<i>Origanum vulgare</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
Orobanche du trèfle	<i>Orobanche minor</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR			X
Panic capillaire	<i>Panicum capillare</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Renouée Persicaire	<i>Persicaria maculosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Baldingère faux-roseau	<i>Phalaris arundinacea</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Roseau	<i>Phragmites australis</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Épicéa commun	<i>Picea abies</i>	-	-	-	-	-	-	-				X
Piloselle	<i>Pilosella officinarum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Plantain majeur	<i>Plantago major</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Orchis verdâtre	<i>Platanthera chlorantha</i>	-	-	-	LC	-	-	-	AR	X	X	X
Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Pâturin commun	<i>Poa trivialis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Renouée des oiseaux	<i>Polygonum aviculare</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Peuplier Tremble	<i>Populus tremula</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Pourpier cultivé	<i>Portulaca oleracea</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
Potentille dressée	<i>Potentilla recta</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR			X
Potentille rampante	<i>Potentilla reptans</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Potentille faux fraisier	<i>Potentilla sterilis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Potentille de Tabernaemontanus	<i>Potentilla verna</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Petite sanguisorbe	<i>Poterium sanguisorba</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Picride éperviaire	<i>Picris hieracioides</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Grand boucage	<i>Pimpinella major</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		
Fougère aigle	<i>Pteridium aquilinum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Coucou	<i>Primula veris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Brunelle laciniée	<i>Prunella laciniata</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X	X	
Brunelle commune	<i>Prunella vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Merisier vrai	<i>Prunus avium</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Épine noire	<i>Prunus spinosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Pulicaire dysentérique	<i>Pulicaria dysenterica</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Bouton d'or	<i>Ranunculus acris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Renoncule bulbeuse	<i>Ranunculus bulbosus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Renoncule flammette	<i>Ranunculus flammula</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Réséda jaune	<i>Reseda lutea</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X	X	
Réséda jaunâtre	<i>Reseda luteola</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Nerprun purgatif	<i>Rhamnus cathartica</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		X
Eglantier	<i>Rosa canina</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Ronce de Bertram	<i>Rubus fruticosus</i>	-	-	-	-	-	-	-	NRR			X
Oseille des prés	<i>Rumex acetosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Petite oseille	<i>Rumex acetosella</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Patience crépue	<i>Rumex crispus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Saule cendré	<i>Salix cinerea</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Sureau yèble	<i>Sambucus ebulus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Samole de Valerand	<i>Samolus valerandi</i>	-	-	PR	-	-	-	Oui	RR	X		
Grande pimprenelle	<i>Sanguisorba officinalis</i>	-	-	PR	-	-	-	Oui	RR	X		
Saponaire officinale	<i>Saponaria officinalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		X
Scandix Peigne-de-Vénus	<i>Scandix pecten-veneris</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	R	X		X
Fétuque Roseau	<i>Schedonorus arundinaceus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Fétuque des prés	<i>Schedonorus pratensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X
Choin noirâtre	<i>Schoenus nigricans</i>	-	-	PR	-	-	VU	Oui	RR	X		X
Scrofulaire aquatique	<i>Scrophularia auriculata</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Poivre de muraille	<i>Sedum acre</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Orpin blanc	<i>Sedum album</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Séséli des montagnes	<i>Seseli montanum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Sétaire glauque	<i>Setaria pumila</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Rubéole des champs	<i>Sherardia arvensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Silaüs des prés	<i>Silaum silaus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Compagnon blanc	<i>Silene latifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Silène enflé	<i>Silene vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Chardon marie	<i>Silybum marianum</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		X
Douce amère	<i>Solanum dulcamara</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Morelle noire	<i>Solanum nigrum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Laiteron des champs	<i>Sonchus arvensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Laiteron rude	<i>Sonchus asper</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X
Spiranthe d'automne	<i>Spiranthes spiralis</i>	-	-	PR	LC			EN	Oui	RRR	X	X
Stellaire graminée	<i>Stellaria graminea</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Grande consoude	<i>Symphytum officinale</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Tanaisie commune	<i>Tanacetum vulgare</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Germandrée des marais	<i>Teucrium scordium</i>	-	-	PR	-	-	-	Oui	R	X		
Pigamon jaune	<i>Thalictrum flavum</i>	-	-	PR	-	-	-	Oui	CC	X		X
Tilleul à grandes feuilles	<i>Tilia platyphyllos</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		
Tordyle majeur	<i>Tordylium maximum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Torilis des champs	<i>Torilis arvensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Torilis faux-cerfeuil	<i>Torilis japonica</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Salsifis des prés	<i>Tragopogon pratensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
Trèfle douteux	<i>Trifolium dubium</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Trèfle incarnat	<i>Trifolium incarnatum</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X		
Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Matricaire inodore	<i>Tripleurospermum inodorum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		
Trisetè commune	<i>Trisetum flavescens</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		X
Tussilage	<i>Tussilago farfara</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Massette à larges feuilles	<i>Typha latifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Petit orme	<i>Ulmus minor</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Mâche dentée	<i>Valerianella dentata</i>	-	-	-	-	-	-	Oui	R	X		
Valériane officinale	<i>Valeriana officinalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Mache doucette	<i>Valerianella locusta</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		
Molène blattaire	<i>Verbascum blattaria</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X	X	
Verveine officinale	<i>Verbena officinalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Véronique agreste	<i>Veronica agrestis</i>	-	-	-	-	-	-	-	RRR	X		
Mouron aquatique	<i>Veronica anagallis-aquatica</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Cresson de cheval	<i>Veronica beccabunga</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Véronique petit chêne	<i>Veronica chamaedrys</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Viorne mancienne	<i>Viburnum lantana</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Viorne obier	<i>Viburnum opulus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		
Vesce des haies	<i>Vicia sepium</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Vesce à petites feuilles	<i>Vicia tenuifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X
Pensée des champs	<i>Viola arvensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		
Violette hérissée	<i>Viola hirta</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Vulpie queue-d'écureuil	<i>Vulpia bromoides</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Vulpie queue-de-rat	<i>Vulpia myuros</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		X

Légende :

- CVDL : Protection régionale (Arrêté du 12 mai 1993 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Centre complétant la liste nationale)
- Invasive : Catégories CBNBP : Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 2020 : DESMOULINS F. & EMERIAU T. (2020). Liste des espèces végétales invasives du Centre-Val de Loire, version 3.1. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Centre-Val de Loire, 39p.
- LRE : Liste rouge européenne : European Red List of Vascular Plants - 2011 Bilz, M., Kell, S.P., Maxted, N. and Lansdown, R.V. 2011. European Red List of Vascular Plants. Luxembourg : Publications Office of the European Union.
- LRN : liste rouge nationale : liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN France et al., 2018) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- LRR : liste rouge des plantes vasculaires de la région Centre (2013) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire ; Det. ss cond. : espèce déterminante sous conditions (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).
- Rareté CVDL : Indice de rareté de la flore vasculaire du Centre-Val de Loire - 2016 Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 2016. Catalogue de la flore du Centre - Val de Loire, version mai 2016 : E : exceptionnel ; RRR : extrêmement rare, RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun ; CCC : extrêmement commun.

13.2 Faune

13.2.1 Insectes

Les espèces patrimoniales sont indiquées en caractères gras.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
Lépidoptères - Rhopalocères									
Paon-du-jour	<i>Aglais io</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Petite Tortue	<i>Aglais urticae</i>	-	-	LC	NT	-			X
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	-	-	LC	-	-			X
Tristan	<i>Aphantopus hyperantus</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	-	-	LC	-	-	X		
Collier-de-coraïl	<i>Aricia agestis</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Azuré des Nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	-	-	LC	-	-	X		
Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Souci	<i>Colias crocea</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Azuré du Trèfle	<i>Cupido argiades</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Argus frêle	<i>Cupido minimus</i>	-	-	LC	-	Oui			X
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Miroir	<i>Heteropterus morpheus</i>	-	-	LC	VU	Oui			X
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
Petit Nacré	<i>Issoria lathonia</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Azuré porte-queue	<i>Lampides boeticus</i>	-	-	LC	-	-			X
Mégère	<i>Lasiommata megera</i>	-	-	LC	-	-	X		
Bacchante	<i>Lopinga achine</i>	-	Art. 2	NT	EN	Oui	X		
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	-	-	LC	-	-			X
Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>	-	-	LC	-	-	X		
Azuré bleu-céleste	<i>Lysandra bellargus</i>	-	-	LC	-	Oui	X		
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Grand Nègre des bois	<i>Minois dryas</i>	-	-	LC	VU	Oui			X
Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Machaon	<i>Papilio machaon</i>	-	-	LC	-	-			X
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Piéride du Chou	<i>Pieris brassicae</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
Piéride du Navet	<i>Pieris napi</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Piéride de la Rave	<i>Pieris rapae</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Azuré des Coronilles	<i>Plebejus argyrognomon</i>	-	-	LC	VU	Oui	X		X
Gamma	<i>Polygonia c-album</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Azuré de la Bugrane	<i>Polyommatus icarus</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Hespérie de l'Ormière	<i>Pyrgus malvae</i>	-	-	LC	-	-			X
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Thécla du Prunier	<i>Satyrium pruni</i>	-	-	LC	NT	-	X		
Hespérie du Dactyle	<i>Thymelicus lineola</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Vanesse des Chardons	<i>Vanessa cardui</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Lépidoptères - Macrohétérocères									
Gamma	<i>Autographa gamma</i>	-	-	-	-	-	X		
Brocatelle d'or	<i>Camptogramma bilineata</i>	-	-	-	-	-	X		
Réseau	<i>Chiasmia clathrata</i>	-	-	-	-	-	X		
Bordure ensanglantée	<i>Diacrisia sannio</i>	-	-	-	-	-	X		
Phalène picotée	<i>Ematurga atomaria</i>	-	-	-	-	-	X		X
Doublure jaune	<i>Euclidia glyphica</i>	-	-	-	-	-	X		
Écaille chinée	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	DH A2	-	-	-	-	X		
Moro-Sphinx	<i>Macroglossum stellatarum</i>	-	-	-	-	-	X		X
	<i>Pyrausta purpuralis</i>	-	-	-	-	-	X		
Noctuelle de la Saponaire	<i>Sideridis reticulata</i>	-	-	-	-	-	X	X	
Noctuelle en deuil	<i>Tyta luctuosa</i>	-	-	-	-	-			X
Odonates									
Aesche bleue	<i>Aeshna cyanea</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Anax napolitain	<i>Anax parthenope</i>	-	-	LC	NT	-	X		
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Caloptéryx vierge	<i>Calopteryx virgo meridionalis</i>	-	-	-	-	Oui	X		X
Agrion délicat	<i>Ceriagrion tenellum</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Leste vert	<i>Chalcolestes viridis</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	DH A2	Art. 3	LC	NT	Oui	X		X
Agrion jovencelle	<i>Coenagrion puella</i>	-	-	LC	LC	-	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
Agrion mignon	<i>Coenagrion scitulum</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Cordulégastre annelé	<i>Cordulegaster boltonii</i>	-	-	LC	LC	Oui	X		
Agrion porte-coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Agrion de Vander Linden	<i>Erythromma lindenii</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Agrion nain	<i>Ischnura pumilio</i>	-	-	LC	VU	Oui			X
Leste sauvage	<i>Lestes barbarus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Libellule fauve	<i>Libellula fulva</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Libellule à quatre taches	<i>Libellula quadrimaculata</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Orthétrum à stylets blancs	<i>Orthetrum albistylum</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Orthétrum brun	<i>Orthetrum brunneum</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Orthétrum bleissant	<i>Orthetrum coerulescens</i>	-	-	LC	LC	Oui	X		
Agrion à larges pattes	<i>Platycnemis pennipes</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Petite nymphe au corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Leste brun	<i>Sympecma fusca</i>	-	-	LC	LC	-			X
Sympétrum de Fonscolombe	<i>Sympetrum fonscolombii</i>	-	-	LC	NT	-			X
Sympétrum sanguin	<i>Sympetrum sanguineum</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Orthoptères									
Oedipode émeraude	<i>Aiolopus thalassinus</i>	-	-	LC	-	-			X
Caloptène ochracé	<i>Calliptamus barbarus</i>	-	-	VU	-	Oui			X
Caloptène italien	<i>Calliptamus italicus</i>	-	-	LC	-	-			X
Criquet marginé	<i>Chorthippus albomarginatus</i>	-	-	LC	-	-			X
Criquet verte-échine	<i>Chorthippus dorsatus</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Criquet des clairières	<i>Chrysochraon dispar</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Criquet des mouillères	<i>Euchorthippus declivus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Criquet blafard	<i>Euchorthippus elegantulus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Grillon bordelais	<i>Eumodicogryllus bordigalensis</i>	-	-	LC	LC	-			X
Criquet mélodieux	<i>Gomphocerippus biguttulus</i>	-	-	LC	-	-	X		X
	<i>Gomphocerippus brunneus</i>	-	-	LC	-	-	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
Gomphocère roux	<i>Gomphocerippus rufus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Leptophye ponctuée	<i>Leptophyes punctatissima</i>	-	-	LC	LC	-			X
Méconème fragile	<i>Meconema meridionale</i>	-	-	LC	LC	Oui			X
Criquet des Roseaux	<i>Mecostethus parapleurus</i>	-	-	VU	EN	Oui	X		
Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris</i>	-	-	LC	-	-			X
Grillon d'Italie	<i>Oecanthus pellucens</i>	-	-	LC	-	-			X
OEdipode turquoise	<i>Oedipoda caerulescens</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>	-	-	LC	LC	-			X
Phanéroptère commun	<i>Phaneroptera falcata</i>	-	-	LC	LC	-			X
Phanéroptère méridional	<i>Phaneroptera nana</i>	-	-	LC	LC	Oui	X		X
Decticelle cendrée	<i>Pholidoptera griseoptera</i>	-	-	LC	LC	-			X
Decticelle grisâtre	<i>Platycleis albopunctata</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	-	-		-	-	X		X
Grillon des marais	<i>Pteronemobius heydenii</i>	-	-	EN	-	Oui	X		X
Decticelle bariolée	<i>Roeseliana roeselii</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Oedipode aigue-marine	<i>Sphingonotus caerulans</i>	-	-	VU	-	Oui	X		X
Criquet ensanglanté	<i>Stethophyma grossum</i>	-	-	VU	LC	Oui			X
Decticelle carroyée	<i>Tessellana tessellata</i>	-	-	LC	LC	-			X
Grande Sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Coléoptères									
	<i>Calamobius filum</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Cetonia aurata</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Chrysomela populi</i>	-	-	-	-	-			X
Coccinelle à 7 points	<i>Coccinella septempunctata</i>	-	-	-	-	-	X		X
	<i>Oxythyrea funesta</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Propylea quatuordecimpunctata</i>	-	-	-	-	-			X

Légende :

- Europe : DH A2 : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- LRE : Liste rouge européenne des espèces menacées (UICN, 2012) / European Red List of Grasshoppers, Crickets and Bush-crickets (UICN, 2016) / European Red List of Saproxyllic Beetles (UICN, 2018) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste rouge des espèces menacées en France, chapitre papillons de jour de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012) & chapitre libellules de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016) / Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques (SARDET E. & DEFAUT B.,2004) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge des lépidoptères de la région Centre (2013) / Liste rouge des Odonates en Centre-Val de Loire (2022) / Liste rouge des orthoptères de la région Centre (2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- ZNIEFF : espèce appartenant à la Liste des espèces déterminantes de l'inventaire ZNIEFF de la région Centre-Val-de-Loire (2018)

13.2.2 Amphibiens

Toutes les espèces sont patrimoniales

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	-	Art. 3	-	-				X
Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	DH A4	Art. 2	LC	NT	Oui	X		
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	DH A4	Art. 2	NT	LC		X	X	X
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Grenouille commune	<i>Pelophylax esculentus</i> kl.	-	Art. 5	NT	LC		X		X
Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	-	Art. 3	LC	-		X		X
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC		X		X
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	-	Art. 5 & 6	LC	-	Oui			X
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	-	Art. 3	LC	LC		X	X	X
Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	DH A2 & A4	Art. 2	NT	NT	Oui			X

Légende :

- Europe : DH A4 : espèces inscrites aux annexes IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire ; Det. ss cond. : espèce déterminante sous conditions (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).

13.2.3 Reptiles

Toutes les espèces sont patrimoniales

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Lézard vert à deux raies	<i>Lacerta bilineata</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	-			X
Couleuvre à collier helvétique	<i>Natrix helvetica</i>	-	Art. 2	LC	LC	-			X
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	-	X		X

Légende :

- Europe : DH A4 : espèces inscrites à l'annexe IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; NA : non applicable.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; NA : non applicable.
- ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire ; Det. ss cond. : espèce déterminante sous conditions (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).

13.2.4 Oiseaux en période de nidification

Les espèces patrimoniales sont indiquées en caractères gras

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
								Indre Nature	Réseau Bénévoles	
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	-	Art. 3	LC	LC	VU	-			X
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-			X
Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	-	Art. 3	LC	LC	VU	Oui	X		-
Rousserolle effarvate	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	-	Art. 3	LC	NT	EN	Oui			X
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-			X
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	-	-	LC	NT	NT	-	X	X	X
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	DO A1	Art. 3	VU	NT	LC	Oui	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
								Indre Nature	Réseau Bénévoles	
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	-	-	LC	LC	LC	-			X
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X		X
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	-	Art. 3	NT	VU	VU	Oui	X		X
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-			X
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	X		X
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	DO A1	Art. 3	LC	NT	-	Oui			X
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	DO A1	Art. 3	LC	VU	CR	Oui			X
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	Oui	X		
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	Oui	X		-
Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-			X
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	EN	Oui			X
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	CR	Oui			X
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	DO A1	Art. 3	NT	LC	NT	Oui	X	X	X
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	VU	Oui			X
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	-	Art. 3	LC	LC	NA	-	X	X	X
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-			X
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	-	-	LC	LC	LC	Oui	X		X
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	X
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	X
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	X
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	-	-	LC	LC	LC	Oui	X		X
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
								Indre Nature	Réseau Bénévoles	
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	-	Art. 3	-	LC	NT	Oui	X		
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		
Élanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	-	-			X
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	-	Art. 3	-	LC	NT	-	X	X	X
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	-	X		X
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	-	Art. 3	LC	LC	VU	Oui	X		X
Rougegorge familial	<i>Erithacus rubecula</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	-	-			X
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	EN	Oui			X
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	Oui			X
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	-	Art. 3	LC	LC	EN	Oui			X
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	-	-	NT	LC	LC	-			X
Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>	-	Art. 3	LC	LC	VU	-			X
Poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X		X
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X		X
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	-	Oui	X	X	X
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	-	X	X	X
Locustelle tachtée	<i>Locustella naevia</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-			X
Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	VU	Oui			X
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-			X
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	-	-	VU	LC	EN	Oui			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
								Indre Nature	Réseau Bénévoles	
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	-	Art. 3	LC	LC	NA	-	X		X
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	EN	Oui			X
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	-	Art. 3	LC	LC	EN	Oui			X
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	-	-	LC	LC	NT	-			X
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	LC	-			X
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	-			X
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	-	-	LC	LC	-	-	X	X	X
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		-
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	X
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	DO A1	-	LC	LC	-	-			X
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	LC	-			X
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	-	Art. 3	LC	LC	CR	Oui			X
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-			X
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X		X
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	-	-	VU	LC	LC	-	X	X	X
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	X
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
								Indre Nature	Réseau Bénévoles	
Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>	-	-	LC	LC	-	-			X
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	-			X
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	-	-	NT	LC	LC	-			X
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	X
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X		X
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	Oui			X
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	-	-	VU	LC	VU	Oui			X

Légende :

- Europe : DO.A1 : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »
- France : Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : liste rouge européenne : European Red List of Birds - 2015 BirdLife International (2015) European Red List of Birds. Luxembourg : Office for Official Publications of the European Communities.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : CR : en danger critique d'extinction ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (IUCN, 2013) : CR : en danger critique d'extinction ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- ZNIEFF : espèce déterminante sous condition ; DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CRSPN du 28 avril 2016).

13.2.5 Mammifères (hors chiroptères)

Les espèces patrimoniales sont indiquées en caractères gras

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
Chevreuril européen	Capreolus capreolus	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Crocitude musette	Crocidura russula	-	-	LC	LC	-			X
Hérisson d'Europe	Erinaceus europaeus	-	Art. 2	LC	LC	-			X
Lièvre d'Europe	Lepus europaeus	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Loutre d'Europe	Lutra lutra	DH A2 & A4	Art. 2	LC	EN	Oui			X
Blaireau européen	Meles meles	DH A5	-	LC	LC	-			X
Campagnol des champs	Microtus arvalis	-	-	LC	LC	-			X
Putois d'Europe	Mustela putorius	-	-	NT	LC	-	X		
Ragondin	Myocastor coypus	-	-	NA	NA	-	X		X
Lapin de garenne	Oryctolagus cuniculus	-	-	NT	LC	-	X		X
Sanglier	Sus scrofa	-	-	LC	LC	-			X
Taupe d'Europe	Talpa europaea	-	-	LC	LC	-			X
Renard roux	Vulpes vulpes	-	-	LC	LC	-	X	X	X

Légende :

- France : Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : liste rouge européenne : The Status and Distribution of European Mammals - 2007 Temple, H.J. and Terry, A. (Compilers). 2007. The Status and Distribution of European Mammals. Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities. viii + 48pp, 210 x 297 mm.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (CSRPN, 2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL Centre-Val de Loire, 2018)

13.2.6 Chiroptères

Toutes les espèces sont patrimoniales.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	DO A4	Art. 2	LC	NT	Oui	X		
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	DO A4	Art. 2	LC	NT	Oui	X		
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	DO A4	Art. 2	LC	LC	Oui	X		
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	DO A4	Art. 2	NT	NT	Oui	X		
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	DO A4	Art. 2	LC	LC	-	X		
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	DO A4	Art. 2	LC	LC	-	X		X
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	DO A4	Art. 2	NT	NT	Oui	X		
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	DO A4	Art. 2	NT	LC	-	X		
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	DO A4	Art. 2	NT	LC	-	X		
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	DO A4	Art. 2	LC	DD	-	X		

Légende :

- DH A2 ou A4 : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : liste rouge européenne : The Status and Distribution of European Mammals - 2007 Temple, H.J. and Terry, A. (Compilers). 2007. The Status and Distribution of European Mammals. Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities. viii + 48pp, 210 x 297 mm.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFPEM & ONCFS (2017) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (CSRPN, 2012) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL Centre-Val de Loire, 2018)

Atlas DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

